

Etat des lieux du système logistique en Auvergne-Rhône-Alpes



Rapport Bibliographique

Octobre 2017



Les services de l'État ont pour mission de mieux faire connaître et partager les enjeux économiques et d'emploi au sein des territoires, en lien avec la stratégie nationale logistique. Ils sont attentifs au développement d'une logistique durable, notamment en accompagnant la profession des transporteurs et logisticiens vers des pratiques plus conformes aux impératifs de la transition énergétique et écologique et de la gestion économe de l'espace. Ils favorisent enfin le développement d'une offre de transport massifiée durable et compétitive capable d'acheminer les marchandises, en provenance ou à destination des ports, en cohérence avec la stratégie nationale portuaire et les conférences sur le fret ferroviaire et le fret fluvial. La Conférence nationale sur la logistique de juillet 2015 a par ailleurs mis en exergue le besoin de faire émerger un dispositif d'observation et de connaissance de la logistique afin de faciliter les travaux de capitalisation, de connaissance et de mesure de la discipline. Ce dispositif articulerait la stratégie nationale « France Logistique 2025 » avec les stratégies régionales et métropolitaines.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité participer à cette démarche en réalisant un état des lieux des activités logistiques sur son territoire. Cette étude s'inscrit également comme un élément de réflexion à destination des documents stratégiques régionaux que sont le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) et le SRADDET (Schéma Régional de Développement Durable et d'Egalité des Territoires).

La première phase de l'étude a consisté à mieux comprendre les caractéristiques de la logistique sur le territoire régional. Elle est basée principalement sur une étude bibliographique et sur la valorisation des éléments existants. La seconde phase a pour objet d'identifier les enjeux en se fondant sur des entretiens individuels menés auprès d'acteurs institutionnels et d'entreprises privées, d'une part, et sur des ateliers territoriaux, d'autre part. Le présent rapport rend compte du travail d'analyse bibliographique.

Le transport et la logistique ont donné lieu à de nombreuses études en Auvergne et en Rhône-Alpes. Le caractère multimodal de ces deux ex-Régions, l'importance du fait logistique et les enjeux qu'il représente en termes de besoins endogènes et exogènes, de flux d'échanges et de transit, de foncier et d'aménagement, de formation et de qualification,... ont contribué à la constitution de ce fond documentaire. Ce dernier intègre également une vision régionale des thématiques qui traversent la logistique française : la reconquête du fer et le développement du fluvial notamment en matière de conteneurisation, les corridors européens, la logistique urbaine, ...

La liste des études a été établie par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. L'étude la plus ancienne a été réalisée en 2003. Cette liste n'intègre pas d'études menées par les acteurs privés (études managériales, stratégiques, commerciales et marketing) ni de documents de planification (SCOT, CPER et SRADDET encore en cours de validation). Les études émanent de divers acteurs : DREAL, Région, intercommunalités, organismes publics,... L'ensemble des études est repris dans le Tableau 2. Les auteurs et les thématiques sont regroupés par grande catégorie.

L'intermodalité est le sujet du plus grand nombre d'études.

Les études fournissent un ensemble de données mobilisables :

- des données quantitatives (statistiques, évaluation de potentiels),
- des analyses qualitatives (analyse de chaînes, perception des acteurs,...),
- des outils méthodologies.

Le choix méthodologique adopté a été de construire des fiches bibliographiques reprenant ces données. Une fiche type est présentée dans le Tableau 1. Afin de faciliter la lecture et au cas par cas, certains items ont été regroupés ou ont été exclus lorsqu'ils ne sont pas abordés dans l'étude objet de la fiche. Les fiches indiquent les thématiques abordées (reprises également dans le Tableau 2 de synthèse). Des mots clés ont également été mis en exergue. Certains figurent dans le tableau de synthèse. L'ensemble des mots clés est repris dans l'index présenté en fin de rapport.

Trente fiches bibliographiques ont été réalisées.



Nathalie Mattiuzzo Renaud Kourland Christophe Renard

Tableau 1 : Fiche type

Titr	e du document					
Aut	eur	Auteur & type (Etat et assimilé / Région / Gestionnaire infrastructures, équipements, ports / Commune, intercommunalité, Métropole / Association, cluster, fédération)	Année			
Thè	me dominant & contenu	Contenu synthétique	Pages			
gén	éral	Catégorie : Observatoire de la logistique, Multimodalité, Logistique	e - Aménagement -			
		plateformisation, Logistique urbaine				
		Mots clés (index)				
Con	tenu & données					
	Economie du territoire					
	Positionnement					
×	logistique					
jeu	Trafics totaux et parts					
, en	modales					
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Infrastructures	Connexion, trafics,				
acte	routières & trafics					
es	Multimodalité (Connexions, trafics, services, acteurs, modes,				
ë.	Aménagement, sites ()	Plates-formes, sites, foncier,				
ıtég	Pratiques et outils (Innovations				
stra	Ressources humaines	Emplois & qualification, dispositif de formation				
tic,	Impacts					
nos	environnementaux					
jag	Performance	Performance et indicateurs, pratiques, analyse de la demande				
	logistique					
	Réglementation					
	Gouvernance					
Rec	ommandations, actions,					
pro	jets					

Tableau 2 : Liste des études

Commanditaire	Commanditaire type 2	Date	Туре	Titre	Thématique générale
CGEDD, CGEIET	Etat et assimilés	2016	ETUDES NATIONALES	« Comment mieux observer les performances de la logistique en France »	Observatoire de la logistique
DREAL Auvergne	Etat et assimilé	2016	MULTIMODALITE	Dispositif de coopération et de suivi de la répartition modale du transport de marchandises en Auvergne	Multimodalité ferroviaire
SNCF Réseau	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2015	MULTIMODALITE	Liste des installations terminales embranchées de la région Auvergne-Rhône-Alpes	Multimodalité ferroviaire
DREAL Rhône-Alpes	Etat et assimilé	2015	MULTIMODALITE	Etudes d'opportunité d'un OFP en Rhône-Alpes	Multimodalité OFP
VNF Rhône-Sâone	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2015	MULTIMODALITE	Schéma portuaire du pole métropolitain lyonnais et de ses territoires d'influences	Multimodalité & ports
SM ZIP Salaise-Sablons	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2010	MULTIMODALITE	Présentation du projet de développement du site industrialo-portuaire de Salaise - Sablons	Multimodalité & ports
INSPIRA	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2015	MULTIMODALITE	Projet INSPIRA - ZAC de la zone industrialo portuaire de Salaise-sur-Sanne et Sablons - Dossier d'enquête préalable a la DUP - Dossier de déclaration dUtilité Publique Pièce - Notice explicative	Multimodalité & ports
SM Ardèche Verte	Commune, intercommunalité, Métropole	2007	MULTIMODALITE	Etude de marché auprès des entreprises Nord Ardèche en termes de transports de marchandises	Multimodalité & ports
RUL	Commune, intercommunalité, Métropole	2008	MULTIMODALITE	Approche globale des besoins en matière d'équipements d'intermodalité pour la RUL	Multimodalité
RACO	Association, cluster, fédération	2011	MULTIMODALITE	Mission d'étude et d'assistance pour la liaison ferroviaire RACO	Multimodalité Corridor
Transalpine	Association, cluster, fédération	2012	MULTIMODALITE	Développement de l'intermodalité dans les Alpes franco-italiennes	Multimodalité Corridor
DREAL	Etat et assimilé	2016	MULTIMODALITE	Etude globale et fonctionnelle des déplacements de l'espace Rhône médian	Multimodalité Corridor
VNF Béthune	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2011	MULTIMODALITE	Dossier de synthèse des études de faisabilité de la liaison fluviale Saône-Moselle / Saône-Rhin	Multimodalité Corridor
Agence Eau Rhône, Méditerranée	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2011	MULTIMODALITE	Analyse socio-économique de la navigation fluviale et maritime, de plaisance et commerciale dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse - Mission 1 Analyse Socio-économique	Multimodalité Corridor
VNF Béthune	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2014	MULTIMODALITE	Amsterdam Marseille Corridor Services multimodaux Rail-Voie d'eau	Multimodalité Corridor
VNF Béthune	Gestionnaire Infrastructures, équipements, ports	2011	MULTIMODALITE	Projet Saône Moselle - Saône Rhin / Corridor Mer du Nord Méditerranée – Réunion de restitution des études 2009-2012	Multimodalité Corridor
Rapport au 1er Ministre	Etat et assimilé	2016	MULTIMODALITE	Attractivité et compétitivité du Range France Med et de l'axe Rhône-Saône	Multimodalité Corridor
DREAL	Etat et assimilé	2014	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Etat des lieux des activités logistiques en Rhône-Alpes	Logistique - Aménagement - Plateformisation
Cluster Logistique Rhône-Alpes	Cluster, entité fédérative	2011	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Etude prospective sur la logistique en Rhône-Alpes	Logistique - Aménagement - Plateformisation
DRE Auvergne	Etat et assimilé	2005	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	L'entreposage en Auvergne	Logistique - Aménagement - Plateformisation
DRE Auvergne, CRAuvergne	Etat et assimilé	2003	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Schéma régional d'aménagement logistique de l'Auvergne	Logistique - Aménagement - Plateformisation
Région Rhône Alpes	Région	2006	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise	Logistique - Aménagement - Plateformisation
Préfecture région Rhône-Alpes	Etat et assimilé		LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	DTA AML et la révision 2015 pour la Plaine Saint-Exupéry	Logistique - Aménagement - Plateformisation
RUL	Commune, intercommunalité, Métropole	2015	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Schéma de cohérence logistique de la Région urbaine de Lyon (révisé en 2015)	Logistique - Aménagement - Plateformisation
RU Lyon	Commune, intercommunalité, Métropole	2012	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	Vers une maîtrise publique du foncier logistique	Logistique - Aménagement - Plateformisation
Pil'es	Cluster, entité fédérative	2016	LOGISTIQUE, AMENAGEMENT, PLATEFORMISATION	La performance logistique sur le territoire de la CAPI - Synthèse de l'étude	Logistique - Aménagement - Plateformisation
SM Valence-Romans Déplacements	Commune, intercommunalité, Métropole	2016	LOGISTIQUE URBAINE	Harmonisation de la réglementation du TM et réalisation d'un schéma directeur des aires de livraison	Logistique urbaine
DREAL Rhône-Alpes	Etat et assimilé	2012	LOGISTIQUE URBAINE	Bilan des points relais	Logistique urbaine
CA Annemasse Agglomération	Commune, intercommunalité, Métropole	2010	LOGISTIQUE URBAINE	Etude marchandises et livraison du plan de déplacement urbains d'Annemasse Agglo	Logistique urbaine
Grenoble Alpes Métropole	Commune, intercommunalité, Métropole	2012	LOGISTIQUE URBAINE	Plan d'actions pour une logistique urbaine durable dans la Métropole Grenobloise	Logistique urbaine

Sommaire

1.	Etude nationale - Observatoire de la logistique	7
	Comment mieux observer les performances de la logistique en France	8
2.	Les études régionales - Multimodalité	11
	Mise en œuvre d'un dispositif de coopération et de suivi de la répartition modale du transport de marchan en Auvergne	
	Liste des Installations Terminales Embranchées en Auvergne-Rhône-Alpes	15
	Etude d'opportunité d'un OFP en Rhône Alpes	17
	Schéma portuaire du pole métropolitain lyonnais et de ses territoires d'influences	20
	Présentation du projet de développement du site industrialo-portuaire de Salaise - Sablons	24
	Projet INSPIRA - ZAC de la zone industrialo portuaire de Salaise-sur-Sanne et Sablons - Dossier d'enquête préalable a la DUP - Dossier de déclaration d'Utilité Publique Pièce - Notice explicative	26
	Etude de marché auprès des entreprises du Nord Ardèche en termes de transports de marchandises	29
	Approche globale des besoins d'équipements d'intermodalité pour la région urbaine lyonnaise	31
	Etude pour la promotion de la Nouvelle Transversale ferroviaire Est – Ouest (RACO).	33
	Développement de l'intermodalité dans les Alpes franco-italiennes	36
	Etude globale et fonctionnelle des déplacements de l'espace Rhône médian	39
	Synthèse livrable 1 - Fiches de préfaisabilité –matrice de déplacement	39
	Dossier de synthèse des études de faisabilité de la liaison fluviale Saône-Moselle / Saône-Rhin	41
	Analyse socio-économique de la navigation fluviale et maritime, de plaisance et commerciale dans les bass Rhône Méditerranée et Corse - Mission 1 Analyse Socio-économique	
	Amsterdam Marseille Corridor Services multimodaux Rail-Voie d'eau	47
	Projet Saône Moselle - Saône Rhin / Corridor Mer du Nord Méditerranée – Réunion de restitution des étud 2009-2012	
	Attractivité et compétitivité du Range France Med et de l'axe Rhône-Saône	51
3.	Logistique, aménagement, plateformisation	54
	Etat des lieux et dynamique récente de l'activité logistique en Rhône Alpes	55
	Etude prospective sur la logistique en Rhône Alpes.	57
	L'entreposage en Auvergne	59
	Etude sur le schéma d'aménagement logistique de l'Auvergne	60
	Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise.	64
	Directive Territoriale d'Aménagement - Modification sur l'espace interdépartemental Saint-Exupéry	66
	Schéma de cohérence logistique de la région urbaine de Lyon	69

	Etude des conditions d'une faisabilité d'une maîtrise publique du foncier logistique	72
	La performance logistique sur le territoire de la CAPI - Synthèse de l'étude	73
4.	Logistique urbaine	.75
	Schéma directeur de la mobilité des marchandises	76
	Bilan des points relais.	78
	Plan de Déplacements Urbains d'Annemasse Agglo	82
	Plan d'actions pour une logistique urbaine durable dans la Métropole Grenobloise	84

1.	Etude na	tionale -	Observa	toire de	la logistiq	ue

	e du document	Comment mieux observer les performances de la logistique	en Franc	ce			
Aute	eur	CGEDD (Etat et assimilé) Année 2016					
Thème dominant		Observation de la logistique, création d'un observatoire permanent de la logistique Pages 63					
		Observatoire de la logistique					
		Observatoire ; Indicateurs					
Con	tenu & données						
	Economie du territoire & positionnement logistique	☐ La logistique française au 2 ^{ème} rang européen. Les entreprises frança à figurer parmi les plus grands groupes européens de logistique. Le t en raison de ses bonnes infrastructures et du foncier disponible pour	erritoire e	est attractif,			
		D'après l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII), sur l'2007-2013, la France a accueilli 16 % des projets d'investissement logistiques e devant le Royaume-Uni (12%) et l'Allemagne (11%).					
	Ressources humaines	 Emplois logistiques: la logistique en incluant le compte propre et le compte d'autrui transport et les opérations en entrepôts, emploie, selon l'Association pour Développement de la Formation Professionnelle dans le Transport (AFT): environ un 1,8 million de personnes dont 1,3 million au titre du compte propre et million au titre du compte d'autrui 					
		 le transport occupe la part la plus importante, avec 0,8 million d'e 	employés e	environ.			
xne	Performance logistique & indicateurs	Donnée générale : Les coûts de transport se montent en moyenne en Europe à 55 % du tote d'une chaîne logistique.					
ratégie des acteurs, enjeux		Le rapport distingue des <u>KPA ou domaines de performance</u> et des KPI ou <u>indicateurs de performance</u> .					
acte		1. Le KPA appelé « Efficacité » :	A. I				
des		 (I) KPI Efficacité des chaînes logistiques en France : rapport entre les coûts de production ; 	outs logist	iques et les			
tratégie		• (II) KPI Capacités d'utilisation : taux d'utilisation des capacités de wagons, etc.), taux d'utilisation des capacités de transbordement, etc. ;	transpor	t (camions,			
Diagnostic, st		• (III) KPI Procédures douanières et réglementaires : rapport entre les c les coûts logistiques, indicateurs de qualité (simplicité des procédures, d etc.);					
Diag		• (IV) KPI appelé Rentabilité : marges des activités logistiques.					
		2. Le KPA appelé « Qualité » :					
		 (V) KPI Valeur ajoutée de la logistique en France : rapport entre la logistique et le produit national brut, valeur ajoutée de la logistique pa d'employés; 	-				
		• (VI) KPI Chiffres d'affaires : rapport entre le chiffre d'affaires de la lo national brut ;	gistique e	t le produit			
		• (VII) KPI Fiabilité : retards moyens des transports, taux d'erreurs commandes, ponctualité ;	dans l'exé	écution des			
		• (VIII) KPI Gestion de la qualité : mesure de la satisfaction des clients ;					
		• (IX) KPI Flexibilité : mesures du délai moyen de livraison, mesures d livraison urgente ;	les délais	moyens de			
		(X) KPI Régularité : mesures de la disponibilité des services.					
		3. Le KPA appelé « Coûts » :(XI) KPI Coûts logistiques : rapport entre le coût national de la log		1			

national brut / part des coûts logistiques

4. Le KPA appelé « Impacts environnementaux » :

- (XII) KPI Émission de polluants atmosphériques : mesures de polluants (CO2, NOx, particules, SOx, etc.) par tonne.kilomètre ;
- (XIII) KPI Consommation énergétique : rapport entre la quantité d'énergie consommée par la logistique et la quantité totale en France rapport mesuré pour les seules énergies renouvelables / mesure de la quantité d'énergie consommée par unité de surface d'entrepôt ;
- (XIV) KPI Émissions de bruit : part des populations soumises au bruit (au-delà de seuils en dB) provoqué par les transports.

5. Le KPA appelé « Sécurité et sûreté » :

- (XV) KPI Dommages, pertes et accidents : part des dommages causés par les chaînes logistiques aux produits acheminés / proportions des pertes / part des accidents du travail ;
- (XVI) KPI Sûreté des infrastructures et équipements de transport : mesures des coûts et fréquences des délits, actes de vandalisme, etc.

6. Le KPA appelé « Développement social » :

- (XVII) KPI Emploi dans les chaînes logistiques : emplois dans la logistique par rapport aux emplois totaux en France ;
- (XVIII) KPI Satisfaction des personnels : turnover des employés dans les prestataires logistiques / ;
- (XIX) KPI Productivité du travail : production par heure travaillée (selon le type d'activité logistique) ;
- (XX) KPI Qualifications professionnelles : mesures des volumes de formation (en proportion des personnels de la logistique) / mesures des certifications délivrées.

7. Le KPA appelé « Développement territorial » :

• (XXI) KPI Poids régional de la logistique : mesure de l'activité logistique par région en proportion de l'activité économique totale.

8. KPA appelé « Innovation »:

• (XXII) KPI Recours aux nouvelles technologies : mesure par enquêtes du recours à dix technologies nouvelles (véhicules électriques, véhicules autonomes, imprimantes 3D, utilisation du RFID, Internet des objets, etc.).

Gouvernance

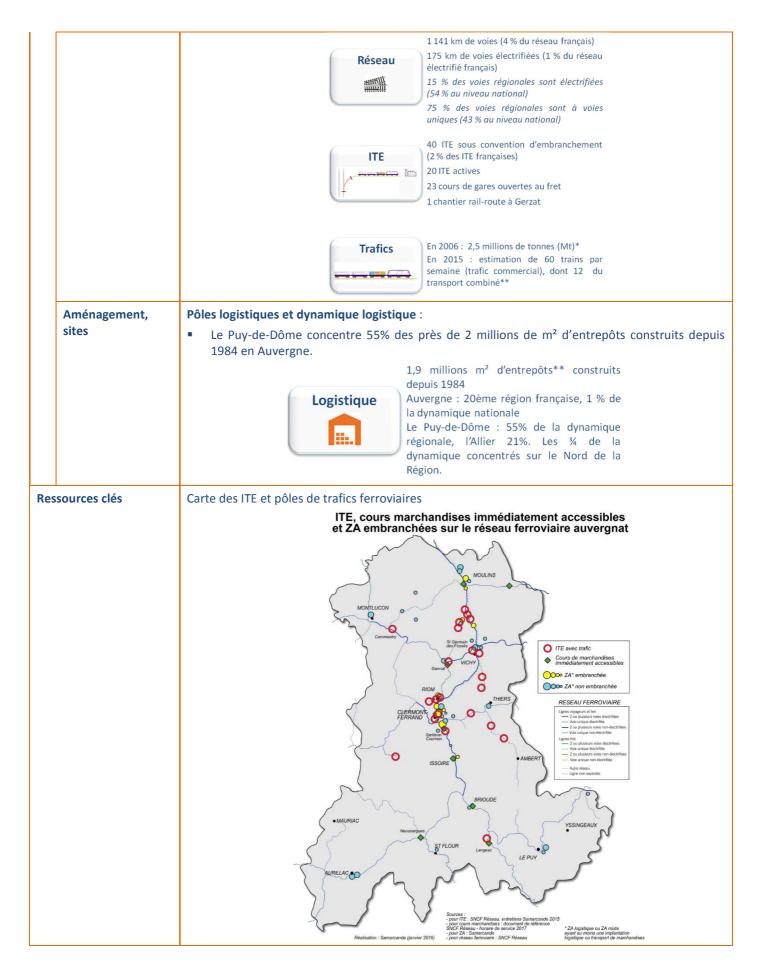
Il existe déjà des organismes qui produisent des données et notamment des données statistiques :

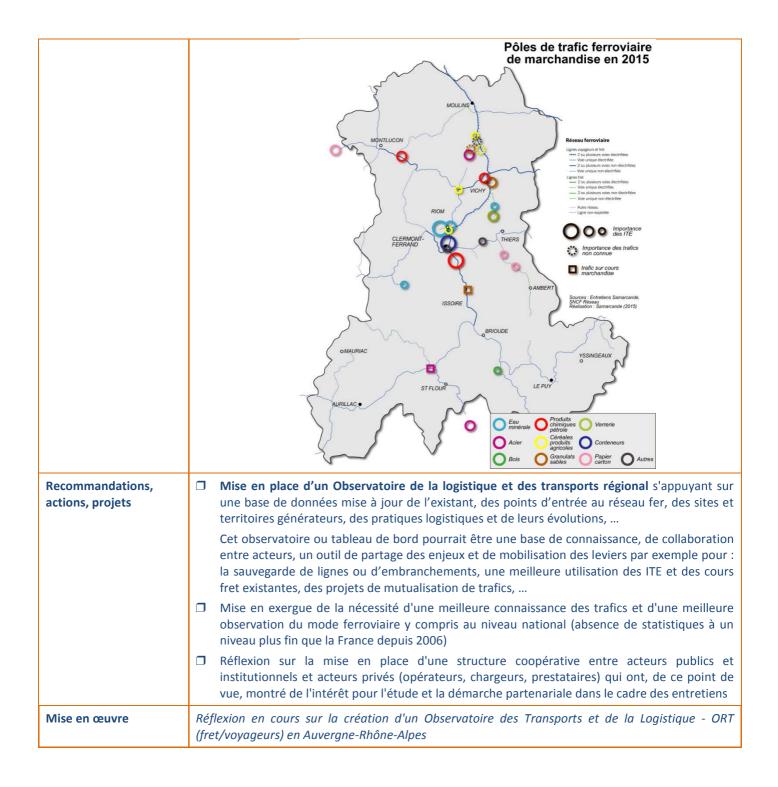
- Eurostat,
- INSEE,
- Département des statistiques et des études économiques (DSÉÉ) de la Direction générale des douanes et droits indirects,
- Commissariat général au développement durable (Service de l'observation et es statistiques ou SOeS – Sous-direction des statistiques de transport ou SDST),
- Sous-direction des études, des statistiques et de la prospective à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC),
- Association pour le développement de la formation professionnelle dans le transport (AFT),
- Observatoires des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) (Observatoire régional des transports et de la logistique ORT).
- Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL),
- Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad),
- Comité national routier (CNR),
- Ifsttar (Institut français des sciences et technologies des transports, d'aménagement et

	des réseaux),
	 Laboratoire universitaire de recherche en sciences de gestion spécialisé en logistique (CRET-LOG),
	 Laboratoire Aménagement Économie Transport (LAÉT),
	 Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).
	☐ La Commission européenne a institué un « groupe d'experts sur des solutions numériques pour les services de transport et de logistique » appelé « Forum sur le numérique dans les transports et la logistique » (Digital Transport and Logistics Forum dit DTLF), constitué pour trois ans (2015-2018).
	☐ La Commission nationale des services (CNS) fondée par le gouvernement le 4 juin 2013, a créé une section "Logistique et Supply-Chain".
Recommandations, actions, projets	Un Observatoire de la Logistique à caractère scientifique doit être institué en France, à dessein en particulier de collecter toutes statistiques qui permettent de dresser des indicateurs objectifs plus nombreux et mieux adaptés qu'aujourd'hui.
	Quatre propositions d'OPL - Observatoire Permanent de la Logistique, correspondant à quatre acteurs susceptibles de mettre en place et de rendre pérenne cet observatoire ont été présentées à la Mission CGÉ-CGEDD :
	 un observatoire Fevad mais jugé trop orienté e-logistique ; l'outil statistique de la Fevad pouvant en revanche enrichir la base des données d'un futur OPL. un observatoire mis en œuvre par l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) : L'Ifsttar a estimé qu'un tel observatoire coûterait environ 250 000 euros par an, sans compter les dépenses nécessaires pour les enquêtes qui seraient entreprises sous son autorité. un observatoire du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) : dejà secrétaire et rapporteur des transports de la Nation (CCTN) un observatoire du Comité national routier (CNR) : Le CNR « réunit, dans sa gouvernance, différentes organisations représentatives du secteur ainsi que les pouvoirs publics impliqués dans le champ de la logistique,». L'Observatoire permanent de la logistique (OPL) pourrait donc être installé auprès du Comité national routier devenu Comité national de la logistique. Le budget qui serait nécessaire au fonctionnement de l'OPL et qui devrait être apporté au CNR, serait compris entre 300 000 et 350 000 euros par an. → Proposition de la Mission CGE-CGEDD : Pour construire l'OPL, le CNR pourrait être aidé par le CGEDD et l'Ifsttar. Dans le cas où cette proposition se révélerait impossible à mettre en œuvre, l'État mettra à l'étude la proposition de l'Ifsttar pour instituer l'OPL en son sein en 2017.
Mise en œuvre	☐ Rapport Hémar-Daher, s'inscrivant dans la poursuite de la Stratégie Logistique 2025
	Réflexions sur la création d'un observatoire de la logistique national encore en cours

2. Les études régionales - Multimodalité

Titr	e du document	Mise en œuvre d'un dispositif de coopération et de suivi modale du transport de marchandises en Auvergne	de la ré	partition			
Aut	teur	DREAL Auvergne (Etat et assimilé) Samarcande TLT	Année	2014			
	ème dominant & ntenu général	Réalisation d'un tableau de bord de l'offre et de la demande de transport ferroviaire de marchandises en Auvergne	Pages	62+42			
		Multimodalité ferroviaire					
		Infrastructures & points d'entrée ; Offre & demande ; Transport combiné rail-route ;					
Cor	ntenu & données						
	Economie du territoire	 L'économie auvergnate et le tissu économique sont polarisés autour de Clermont-Ferrand et de pôles secondaires spécialisés (Montluçon, Vichy, Moulins, Sainte-Sigolène) La structure du tissu économique est marquée par des fleurons de l'industrie dont des activités traditionnellement utilisatrices du fer 					
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		5 387 établissements industriels*; 11 % établissements auvergnats (9 % à l'éc nationale) → Auvergne 2ème région la industrielle de France 28 % des emplois Des activités structurantes utilisat potentielles du fer : agroalimentaire des établissements industriels), métall (13,7%), caoutchouc-plastique (9 travail du bois, papier, imprimerie (8,2%)	helle plus crices (1/3 urgie ,1%),				
	Multimodalité	 Le réseau ferroviaire Sur les 1 141 km de voies (4% du réseau français), seules 15% sont éle réseau est, au niveau national, électrifié à hauteur de 54%. Le réseau aux composé à 75% de voies uniques (contre 43% au niveau national). Les portes d'entrées sur le réseau Les Installations Terminales Embranchées - ITE : 40 ITE en Auvergne (2 baisse de 17% de leur nombre entre 2010 et 2014 en France et de 22% s' Alpes Auvergne. Les terminaux de transport combiné rail-route : 1 chantier sur Gerzat Les services Au total (conventionnel + combiné rail-route) : 60 trains fret / semain trafics emblématiques des fonds de commerce ferroviaires : eaux granulats, pétrole. Les frets diffus sont quasi absents des trafics ferro L'offre transport combiné rail-route : Ferovergne : 6 trains / semaine Havre. 	vergnat est 2% du tota cur l'ensem ne en Auve c sur des p c minérales oviaires	egalement al français), able Rhône- ergne ôles et des s, céréales,			





Titre du document	Liste des Installations Terminales Embranchées en Auvergne-Rhône-Alpes						
Auteur	SNCF Réseau (Gestionnaire infrastructures, équipements, ports) Année Annuel						
Thème dominant & contenu général	DRR - Document de référence du réseau, document principal et annexe 8.4 Années 2019		980				
	Multimodalité ferroviaire						
Infrastructures & points d'entrée							

Contenu & données

Multimodalité

AUVERGNE - RHON	E-ALPES
Gare	Nombre d'IT
AIGUEBELLE	1
AMBÉRIEU	4
AMBRONAY-PRIAY	2
ANGLEFORT	1
ANNECY	1
AULNAT	1
BADAN	1
BATHIE (LA)	1
BELLEGARDE (AIN)	1
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE	4
BOSSEY-VEYRIER	1
BRENS-VIRIGNIN	1
CHAMBÉRY-CHALLES-LES-EAUX	4
CHANDIEU-TOUSSIEU	1
CLERMONT-FERRAND	4
CLONAS	2
COLLONGES FONTAINES	1
COMMENTRY	1
COURNON	1
COURZIEU-BRUSSIEU	1
COUZON (LOIRE)	1
CRUAS	2
CULOZ	1
CUSSET [VICHY]	1
ENNEZAT-CLERLANDE	1
ÉPIERRE-SAINT-LÉGER	2
FERTÉ-HAUTERIVE (LA)	2
FEURS	1
GANNAT	1
GERZAT	1
GRAND-CROIX	1
GRENOBLE	2
HEYRIEUX	1
HURIEL	1
ISSOIRE	3
JARRIE-VIZILLE	4
LAGNIEU	1
LANGEAC	1
LE POUZIN	
LE POUZÍN LEMPDES	1
	1
LEZOUX	1
LOIRE LOZANNE	2

AUVERGNE - RHONE-ALPES	
Gare	Nombre d'ITE
LYON-GUILLOTIÈRE	1
MEXIMIEUX-PÉROUGES	1
MIRIBEL	1
MONT-DORE (LE)	1
MONTLUÇON	1
LE CHEYLAS	1
MONTLUEL	2
MONTROND LES BAINS	1
MOULINS-SUR-ALLIER	1
NOTRE-DAME-DE-BRIANÇON	2
OULLINS	1
PERRIGNIER	1
PIERRELATTE	2
POMBLIÈRE-SAINT-MARCEL	1
PONT DE DORE	1
PONT DE VEYLE	1
PONTCHARRA-SUR-BREDA-ALLEVARD	1
PONT-DE-CLAIX	1
PONT-DU-CHÂTEAU	1
PONTMORT	1
PORTES-LES-VALENCE	2
PUBLIER	1
PUY-GUILLAUME	1
RIOM	2
RIVES	2
SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY	1
SAINT-AVRE-LA-CHAMBRE	1
SAINT-CLAIR-LES-ROCHES	2
SAINT-ÉGRÈVE-SAINT-ROBERT	1
SAINT-ÉTIENNE-PONT-DE-L'ÂNE [SAINT-ÉTIENNE-CHÂTEAUCREUX]	1
SAINT-FONS	3
SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR	2
SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS	1
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE-ARVAN	2
SAINT-JULIEN-MONTRICHER	1
SAINT-JUST-SUR-LOIRE	1
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE	1
SAINT-QUENTIN-FALLAVIER	5
SAINT-RAMBERT-D'ALBON	2
SAINT-ROMAIN-LE-PUY	2
SAINT-YORRE	1
SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE-SAINT-ROMAIN-EN-GAL	1
SALAISE	2
CARLIÈVE COURNON	4
SARLIÈVE-COURNON	1
SIBELIN TEIL (ARDÈCHE) (LE)	1
, , , , ,	2
UGINE	1
VALBONNE (LA) VARENNES-SUR-ALLIER	1
	1
VAUX-EN-BUGEY	1
VEAUCHE-SAINT-GALMIER	4
VÉNISSIEUX	7
VILLARS LES DOMBES	1
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	1
VIRY	1
VOREPPE	1
VOULTE-SUR-RHÔNE (LA)	1

Titre du document	Etude d'opportunite	é d'un OFP en	Rhône Alpes				
Auteur	DREAL (Etat et assimilé)		<u> </u>		Année	2015	
Thème dominant &	Présentation des conditi	ions à regrouper	pour développer des	OFP.	Pages	43	
contenu général	Multimodalité OFP		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	Infrastructures & points d'e	entrée : Offre & de	mande ; Indicateurs				
Contenu & données							
Multimodalité	☐ Le réseau ferré de la	a région Rhône-A	lpes est constitué :				
	d'un axe No	rd-Sud structura	nt (axe de transit), su nimie et de la grande		situées de r	nombreuses	
	 de deux axe ferroviaires s situées sur c 	s principaux vers sont relativemen es axes, peuvent	t importantes (200 à permettre de structu e et industries diverse	ce-Savoie), sur 250 km). Deux rer une exploi	czones inte tation pour	ermédiaires r un OFP : le	
	■ d'un axe prir	ncipal vers l'Oues	t, considéré comme i	ndépendant.			
	Le réseau ferré est par l'UIC 7 à 9 SV).	en mauvais éta	t notamment sur les	lignes à faible	trafic (ligr	nes classées	
	Les trafics :						
	industriels géne	•	aire s'explique par o assifiés ou de matière a route.				
			tivité de transport de ble du territoire et la	•	•	attribuée à	
	Seules 37 ITE sont e	de 115.					
	□ Définition d'un Opé	rateur Ferroviair	re de Proximité - OFP e lots de wagons po	: se définit co	mme une s		
	Deux sociétés ou gr	oupes ont invest	i récemment dans les	OFP:			
	 Regiorail, co-entreprise avec deux actionnaires Eurorail (commissionnaire de transport belge) et Railroad Development Corporation, société américaine d'investissement. Regiorail a également remporté un appel d'offres lancé par Danone, pour assurer une navette à partir de 2016 entre son site d'Évian et Ambérieu-en-Bugey. Le groupe F2H, comportant des sociétés spécialisées dans les travaux ou la 						
	 Le groupe maintenance développer u 						
×	☐ Le tableau ci-desso de wagons isolés, e		haque département,	le volume de	l'activité d	le transpor	
njen	■ Transport nation	al - Transport int	ernational - TOTAL - 9	% total régiona	al		
s, ei	En Mt	National	International	Total	% tota	l région	
teur	Rhône	2,29	0,89	3,18		7,9	
aci	Ain Haute-Savoier	0,28	0,17	0,45		,4	
des	Savoie	0,85	0,07	0,92	-	1,0	
<u>•</u>	Isère	0,3	0,07	0,37		,4	
até	Loire	1,03	0,53	1,56		3,6	
stra	Total	1,65 6,4	0,25 1,98	1,9 8,38		2,7 00	
ic			•	٥٥٫٥٥	1	00	
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	☐ Flux ferroviaires into ■ Trains complets i ■ Trains complets i	fréquents : 510 0	000 t				

17

■ MLMC (Multi-lots-multi-clients): 300 000 t ☐ Les 300 000 t le MLMC (multi lot/multi client) sont répartis en flux internes au département de l'Isère pour 60 000 t et d'échanges entre le Rhône et l'Isère pour 240 000 t. Les trafics ferroviaires actuels entre la région Rhône-Alpes et le Sud représentent 860 000 t, répartis comme suit : 45 % en groupe de wagons; 36 % en trains complets fréquents ; 19 % en MLMC. ☐ La zone Est regroupe la Suisse, l'Italie et l'Europe de l'Est. Les flux actuels ferroviaires entre Rhône-Alpes et la zone Est sont de 175 000 t, répartis comme suit : 68 % en trains complets fréquents ; 32 % en MLMC. ☐ La zone Nord regroupe l'Ouest de la France, la région parisienne et le Nord, ainsi que le Nord de l'Europe (Allemagne, Benelux, Pays-Bas, Angleterre, etc). Les flux actuels ferroviaires entre Rhône-Alpes et la zone Nord sont de 2,1 millions de tonnes, répartis comme suit : 43 % en trains complets fréquents ; 45 % en groupes de wagons ; 12 % en MLMC.. Un OFP a besoin d'un site d'exploitation ferroviaire. Les sites potentiels pour Rhône-Alpes sont : Aménagement et sites Capacité de transfert Accès routiers Capacité de modal de vrac Présence Capacité de manutentio Présence d'infrastruc tri de n d'ITE pour Accès Sud Accès Est multimodal tures Accès nord du transfert logistiques e modal à proximité Sihelin +++ Vénissieux +++ Ambérieu - (*) ++ +++ ++ +++ +++ Badan +++ + (**) +++ +++ +++ (*) La fonctionnalité de manutention peut être développée. (**) Dans la version maximale du Grand Projet Rhône-Alpes, voir ci-dessus Légende : Fonctionnalités absentes. +++ Fonctionnalités maximales réalisables ++ Fonctionnalités performantes -- Fonctionnalités absentes ou onéreuses + Fonctionnalités existantes --- Fonctionnalités rédhibitoires Les emplois : l'effectif de production direct pour utiliser de façon optimale une structure minimale Ressources humaines est estimé à 17 personnes : 11 agents de conduite et 6 agents de sol. Recommandations. Six OFP sont, à la date de rédaction du rapport, en projet et n'ont pas encore démarré leur actions, projets activité: Ferrivia, sur la zone Franche-Comté; Regiorail souhaite se développer en Lorraine ; Regiorail envisage de se développer dans le secteur de Châlons-en-Champagne ; Fer Alliance, filiale du groupe F2H, à Montceau-les-Mines; le Port de Bayonne projette de devenir un OFP; la société de travaux publics CLMTP pourrait devenir OFP à Sablé-sur-Sarthe. ☐ Des modèles économiques performants peuvent être conçus pour des distances de 200 à 500 km, ou sur des axes où les trafics ne sont pas suffisants pour avoir des trains complets multimodaux. Ces modèles doivent alors combiner : des trains mixtes conventionnels et multimodaux ;

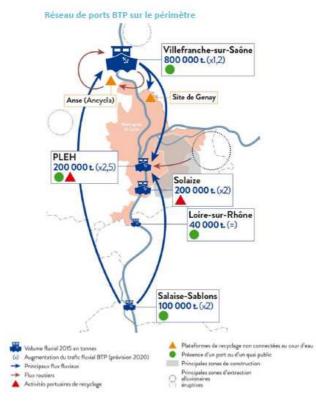
- des chargements ou déchargements de caisses mobiles sur ITE;
- des dessertes de terminal à terminal multimodaux.
- ☐ Préconisation pour développer l'offre ferroviaire :
 - Faciliter le chargement de caisses mobiles sur les ITE en améliorant le modèle économique du transport multimodal;
 - Développer des nouveaux flux ferroviaires qui peuvent être une base pour une offre de nouveaux trains mixtes;
 - Organiser des nouvelles fonctions logistiques adhérentes au transport pour faciliter le transfert modal.
- Des aides et sources de financement existent :
 - Dispositif de financement d'étude par l'ADEME.
 - L'appel à projets Logistique et Intermodalité 2015 s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, pour lequel un consortium d'OFP pourrait candidater.
 - En lien avec l'État, la Région Rhône-Alpes a lancé un plan PME, avec 19 programmes d'accompagnement proposés à travers 8 domaines d'action. Le porteur de projet pourrait ainsi solliciter un financement de la Région, de l'État ou du FEDER au titre de ce dispositif.

Titre du document	Schéma portuaire du pole métropolitain lyonnais et de d'influences.	e ses t	erritoires		
Auteur	VNF (Gestionnaire infrastructure, équipement, port)	Année	2015		
Thème dominant & contenu général					
	Recommandations par port et par filière. Multimodalité & ports				
	Offre & demande ; Infrastructures & points d'entrée				
Contenu & données					

Economie du territoire

Filières économiques

Filière BTP: La métropole de Lyon représente un marché de 9 MT par an polarisé à l'est de la métropole. La part du fleuve est faible de 4% à 10% (métropole, département).



- ☐ <u>Filière conteneurs</u> : les perspectives de croissance pour la filière conteneurs sont sur le PLEH de:
 - 115 000 à 160 000 EVP d'ici 2020 pour le transport fluvial sur le bassin un trafic prévu estimé entre
 - d'environ 180 000 EVP/an en 2020 pour l'ensemble des trafics intermodaux du port c'est à dire les conteneurs du combiné fluvial et les conteneurs du combiné rail-route sur le **PLEH**
- ☐ Filière produits valorisables : la filière représente un potentiel de 400 00 tonnes par an de déchets ménagers. 120 000 tonnes de mâchefers et de 700 000 tonnes/an pour les déchets métalliques.
- Multimodalité

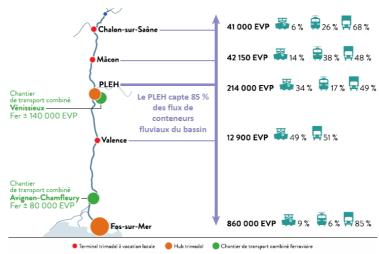
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux

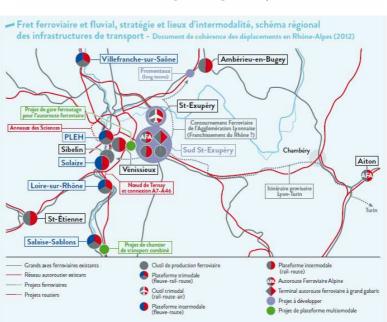
☐ Le schéma portuaire du bassin estime le fret annuel transporté par le mode fluvial sur le

bassin en 2020 à 13,6 millions de tonnes en hypothèse basse et à 16 millions de tonnes en hypothèse haute contre 7 millions de tonnes en 2008.

- ☐ Le trafic fluvial est porté par les ports de :
 - Villefranche-sur-Saône: 0,7 million de tonnes en 2015, 0,9 million de tonnes en 2011. 2% rail 47% fleuve 52% route.
 - PLEH: 1,5 mégatonne en 2015 1,2 mégatonne en 2011. 5% fer, 41 % pré et post acheminement, 19 % route, 22 % oléoduc, 13 % fluvial.
 - Solaize: 113 500 tonnes (2015), 127 000 tonnes (2011). 49% route, 51% fleuve.
 - Givors: 800 tonnes en 2015, 96 000 tonnes en 2011. 6% fleuve, 23% rail, 71% route.
 - Salaise-sur-Sanne: 802 000 tonnes en 2015, 860 000 tonnes en 2011. 15% rail, 26% fleuve, 59% route

Filière conteneurs: une logique de bassin (données 2013)





☐ Le port de Lyon Édouard Herriot est le seul site quadri modal du périmètre : pipe-line, route, fleuve et fer.

85 % des conteneurs fluviaux transitant par le port de Marseille Fos sont chargés ou déchargés au PLEH et, parallèlement, le Grand Port Maritime de Marseille traite environ 60 % des conteneurs de la région Rhône-Alpes.

L'hinterland du PLEH va bien au-delà de la Métropole avec :

- des trafics fluviaux orientés nord-sud,
- un hinterland nord plus étendu que le sud et couvrant également les zones logistiques

situés à l'Est du territoire. Près de 60 % des flux traités sur le port sont ainsi origine ou destination des départements limitrophes dont l'Isère et la zone logistique de Saint-Quentin-Fallavier. En 2014, le PLEH en amont ou en aval de ses services fluviaux ou ferroviaires a géré un trafic de 100 000 camions mais pourrait gérer près de 300 000 camions/an. Les acteurs présents sur port sont notamment : Dépôt pétrolier de Lyon DPL (BP-Carfuel-Carrefour) : stockage: 62 000 m³ répartis en 9 réservoirs de capacité unitaire max de 15 000 m³, approvisionnement: 88 % par oléoduc, 12 % par voie d'eau, distribution: camions citernes chargés au dépôt. EPL (Total): stockage: 180 000 m³, approvisionnement: fluvial 65 000 tonnes en 2008, distribution: citerne routière. SPR (Esso): stockage: 83 000 m³. approvisionnement : uniquement par oléoduc Aménagement, ☐ Villefranche-sur-Saône : 29,3 ha dont 2,6 ha disponibles. sites ☐ PLEH: 184 ha. Les dépôts pétroliers font l'objet d'un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT en cours de mise en œuvre) qui contraindrait 10 ha du port de Lyon Édouard Herriot. □ Port de Solaize : 31 ha. ☐ Port de Givors: 90 ha dont CNR: 60,4 ha dont 4,5 ha disponibles et EDF: 29 ha disponibles sous conditions. ☐ Port de Salaise-sur-Sanne : surface : 98 ha dont 35 ha à aménager. Gouvernance Exploitation des ports : Villefranche-sur-Saône : port public (CCI du Beaujolais) + activités privées. PLEH: Lyon Terminal + activités privées. Port de Salaise-sur-Sanne : Activités privées. Givors: activités privées. Recommandations, **PAR PORT** actions, projets Villefranche-sur-Saône Conforter le grand port vraquier du nord de Lyon sur les filières du BTP et de l'agroalimentaire essentiellement. Long terme: reconquérir du foncier à proximité du port pour les développements futurs Val de Saône Long terme : réserve foncière à maintenir dans le SCOT et le PLU (20 ha) sur la zone de Genay. Port de Lyon Edouard Herriot o Conforter et limiter la filière conteneurs à 200 000 EVP/an o Limiter l'impact du PPRT et lancer les études des différents scénarios d'évolution des stockages d'hydrocarbure o Mieux intégrer le port et développer les filières des services à l'agglomération et de l'économie circulaire: logistique urbaine, BTP, déchets... Délocaliser le silo céréalier sur un autre site (Salaise-sur-Sanne) o Long terme : poursuivre le développement du port vers des fonctions de desserte du cœur de l'agglomération. Solaize-Sérézin-Ternay Développer le site sur l'économie circulaire en lien avec le PLEH notamment BTP et déchets du BTP.

Givors/Loire-sur-Rhône

 Relancer la démarche partenariale de cadrage du plan de développement du site (en lien avec l'atout que constitue la darse) maintenant que l'on sait que l'on ne développera pas de plateforme publique à conteneurs.

Salaise-sur-Sanne

- Développer les fonctions régionales en relais du PLEH notamment sur la filière conteneurs (au sein de l'espace transport combiné fer/fleuve/route 15 à 20 ha au total), de l'agro-alimentaire et des autres pondéreux;
- Accueil des stockages céréales du PLEH à Salaise-sur-Sanne (Sud de l'emprise);
- Réduire la contrainte du PPRT à l'entrée du port;
- Long terme : préservation de foncier pour les développements de long terme (procédure ZAD) au-delà du périmètre actuel de la ZAC.

SELON LES FILIERES ECONOMIQUES

- Hydrocarbure: garantir l'alimentation en hydrocarbures de la région. conserver les capacités de développement de la plateforme multimodale que constitue le port de Lyon. Le travail à réaliser sur la filière des matières dangereuses nécessite des études et une concertation spécifique.
- Conteneurs : conforter le port de Lyon Edouard Herriot. Prévoir l'avenir au port de Salaisesur-Sanne/Sablons.
- Agro-alimentaire: localiser les activités à Villefranche-sur-Saône, Givors/Loire-sur-Rhône, Salaise-sur-Sanne. Réduire la contrainte PPTR pesant sur la zone portuaire de Salaise-sur-Sanne/Sablons.
- Déchets ménagers et assimilés :
 - o Intégrer très en amont la problématique logistique multimodale des nouveaux projets (incinérateurs, plate-forme de maturation des mâchefers, centre tri/recyclage, embranchement fluvial...). Envisager l'intégration du transport fluvial dans le schéma d'organisation de ces services urbains.
 - o Créer une déchèterie fluviale offrant aux résidents du centre-ville un service de proximité, installé le long des quais.
- BTP: créer le réseau de quais nécessaire à ces activités. L'approvisionnement des pôles urbains et industriels par voie d'eau est à consolider en favorisant le développement du couplage approvisionnement en granulats et recyclage des matériaux de démolition. L'équilibre des flux aller/retour augmente la compétitivité du mode fluvial.

PRECONISATIONS - GOUVERNANCE :

Porter à connaissance des territoires et des acteurs économiques et des transports le schéma portuaire.

- Pérenniser la tenue d'une réunion annuelle avec les membres du COPIL.
- Mettre en place progressivement des comités consultatifs locaux avec les communes et groupements de communes de chacune des plates-formes portuaires.
- Dispositifs existants : charte du PLEH, charte de Givors-Loire/Rhône, ...

Titre du document			sentation du projet de développement du site industrialo-portuaire de aise - Sablons.				
Auteur			Syndicat mixte de la zone industrialo portuaire de Salaise Sablon Date (Commune, Intercommunalité, Métropole) Catram - Inddigo.				
	ème dominant & contenu néral		sentation du projet de développement du site industrialo portuaire Pages 131+15 salaise / Sablons.				
		Mul	timodalité & ports				
		Infra	astructures & points d'entrée ; Ports ; Schéma & plateformisation				
Coi	ntenu & données						
	Positionnement logistique	Le canal latéral du Rhône, en limite sud du département de l'Isère se situe sur un axe économique européen majeur de circulation multimodale (fluviale, ferroviaire et routière) et de productions pharmaceutiques et chimiques. La ZIP est au Barycentre de 4 grandes métropoles régionales, à proximité de l'autoroute A7 : échangeur de Chanas à 1km, Lyon 40 km, Saint-Etienne 80 km, Grenoble 90 km, Valence 50 km Mais le site de Salaise-Sablons est en concurrence potentielle avec d'autres sites de la					
			vallée du Rhône tels que Valence ou le Port Edouard Herriot.				
	Multimodalité		 3 500 m de bord à voie d'eau. 2, 5 millions de tonnes dont 800 000 tonnes traitées par le port public. Un embranchement ferroviaire direct : 300 000 tonnes manipulées sur le port public 				
	Aménagement, sites	nagement, sites					
		 Les activités de transformation seront préférentiellement installées en bord à quai et embranchées (ce sont les activités à fort potentiel de report vers le fer et le fleuve). Les activités tertiaires d'ingénierie et de petites productions se situeront à l'est de la Sanne : elles sont également la partie la plus visible de la zone depuis la RN7 et la RD1082 et constituent la vitrine de la ZIP. Les zones les plus denses se trouveront à proximité de la zone de vie, de manière à 					
			créer des complémentarités et des synergies.				
			Estimations pour un terminal ferroviaire à conteneurs. o terre-pleins, quais et cours ferroviaires : o terminaux distincts 31 540 000 € o terminal unique 36 290 000 €				
ieux	Impacts environnementaux	□	Les principaux enjeux environnementaux sont : Préserver et valoriser au mieux les zones naturelles,				
Diagnostic. stratégie des acteurs. enieux			 Limiter les zones imperméables par une gestion douce de l'aléa inondation et du ruissellement, Gérer les transitions entre zones urbanisées et zones naturelles, 				
tégie de			 Opter pour des solutions douces en matière de dépollution, Eviter la fragmentation des espaces, urbanisés ou non, 				
strat			 Mise en place d'un système de management environnemental (SME) 				
nostic. s			Ces objectifs se déclinent notamment pour : Le fonctionnement et l'entretien de la zone : Entretien doux des espaces verts, des				
Diag			réseaux, de la voirie et de la signalétique. Les relations et l'accompagnement des entreprises (suivi et conseil environnemental)				

Gouvernance

- ☐ Les différents documents stratégiques et de planification :
 - Schéma départemental des espaces d'accueil d'activités économiques du Conseil Général de l'Isère.
 - Schéma Régional des Services de Transports.
 - SCOT des Rives du Rhône.
 - Schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon.
 - Plan Rhône (volet fluvial aménagements portuaires).
 - Le portage politique du projet est partagé à parité avec la Région Rhône-Alpes le Département de l'Isère et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais. Le comité d'orientation stratégique est constitué: des gestionnaires du site (CNR, CCI Nord Isère, VNF, RFF, SNCF), des syndicats mixtes Rhône Pluriel et SCOT des Rives du Rhône, des opérateurs logistiques et industriels (Naviland Cargo, GIE OSIRIS, plateforme chimique).

Recommandations, actions, projets

Parmi les scénarios proposés :

- Créer un pôle logistique complet, d'influence européenne, régionale et locale présentant une diversité des prestations:
 - Port avancé des ports du Sud et du Nord,
 - Centres de distribution européens, activités logistiques,
 - Logistique froid et conteneurisée.
 - Distribution produits chimiques spécialisés.
- ☐ Compléter et assurer la continuité des autres sites logistiques de la région et mettre en valeur les réseaux intermodaux et les services associés aux zones logistiques.

Salaise-sur-Sanne sera le seul site, de cette surface et avec une offre trimodale, qui soit disponible dans la région,

- Les projets de développement de zones d'activités ou de zones industrielles doivent être réfléchis et pensés dans la perspective d'éviter le gaspillage d'espace. Les collectivités doivent limiter le mitage du paysage et regrouper les projets.
- Le projet doit être largement partagé sur le territoire élargi. Le Rhône ne doit pas non plus créer d'effet frontière et le projet doit concerner les deux rives du fleuve.
- L'ouverture doit créer une dynamique de partenariat/réseau et non de concurrence (avec les autres sites ou les autres collectivités).
 - o Travailler avec tous les partenaires économiques,
 - O S'appuyer sur l'endogène, pour pallier la baisse des investissements étrangers,
 - o Rechercher des complémentarités avec les activités existantes et futures, se montrer sélectif pour éviter les effets cumulatifs et risques de mono-activité.

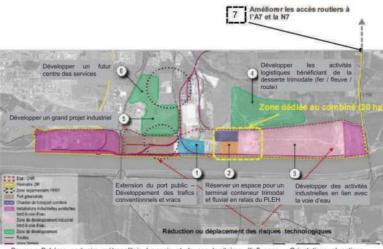
Les processus de sélection ne doivent pas entrainer de délais susceptibles de décourager les demandeurs. Les postulants doivent pouvoir faire une demande d'information à n'importe quel organisme régional ou local et y trouver l'intégralité des réponses à leurs questions, qu'elles concernent les potentialités de transport, de recrutement, de formation, etc. Le système du guichet unique permet de centraliser et mutualiser l'information. Il permet également d'assurer les fonctions de communication et de commercialisation.

Tit	re du document	Projet INSPIRA - ZAC de la zone industrialo portuaire de Sal Sablons - Dossier d'enquête préalable a la DUP - Dossie d'Utilité Publique Pièce - Notice explicative			
Auteur		INSPIRA (Gestionnaire infrastructures, équipements, ports)	Date	2018	
Thème dominant & contenu général		Présentation du projet de développement du site industrialo portuaire de Salaise / Sablons.			
		Multimodalité & ports			
		Infrastructures & points d'entrée ; Ports ; Schéma & plateformisation			
Со	ntenu & données				
 2ème 1ère 2ème Pôle Forte Pôles I'éner Cette région e son territoire Roanne, Bour comme la prin projets sur de pointe et aux correspondent 		 1ère région industrielle française 2ème pôle de R&D français - 8ème PIB régional européen avec 2000 Pôle d'enseignement supérieur d'envergure internationale Forte Densité d'emplois en recherche Pôles d'excellence internationaux : chimie et environneme l'énergie, aéronautique, santé, numérique Cette région est caractérisée par la présence de plusieurs pôles urbains son territoire : agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annecy Roanne, Bourg-en-Bresse et Clermont-Ferrand. Le territoire lyonnais a comme la principale métropole française de dimension européenne. Rhôr projets sur des secteurs divers : de l'industrie manufacturière traditionn pointe et aux services. La région est particulièrement attractive dan correspondent aux pôles de compétitivité présents sur son territoire 	2ème région économique et touristique française 1ère région industrielle française 2ème pôle de R&D français - 8ème PIB régional européen avec 240 Md Pôle d'enseignement supérieur d'envergure internationale Forte Densité d'emplois en recherche Pôles d'excellence internationaux : chimie et environnement, technologies de l'énergie, aéronautique, santé, numérique région est caractérisée par la présence de plusieurs pôles urbains importants sur tout rritoire : agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annecy, Valence, Chambéry, e, Bourg-en-Bresse et Clermont-Ferrand. Le territoire lyonnais apparaît, après Paris, e la principale métropole française de dimension européenne. Rhône-Alpes accueille des sur des secteurs divers : de l'industrie manufacturière traditionnelle aux industries de et aux services. La région est particulièrement attractive dans les domaines qui condent aux pôles de compétitivité présents sur son territoire. Marquée par une on industrielle forte, la région conserve la place de deuxième région industrielle		
irs. enieux	Positionnement logistique	La zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons bénéficie d'atouts importants que sont sa localisation géographique, sa proximité immédiate d'un bassin industriel reconnu et ses capacités d'accueil et de dessertes multimodales (Autoroute A7, proximité de la RN7, ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille, axe fluvial à grand gabarit Rhône-Saône). Le projet INSPIRA, Espace Industriel Responsable et Multimodal, consiste à étendre la zone industrialo-portuaire existante dans la continuité de la plate-forme chimique de Roussillon. Le Syndicat Mixte de la zone industrialo-portuaire et la Compagnie Nationale du Rhône souhaitent développer l'implantation d'activités d'avenir, conforter les services et infrastructures de report modal vers le fer et le fluvial, mettre en œuvre une offre de services industriels élargie en application du concept d'économie circulaire dans une perspective de création et de consolidation d'emplois. INSPIRA s'étend sur 336 hectares (pour une surface à aménager de 221 ha) entre le canal du Rhône à l'Ouest, la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille à l'Est, la plateforme chimique les Roches-Roussillon au Nord et la RD1082 au Sud.			
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Multimodalité, Aménagement, sites	Il est envisagé à l'intérieur du périmètre de la zone industrialo-portuaire : des grands projets structurants · des entreprises de transformation et de logistique · du Tertiaire/Ingénierie · des PME / PME des zones vertes/paysagères, · une réserve foncière pour un futur terminal conteneurs · le confortement du Port ·			

des zones de services

Un scénario baptisé « ECO+ » indique la répartition et la représentativité des différentes vocations économiques envisagées.

Le site portuaire de Salaise (Projet INSPIRA)



Source : Schéma portuaire métropolitain lyonnais et de ses territoires d'influence - Orientations et actions

Les implantations en bord à voie d'eau sont valorisées par la desserte ferrée qui bénéficiera d'aménagements (rallongement et augmentation du nombre de voies du faisceau de réception et voie de manœuvres de composition de train). Le chantier de transport combiné rail-route est prévu sur 20 ha au bord du canal du Rhône afin d'accueillir plus de convois de marchandises. Il est conçu pour traiter à terme deux trains de 830 m simultanément (d'où 4 voies de 410 m et un faisceau de soutien qui permettra également de traiter des trains de marchandises conventionnelles).

Avec un trafic annuel de marchandises de plus de 800 000 Tonnes par voie fluviale et près de 600 000 Tonnes de marchandises acheminées par le train, INSPIRA constitue la deuxième plate-forme portuaire multimodale après Lyon à l'échelle du Bassin du Rhône et se situe parmi les premiers sites FRET de la région Auvergne Rhône-Alpes et de la vallée du Rhône. Il bénéficie également de la proximité de la plate-forme chimique et de la zone industrielle, qui génèrent déjà des flux en direction des infrastructures portuaires existantes. La répartition modale des flux constatée est de : 55% pour la route - 18 % pour le ferroviaire - 27% pour le fluvial.

Le projet INSPIRA s'inscrit dans la stratégie nationale de relance portuaire, spécifique aux Grands Ports Maritimes, qui rappelle que le système portuaire français doit s'appuyer sur 3 piliers : « logistique et intermodalité, développement industriel, aménagement des espaces ». Le trafic fluvial sur le bassin s'élève en 2012 à 6,43 Millions de Tonnes, dont 45% à l'international via les ports de Marseille et Sète et 55% interne au bassin. Le projet INSPIRA a pour ambition de consolider la part du transport massifié de marchandises (fer - fleuve), avec un objectif de 45% des flux à l'horizon 2035.

- ☐ Aménagements prévus en phase 1 (2018 2020) :
 - carrefour, franchissement et voirie interne,
 - aménagements hydrauliques de gestion des inondations permettant la première phase de commercialisation en rive droite de la Sanne et sur la zone nord,
 - Mise en place de la Gestion pluviale et gestion de la zone humide.
- ☐ Aménagements prévus en phase 2 (2021 2025) :
 - Prolongement de la voie ferrée le long du canal et renforcement du faisceau de réception,
 - Aménagement de voiries,
 - Mise en place des aménagements hydrauliques de gestion des inondations

permettant l'aménagement du secteur sud

- Mise en place de la Gestion pluviale et gestion de la zone humide.
- ☐ Aménagements prévus en phase 3 (2026 2035) :
 - Mise en place de la plateforme de transport combiné,
 - Aménagement de carrefour et voiries,
 - Mise en place de la Gestion pluviale et gestion de la zone humide.

Ressources Humaines

Les 104 ha de parcelles déjà urbanisés génèrent 900 emplois à dominante industrielle. Le développement du site permettrait de créer près de 2 000 emplois supplémentaires. Le nombre d'emplois créé évoluera en fonction du phasage de création des surfaces de plancher : Phase 1 environ 1 070 emplois, Phase 2 environ 290 emplois, Phase 3 environ 640 emplois.

Impacts environnementaux

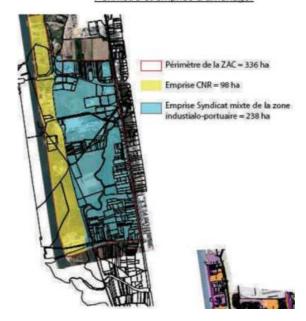
Qualité environnementale du projet (gestion du risque inondation, gestion des eaux pluviales, préservation et renforcement du corridor écologique de la Sanne, préservation de la ressource en eau, mise en œuvre d'une trame urbaine, adaptation des aménagements pour inciter à l'utilisation des transports en commun et à la pratique du vélo, plan guide pour réduire les possibilités de construction à l'aplomb des lignes à haute très haute tension en positionnant préférentiellement les voies de desserte sous leur emprise, stratégie énergétique qui prévoit plusieurs scénarios énergétiques afin d'anticiper les possibilités de valorisation énergétique des futures implantations, mise en place d'un plan d'actions à travers la politique environnementale et sociétale engagée par le syndicat mixte).

Gouvernance

L'ensemble des acteurs de la zone industrialo-portuaire sont regroupés au sein d'un Syndicat Mixte et partenaires de CNR.

Par délibération du 06 décembre 2013, le bilan de concertation et le dossier de création de ZAC ont été approuvés par le comité syndical du Syndicat Mixte de la zone industrialoportuaire de Salaise-Sablons. Depuis 2011, des négociations ont été menées avec l'ensemble des propriétaires et locataires des terrains concernés. A ce jour, près de 92 % des terrains nécessaires à la réalisation de cette opération ont été maîtrisés par Isère Aménagement et par le Syndicat Mixte.

Périmètre et emprise à aménager



Le projet répond aux documents cadres de planification urbaine et aux grands projets régionaux : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme Givors-Vienne et SDAU (1977), traité de concession entre l'Etat et la Compagnie Nationale du Rhône (1984), SCOT des Rives du Rhône, schéma portuaire du pôle métropolitain lyonnais, Grand Projet Rhône Médian, PADD de Salaise-sur-Sanne et de Sablons, appel à projets « Territoires Hydrogènes »

Titre du document		Etude de marché auprès des entreprises du Nord Ardèche en te transports de marchandises	ermes de	2			
Aut	eur	SM Ardèche Verte (Commune, intercommunalité, Métropole) CATRAM Consultant		2007			
Thème dominant		Analyse du marché des transports de marchandises alternatifs à la route en Ardèche Pages 22					
		Multimodalité & ports					
		Infrastructures & points d'entrée ; Offre & demande ;					
Cor	ntenu & données						
	Economie du territoire	Un tissu économique et des industries dynamiques et diversifiés mais : p pas de grand distributeur pouvant jouer un rôle moteur pour le repor premier service (le fond de cale)					
	 Des PME et PMI dispersées dans un territoire de moyenne montagne, desser seulement 						
		Des flux qui concernent des volumes réduits et fragmentés, des organisations logistiques en flux tendus (mais des approvisionnements plus massifiés), une l'orientation des flux souvent nord-sud,					
		☐ Des entreprises expéditrices ou destinataires qui n'ont pas toujours la maîtrise de leur transport.					
	Positionnement logistique	☐ Un territoire de moyenne montagne qui ne touche au réseau autoroutier et ferroviaire que par sa limite Est					
jeux		 Des infrastructures fluviales et ferroviaires de grandes capacités mais sous-utilisées, infrastructures routières très sollicitées qui connaissent des périodes de congesti quotidiennes, 					
égie des acteurs, enjeux		Un effet "tunnel": les connexions (les terminaux) aux infrastructures (fer, fleuve) sont s plus au sud soit plus au nord					
act		 Les projets pouvant renforcer le positionnement logistique régional : création d'un nouveau terminal conteneurs fluvial entre Vienne et Valence, 					
des							
atégie		 création d'un troisième chantier de transport combiné rail-route (apr de Lyon Edouard Herriot-PLEH), 	rès Vénissi	eux et Port			
c, str		 contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, 					
ostio		 réouverture de la voie ferrée rive droite du Rhône aux trains de voyage 	geurs,				
Diagnostic, strat		réalisation éventuelle d'un nouveau franchissement du Rhône.					
Ö	Performances	☐ La seule entreprise (Delmonico Dorel, carrière de granulats) utilise le mode fluvial de manière régulière et effectue la majeure partie de ses transferts par la voie d'eau. Elle est implantée sur le port de Salaise - Sablons.					
		☐ Les entreprises reçoivent bien le discours sur le report modal mais seul un petit nombr d'entre elles se sont réellement intéressées à la question					
	Aménagement, sites	Un nouveau terminal de transport combiné rail-route est en projet dans l'agglomérai lyonnaise mais son emplacement reste à déterminer. Il sera a priori localisé sur le tracé futur contournement ferroviaire de l'agglomération.					
		Un troisième terminal fluvial à conteneurs reste également à trouver sur Lyon Edouard Herriot n'a plus de possibilité d'extension après l'inaugur 2ème terminal.					
		 Les sites envisagés : Sablons Vienne Sud : des perspectives importantes de développem tri-modale actuelle sont envisagées 	ent de la _l	olate-forme			

	 Andancette: L'ancien site Saint-Gobain pourrait tout à fait se prêter au développement d'une zone portuaire, après dépollution.
	 Saint-Vallier: Le site actuellement en partie occupé par la papeterie Emin Leydier et par le fabricant de carreaux céramiques Novoceram présente des caractéristiques très intéressantes: bord à voie d'eau, embranché fer, accès routier
Gouvernance Préconisations	 Le syndicat mixte a vocation à participer, ne serait-ce qu'en simple observateur, et à suivre les travaux de la RUL (Région Urbaine de Lyon), de l'ORT (Observatoire régional des Transports), du Plan Rhône (contrat de projet interrégional)
	 Pour le Syndicat mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons qui est en cours de création, le syndicat devrait en être, à terme, un membre à part entière.

Titr	e du document		proche globale des besoins d'équipements d'intermodalit paine lyonnaise	é pour la	région
Auteur			. (Commune, intercommunalité, Métropole) ction	Année	2008
Thème dominant & contenu général		Les	enjeux de l'intermodalité pour la place économique lyonnaise.	Pages	30
		Mul	Multimodalité		
		Trai	nsport combiné rail-route ; Ports ; Infrastructures & points d'entrée ; Schéma &	plateformisc	ntion
Cor	ntenu & données				
	Infrastructures routières	La r	oute représente à elle seule 90 % des trafics		
	Multimodalité , Aménagement, sites		Le seuil de pertinence pour le mode massifié est de 600 km. Toute du coût de l'énergie, de la réglementation, de la saturation du réseau significativement cette distance.		
			Trafics et part du transport combiné rail-route : Les trafics se échanges interrégionaux (82,6 millions de tonnes avec équilibrexpédition), les échanges internationaux (9,9 millions de tonnes, supérieur à l'export) et le transit (50 millions de tonnes dont 7 L'ensemble représente environ 143 millions de tonnes par an, soit poids lourds par jour. La part du transport combiné rail-route est fatrafics de Rhône-Alpes. L'essentiel des équipements supportant les flux de marchandises se (mode routier), soit dans Lyon (mode ferré et fluvial). Deux sites existent :	e entre ré, l'import e l'3 % en int l'équivalent aible : envir	éception et étant 10 % ernational). t de 32 000 ron 2 % des soit à l'est
			 le Port de Lyon Edouard Herriot les chantiers de transport combiné rail-route de Vénissieux / Sair Les infrastructures qui les desservent sont en voie de saturation ave lourds par jour sur la rocade Est et 300 trains de fret qui transitent l'agglomération. 	c près de 1	
			Les volumes traités et les hinterlands des chantiers de transportexistants à Lyon sont : • pour Naviland Cargo à Vénissieux : • 95 000 EVP (70 % à moins de 100 km de Lyon (Sud-Est, Is de 30 km de Lyon ; 30 % au-delà de 100 km (reste région limitrophes)) • Pour Novatrans à Vénissieux / Saint-Priest : En 2007, moins de 40 le trafic est dominé par le marché de la chimie situé à proxime grenobloise : 1/3 du trafic s'effectue à moins de 50 km et un au km. • 600 PL/jour induit par l'exploitation actuelle de ces deux che 3.000 PL/jour pour la zone d'activité de Mions-Corbas. • 15.000 PL/jour sur la rocade au droit de Vénissieux. Aujourd'hui, la densité de circulation est telle (tous types de trafic) d'envisager un développement significatif du fer avec les équipement des circulations qui empruntent le nœud ferroviaire lyonnais est (évaluée à environ 970 sillons/jour). Les sites ferroviaires existants intervenant dans la gestion du trafic de	ère) dont 3 Rhône-Alpe 0 000 EVP. mité et dar utre tiers à antiers. qu'il parait ts existants. proche de	3% à moins set régions ns la région plus de 100 impossible. Le nombre la capacité
			 Sibelin: (haut débit ferroviaire l'un des trois hubs principaux Badan: triage situé sur la Magistrale Eco Fret (en rive droite dassurer le tri et la livraison des wagons de sa zone et intervient Sibelin. Il constitue le point de passage de nombreux trains de 	en appui d	du triage de

- l'Autoroute Ferroviaire (Le Boulou-Bettembourg).
- Chasse-sur-Rhône : ancien triage au sud de Sibelin.
- Lyon Guillotière: création du Technicentre sur le site de l'ancien triage. Assure deux fonctions importantes: desserte du Port de Lyon Edouard Herriot et point de relais ou de rebroussement pour les trains à destination de Vénissieux et de l'est lyonnais.
- St Germain au Mont d'Or : ancien triage qui assure la desserte de sa zone en wagons isolés. Excentré au nord de la zone de chalandise naturelle des trafics intermodaux lyonnais.
- Ambérieu-en-Bugey: ancien triage qui assure le tri et la desserte des wagons isolés destinés à sa zone tout en jouant le rôle de relais pour les trains en provenance et à destination de l'Italie.
- Saint Etienne Pont de l'Ane
- ☐ Sites existants équipés aujourd'hui pour le traitement du trafic intermodal:
 - Vénissieux : utilisé en délestage de la gare de triage de Sibelin, ce site effectue le tri et la livraison des wagons destinés à sa propre zone. Il accueille les deux chantiers de transport combiné rail-route du fait de sa proximité du couloir rhodanien de la chimie comme des grandes zones logistiques.
 - Port de Lyon Edouard Herriot : site équipé de deux terminaux en mesure de traiter les conteneurs maritimes. Dispose d'un important réseau de voies ferrées en mesure d'assurer des trafics conteneurs et conventionnels tout en disposant à proximité de surfaces de stockages importantes.
 - Site de Saint-Etienne: la croissance des trafics conteneurisés permet de justifier la création d'un terminal à conteneurs. Un premier chantier privé pourrait voir le jour sous l'impulsion d'un transporteur privé sur le site d'Andrézieux-Bouthéon « Opéra Parcs ».
 - Site de Grenay : site d'environ 20 hectares propriété de RFF (ancienne base travaux). Accolé à un vaste foncier non bâti, il pourrait dégager une superficie d'environ 100 hectares. Sa force est sa position proche du barycentre des marchés, associé à une desserte ferroviaire de premier ordre dès l'arrivée du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération de Lyon CFAL (programmé en 2018).
 - Site du secteur sud de l'aérogare de Lyon-Saint-Exupéry : potentiel mobilisable de plusieurs centaines d'hectares, ce lieu pourrait recevoir des équipements intermodaux bien que situé dans une zone fortement contrainte.
 - Site d'Ambérieu-Leyment Les Fromentaux : à proximité d'Ambérieu-en-Bugey, le site de Leyment (ancien terrain militaire de près de 120 hectares) pourrait recevoir un chantier de transport combiné et d'AFLE (avec ou non association d'équipements logistiques).
 - Port fluvial de Vienne sud Salaise / Sablons : site portuaire aujourd'hui desservi par le fer
 - Port fluvial de Villefranche-sur-Saône: port orienté vracs, pourrait être équipé à terme d'un portique à conteneurs (mais tirant d'air réduit passage de 3 à 2 couches conteneurs par barge). Ce site pourrait devenir la porte d'entrée trimodale nord de la région Rhône-Alpes.

Titr	e du document	Etude pour la promotion de la Nouvelle Transversale ferroviair (RACO).	e Est – O	uest			
Auteur		RACO (Association, cluster, fédération) Samarcande	Année	2012			
Thème dominant & contenu général		La liaison portée par l'association RACO (Rhône-Alpes-Centre-Océan) de Nouvelle Transversale Ferroviaire Est-Ouest (NTFEO) constitue une opportunité de création d'un nouveau barreau ferroviaire entre Lyon/Dijon et Nantes. Cette étude vise à évaluer les enjeux et les potentialités pour le fret ferroviaire sur cette nouvelle liaison.	Transversale Ferroviaire Est-Ouest (NTFEO) constitue une ité de création d'un nouveau barreau ferroviaire entre Lyon/Dijon s. Cette étude vise à évaluer les enjeux et les potentialités pour le				
		Multimodalité Corridor					
		Offre & demande ; Infrastructures & points d'entrée ; Transport combiné rail-route ; Po	Offre & demande ; Infrastructures & points d'entrée ; Transport combiné rail-route ; Ports				
Cor	ntenu & données						
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		La Nouvelle Transversale Ferroviaire Est-Ouest (NTFEO) permettra de relier le Grand-Ouest, quest un des territoires les plus peuplés et les plus dynamiques en matière de démographie. Le industries du travail des métaux, de la mécanique et de l'équipement industriel ou d'équipement électronique professionnel sont fortement implantées dans l'Ouest (Pays de la Loi et Centre) et en Rhône-Alpes et Grand-Est, ce qui implique probablement d'importantes relatio fonctionnelles et donc des échanges de marchandises entre les entreprises spécialisées de crégions. La dimension portuaire est celle pour laquelle les enjeux de NTFEO sont les plus importants : GPM Nantes-Saint-Nazaire, actuellement essentiellement un port régional, mais pourra devenir un grand port maritime français à l'instar de Marseille et du Havre. Actuellement, su trafic ferroviaire représente seulement 5% des 30 millions de tonnes de trafic total du port le GPM Nantes ST Nazaire a comme objectif d'atteindre les 500 000 EVP. GPM La Rochelle : toutes les opportunités d'extension de reports intermodaux vers l'Est so des potentiels de développement importants. Les trafics routiers actuels entre l'Ouest et l'Est de la France montrent que plus de 10 millions de tonnes dans chaque sens de circulation sont concernées par la liaison. Les régions les plémettrices/réceptrices de ce potentiel sont : A l'Est : Bourgogne (6,6 millions de tonnes) et Rhône-Alpes (6,5 millions de tonnes) ;					
Diagno	Positionnement logistique	La mise en service de NTFEO permettrait des trafics massifiés entre l'océan et un ou plusieurs corridors logistiques majeurs, en particulier le couloir Saône-Rhône et le couloir rhénan. Cette opportunité permettrait ainsi d'élargir considérablement l'hinterland des ports de l'Atlantique e notamment des Grands Ports Maritimes de Nantes-Saint Nazaire et de La Rochelle. A l'échelle de la France, cette nouvelle relation permettrait de compléter le maillage logistique du territoire en proposant un débouché maritime à l'Ouest au second pôle logistique français (la métropole lyonnaise). Elle permettrait en outre de prolonger à l'Ouest et vers l'Atlantique l'axe Rhin-Doubs-Saône, qui assure les flux allemands vers la Méditerranée et de même qu'une interconnexion avec les deux principaux corridors logistiques français, l'Euro-corridor Moselle Saône-Rhône-Espagne et le corridor atlantique Manche-Paris-Bordeaux-Espagne.					
	Multimodalité	NTFEO permettrait de transférer sur le rail une partie des flux nationaux rou service de nouveaux corridors multimodaux Est-Ouest.	transférer sur le rail une partie des flux nationaux routiers et de mettre en				

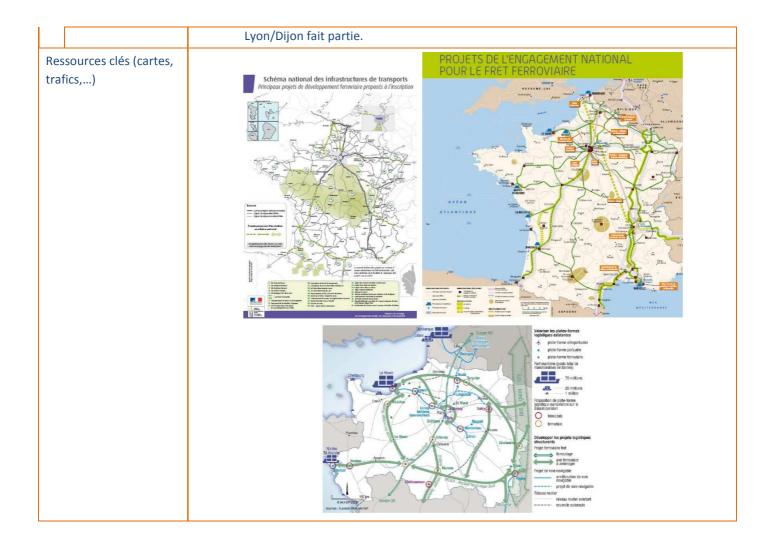
Aménagement, sites

- Dynamique logistique sur les territoires concernés par le projet : L'essentiel de la dynamique logistiques s'est faite dans les principales régions métropolitaines françaises et en particulier le long de l'axe logistique Lille-Paris-Lyon-Marseille. La réalisation de NTFEO permettrait le renforcement d'un corridor transversal, déjà constitué par un important axe autoroutier reliant Lyon à Nantes, en structurant un véritable corridor multimodal
- Selon l'engagement national pour le fret ferroviaire, sur NTFEO, quatre chantiers de transport combiné existent ou auraient une pertinence : Montoir de Bretagne (proche du GPM Nantes Saint-Nazaire), Tours, Dijon-Gevrey et Lyon-Vénissieux. Un maillage des chantiers de transport combiné rail-route permettrait d'impulser une nouvelle dynamique logistique et la réalisation de zones logistiques notamment à : Angers, Tours, Vierzon, Nevers, Moulins,...

Gouvernance

Etat des lieux des document d'orientation intégrant la NTFEO ou susceptibles de l'impacter

- ☐ Niveau européen : Commission Mobilité et Transport de l'Union Européenne : En 2011, la CE a établi une nouvelle carte des RTE-T (UE 27 Core Network 2030). Cette carte n'intègre pas de liaison Est/Ouest par le Centre de la France.
- Niveau national:
 - Le SNIT en 2011 identifie les projets de création ou d'amélioration d'infrastructures de transports souhaitable en France à horizon 20 à 30 ans. Les projets ferroviaires proposés à l'inscription intègrent cinq liaisons pouvant impacter NTFEO : le projet de LGV Poitiers-Limoges, le projet de tunnel entre Lyon et Turin, le projet de contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, le projet de ligne nouvelle POCL, le projet de barreau Est/Ouest assimilé à la liaison NTFEO.
 - L'Engagement National pour le fret ferroviaire: a déterminé un Réseau Orienté Fret (ROF) et inscrit la liaison NTFEO dans ce réseau avec une option Nevers-Chagny à l'Est.
 - Le Plan de Relance de l'Economie Française (2009): seules trois régions ont bénéficié de travaux sur des lignes ferroviaires pouvant être assimilées à un « barreau » Est/Ouest : le Centre avec des travaux sur la ligne Bourges-Nevers ; le Limousin avec des travaux sur les lignes Poitiers-Limoges et Limoges-Guéret ; Poitou-Charentes avec des travaux sur les lignes Poitiers-Limoges et Saintes-Angoulême.
- ☐ Niveau régional, SRADDT, SRIT, CPER :
 - Pays de la Loire : l'action A6 soutient la réalisation de la VFCEA et évoque les trois variantes retenues par RACO à l'Est de la ligne
 - Centre: Le CPER 2007-2013 indique un « Grand projet de développement du fret ferroviaire » pour 107,7 millions d'€ dont 78 millions alloués à la modernisation de la Transversale Nantes-Lyon. Le SRADDT à horizon 2020 établit dans le diagnostic que deux axes de développement dans la région participent à la pertinence de NTFEO: l'axe ligérien de Nantes à Orléans via Tours et le système central d'Orléans à Lyon via Bourges.
 - Bourgogne: le CPER 2007-2013 indique l'opportunité de constitution d'un axe fret de contournement de Paris pour 1,5 Millions d'euros uniquement pour les études VFCEA et autres. Le SRIT de 2007 indique pour sa part « Aménager une grande transversale ferroviaire: la VFCEA ». Cette action comprend l'électrification de Nevers-Chagny et l'adaptation au gabarit B+ pour le trafic conteneurs.
 - Rhône Alpes: CPER 2007-2013 intègre un grand projet pour « Investir sur des axes ferroviaires majeurs » c'est à dire: nœud ferroviaire de Lyon, intermodalité à l'Est de Lyon, « amélioration de l'axe Lyon-Centre-Ouest ». Dans le SRIT de 2008, l'Objectif 7 souhaite « Faciliter et orienter la modernisation des infrastructures ferroviaires » avec notamment la réalisation d'études pour l'ouverture vers le centre et l'ouest de la France (Bordeaux, Nantes).
 - C8 (conférence regroupant Ile-de-France, Centre, Pays de la Loire, Bourgogne, Picardie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Basse-Normandie): cet organisme souhaite la création de trois rocades ferroviaires pouvant accueillir un service de ferroutage et traversant les régions limitrophes de l'Ile-de-France dont la VFCEA Nantes-Tours-Vierzon-



	2	
	9	į
	2	Į
	San	ļ
	ל	
	ú	
	7	
٠	Č	į
	ţ	
	otrotorio	
	t	
	2	
	Jan Cape	0

Titre du document	Développement de l'intermodalité dans les Alpes franco-italiennes				
Auteur	InterAlpes (Association, cluster, fédération) Jonction - Samarcande	Année	2012		
Thème dominant & contenu général	Analyse prospective des échanges entre les régions situées de part et d'autres des Alpes, et identification des équipements et services d'intermodalité à privilégier à court/moyen terme pour assurer ce potentiel développement des trafics ferroviaires intermodaux.	Pages	28+99+1 58+107+ 47		
	Multimodalité Corridor Offre & demande ; Infrastructures & points d'entrée ; Transport combiné rail-route ; Po	orts			

Contenu & données

Trafics totaux et parts modales

☐ Trafics totaux et trafics ferroviaires entre la France et l'Italie : En 2010, 38 millions de tonnes de marchandises ont emprunté les principaux passages routiers entre la France et l'Italie, alors que le trafic par le rail plafonne à 4,5Mt. Les volumes échangés entre la France et l'Italie concernent tout d'abord l'Italie du nord qui capte l'essentiel des flux. Ces échanges sont marqués par des déséquilibres importants selon les sens, mais également par la nature des marchandises transportées (vrac et palettisées) et les taux de fret.

Des flux notables transitent également par la Vallée du Rhône mais sont des flux de transit "Péninsule Ibérique - Italie". Ces flux incitent d'ailleurs à réfléchir au rôle déterminant que pourrait jouer un grand hub ferroviaire en région lyonnaise

- ☐ Parts modales sur les passages alpins : Le fer représente 10,5 % de part de marché (85 % pour la route), contre 33,8 % en Autriche (65 % pour la route) et 62,5 % en Suisse (35 % pour la route).
- ☐ Les principaux points de passage routiers sont :

Accès routiers des passages alpins (source CAFI)

	Accès (France/Italie) [Suisse]	Altitude	Rappel des trafics routiers 2010 en millions de PL
Vintimille	A8/A10		1.33
Montgenèvre	RN94/S24	1854	0.052
Tunnel Fréjus	A43/A32	1228/1298	0.732
Col du Mont Cenis	RD1006/S25	2083	nc
Tunnel du Mt Blanc	A10/A5	1274/1381	0.572
Saint Gothard	[A2]	1100/1141	0.943
Brenner	[A13]	1374	1.85

Les passages alpins s'effectuent pour tout ou partie en tunnels en France (Mont Blanc et Fréjus) et en Suisse (Gothard). Seuls les tunnels français font l'objet d'un péage spécifique. Pour le Mont Blanc et le Fréjus, les droits de passage peuvent s'élever jusqu'à 300€. Le facteur coût pouvant alors prévaloir sur le facteur distance dans le choix du parcours.

En 2010, près de 6 millions de PL ont traversé les Alpes par un passage du segment B et 45 % d'entre eux (environ 2,7 millions) ont emprunté un passage alpin français. Avec un trafic de 1,3 millions de PL, Vintimille est de loin le premier passage français, suivi de Mont Cenis – Fréjus (0,7 millions de PL), du Mont Blanc (0,6 millions de PL) puis loin derrière du col du Montgenèvre (contraint par la réglementation).

Caractéristiques majeures des passages ferroviaires

	Mont Cenis	Vintimille
Gabarit	B1 depuis juin 2012	GA entre Nice et Vintimille
Rampe	13 à 30 º/ ₀₀	8 º/ ₀₀
Longueur du tunnel	13,7 km	
Longueur des trains	Limitée à 550 mètres	Voie d'évitement de 550 mètres en Italie
Tonnage autorisé	1200 tonnes avec 2 locomotives	
Capacité actuelle	12,4 à 15,4 Mt	1,5 Mt
Distance (source SNCF et RFF, dossier LGV PACA)		
Miramas – Gênes	806 km	463 km
Miramas - Milan	793 km	619 km
Miramas - Vérone	1008 km	699 km
Miramas - Bologne	1012 km	759 km
Miramas - Florence	1053 km	710 km
Barcelone - Milan	1006 km	979 km
Barcelone - Turin	878 km	954 km
Gevrey - Orbassano	475 km	

Source : Autres renseignements : Renseignements Techniques de RFF

- ☐ Trois passages ferroviaires principalement utilisés sont :
 - 1. Vintimille, point d'accès où transite essentiellement le trafic en provenance de la région PACA: 600 000 tonnes (source CAFT). Gabarit A, compatible majoritairement avec le transport conventionnel, longueur limitée à 550m en raison de la longueur des voies d'évitement en Italie.
 - 2. Modane Mont Cenis, lieu de transit principal avec un volume en nette baisse ces dernières années pour atteindre moins de 4 millions de tonnes (source CAFT). Dans un passé récent ce tunnel a vu transiter plus de 10 millions de tonnes. Le tunnel du Mont Cenis : Gabarit GB1, pouvant capter 51% du marché routier (pourrait monter jusqu'à 77% du marché avec un gabarit GB1+3cm) ; trains limités à 550m (750m en conditions normales) et à 1200 tonnes pour des trains tractés avec deux locomotives en raison d'une pente importante;
 - 3. Mulhouse Bâle, cet itinéraire permet d'accéder à l'Italie par les tunnels suisses en offrant des possibilités de charges beaucoup plus importantes que par le Fréjus.

Sur les passages français, les trafics ferroviaires sont modestes et s'établissent à 3,9 millions de tonnes au Mont Cenis et à seulement 0,58 millions de tonnes à Vintimille (contre 9,6 millions de tonnes au Simplon et environ 14 millions de tonnes au Gothard et au Brenner). En 2010, les flux ferroviaires traités sur Vintimille concernent exclusivement des trafics conventionnels tandis que les trafics se répartissent sur Modane à 67 % pour le conventionnel, 20 % pour le transport combiné classique et 12 % pour le ferroutage.

En 10 ans (entre 2000 et 2010), les trafics ferroviaires sur les passages alpins français ont enregistré des baisses importantes : -28% à Vintimille et -55% au Mont Cenis.

Aménagement, sites

De nombreux équipements intermodaux sont présents de deux côtés de la frontière. Côté français, ils se concentrent majoritairement autour de Lyon : Port de Lyon Edouard Herriot, chantiers intermodaux de Vénissieux et triage de Sibelin. Côté italien, un réseau dense de terminaux quadrille le Nord du pays (Turin, Novare, Vercelli, Olleggio, pour ne citer que les plus proches de la frontière).

De nombreux projets d'infrastructures ferroviaires vont modifier profondément le paysage dans les dix années à venir :

- rationalisation du terminal de Vénissieux
- adaptation des accès ferroviaires du Port de Lyon Edouard Herriot
- modernisation du sillon alpin sud (ligne Valence-Moirans-Grenoble-Montmélian)
- création d'un chantier d'Autoroute Ferroviaire sur la ligne existante à Grenay
- création d'un grand chantier intermodal dans le secteur Saint-Exupéry-Grenay à compter

		de 2020
		 réalisation des Contournements Ferroviaires nord et sud de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL - 2019-2020 ?)
Multimodalité et performance		Les filières traditionnellement utilisatrices du fer (céréales, métallurgie, chimie, voitures et boissons) sont celles qui se sentent le plus concernées par l'étude. La récente réduction de l'offre explique en grande partie cette sensibilité. De manière générale, les acteurs qui n'utilisent pas le fer sont plus attentifs aux solutions intermodales, ces dernières s'inscrivant plus facilement dans leurs organisations logistiques ; alors que les utilisateurs ont des attentes qui s'adressent autant au conventionnel qu'au combiné.
		Chargeurs: soulignent l'insuffisante compétitivité de l'offre ferroviaire conventionnelle et souhaitent un redéploiement d'offres adaptées à des frets diffus. Dans des proportions égales (50%) il est demandé que des services intermodaux (transport combiné et/ou Autoroute Ferroviaire) se développent à partir de la région lyonnaise.
		■ Entreprises de transport (pour certaines utilisatrices du fer): Peu utilisent le fer pour les relations de/vers l'Italie; les raisons se rattachent essentiellement à la rigidité de l'offre (difficulté à gérer les déséquilibres de flux) et à une faible compétitivité (qualité de service, coût, normes de sécurité qui interdisent aux caisses mobiles frigorifiques de circuler sous les tunnels ferroviaires avec leur moteur en fonctionnement). Les transporteurs routiers et commissionnaires de transport sont des acteurs majeurs de l'intermodalité, car prescripteurs du mode dans un certain nombre de cas. De nombreux transporteurs pensent que le développement des offres intermodales fera de Lyon et de sa région un nouveau hub favorisant de ce fait les connexions vers d'autres relations.
		Entreprises ferroviaires: des transferts de flux de l'opérateur historique vers les entreprises ferroviaires nouvelles ont été réalisés, mais peu de nouveaux trafics ont été captés à la route. L'irrégularité des services (traction) et la disponibilité de sillons interrogent les opérateurs ferroviaires quant à la capacité de mettre en place une offre performante face à la route.
		La problématique du développement des trafics sur l'axe n'est pas uniquement celle de l'offre mais aussi celle de sa compétitivité par rapport à la route.
Recommandations,	□	Création d'un service de wagons isolés sur l'axe sud-est France/Italie du nord
actions, projets	□	Création d'une relation de transport combiné rail-route entre Lyon-Vénissieux et Turin-Milan
		Création d'une Autoroute Ferroviaire Barcelone/Nord Italie via le sillon alpin
		Nouvelle relation d'Autoroute Ferroviaire entre Bettembourg-Bourg-en-Bresse - Montmélian- Aiton et Orbassano
		Faire venir d'autres Opérateurs de transport combiné dont Hupac

Titre du document		Etude globale et fonctionnelle des déplacements de l'espace Rhône médian. Synthèse livrable 1 - Fiches de préfaisabilité –matrice de déplacement					
Auteur		MEDDE - DREAL		2016			
	eme dominant & tenu général	Elaboration du modèle de déplacements à l'échelle du périmètre Rhône- médian.	Pages	76+17+5 6			
		Multimodalité Corridor					
		Infrastructures & points d'entrée ; Offre & demande ; Schéma & plateformisation					
	Economie du territoire	installé le long de l'axe Nord / Sud notamment dans le périmètre	Le tissu industriel et commercial, de rayonnement régional et national, s'est majoritairement installé le long de l'axe Nord / Sud notamment dans le périmètre de l'agglomératic Roussillon - Saint- Rambert (Green 7, PANDA - désormais Parc d'activités A7 Sud Lyo INSPIRA).				
		☐ En dehors de cet axe Nord - Sud, le bassin d'Annonay est éga développement économique important.	lement u	ın pôle de			
		Les pôles urbains principaux concentrent la majorité de la population et des emp Annonay, Vienne et l'agglomération Roussillon Saint-Rambert.					
	Infrastructures et trafics routiers	☐ Le territoire Rhône Médian est marqué par une concentration des axe nord / sud dans un même corridor (fleuve, rail et route : A7 et N7).	territoire Rhône Médian est marqué par une concentration des axes de commud / sud dans un même corridor (fleuve, rail et route : A7 et N7).				
		Les axes est-ouest présentent une forte congestion liée aux fa franchissement du Rhône et des infrastructures Nord/Sud. Les franchi Rhône créent par ailleurs des points naturels de congestion.					
rs, enjeu		La superposition des flux de transit et locaux explique la congestion de l'absence d'axes de délestage. La congestion de l'A7 est pour sa part l'ampleur des trafics de transit.					
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		L'augmentation généralisée des trafics induit une augmentation de notamment à un triplement des trafics sur la RN7 dans la traversé entraîne des reports sur des itinéraires alternatifs telles que la RD108 trafic est également triplé entre 2015 et 2040.	e de Rou	ssillon. Elle			
stratég		☐ La répartition du trafic PL pour la zone Rhône Médian est la suivante : 2 30% de trafic d'échange et 50% de trafic de transit.	20% de tra	afic interne,			
nostic,		Les développements d'INSPIRA et de PANDA (zone d'activité desservie mode routier), génèreront un trafic important sur le réseau routier à pro		ment par le			
Di	Multimodalité	 De nombreux sites embranchés fer : Saint-Clair-les-Roches : Adisseo a des projets de développement (cuves de stockage de produits chimiques). Loire-sur-Rhône : l'ancienne centrale thermique a libéré des friches avec us embranchement de qualité ; le site est cependant pénalisé par sa faible accessibilit routière. Saint-Vallier : le site fonctionne bien avec le projet d'un appontement commun à Emit Leydier et Novoceram. Saint Rambert d'Albon : demande de réouverture d'un site embranché existant qua papartient à XPO Logistics. Gare de Saint Rambert d'Albon : le site est sous-exploité, des voies sont disponibles et pourraient être mieux utilisées pour le stockage de trains. Saint Romain en Gal : site embranché, peu de développement prévisible. Salaise-Sablons ZIP : 110kT par an de marchandises transitent par le port public, dont 40° 					
	commandations, ions, projets	sont acheminées par le fer et 25% par le fleuve, le reste par la route. Création d'un échangeur entre Saint-Rambert et Saint-Uze.					

Augmentation de la capacité du giratoire de Chanas.
Complément du demi-échangeur sud de Vienne.
Requalification de la traversée de Vienne.
Développement des aires de covoiturage sur le territoire.
Réouverture de la halte ferroviaire de Reventin.
Halte ferroviaire de Salaise-sur-Sanne.
Création d'un nouveau pont au sud d'Andance, aménagement de la RD82 et nouvel échangeur sur l'A7.
Améliorer le niveau de service des lignes Annonay – Roussillon et Beaurepaire –Roussillon.
Mise en site propre de la ligne nord/sud des Transports du pays roussillonnais
Création de contre-allées pour les accès riverains à la RN7 de Roussillon à Salaise-sur-Sanne.
Mise à 2x2 voies de la RN7 entre Salaise-sur-Sanne et Chanas.
Aménagement de la RD519 (axe de Bièvre).
Aménagement global de la RN7 entre Chanas et la déviation de Roussillon.
Inciter les entreprises fortement génératrices de poids lourds à privilégier des horaires de livraison en dehors des périodes de pointe.
Développer les itinéraires cyclables en lien avec les pôles générateurs de déplacements

Titr	e du document	Dossier de synthèse des études de faisabilité de la liaison Moselle / Saône-Rhin.	n fluvial	e Saône-	
Aut	eur	VNF (Gestionnaire infrastructure, équipement, port)	Année	2015	
Thème dominant & contenu général		Synthèse du projet européen visant à relier par une infrastructure fluviale à grand gabarit le bassin rhodanien, et plus largement le bassin Méditerranéen, aux bassins du Rhin et de la Moselle. Compte rendu des principaux résultats des études réalisées entre 2007 et 2014.			
		Multimodalité Corridor			
		Ports ; Infrastructures & points d'entrée ; Offre & demande			
Cor	ntenu & données				
	Positionnement logistique	☐ Le bassin méditerranéen se caractérise par une contradiction majeure p que 22 % du potentiel portuaire européen alors qu'il est le mieux situé g les principales routes avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud et seraient que 21 % en 2020.	éographiq	uement sur	
njeux		Avec un nombre d'escales équivalent, le passage par le Range Sud per jours de navigation. Il est important pour le système logistique de bénéfi vers le sud, du fait de l'existence : de « crises du Rhin » (étiages) ; de la ports du nord (Rotterdam, Anvers) ; de la congestion des infrastructu nord ; et enfin, du nombre de jours de navigation économisé, en passant	cier d'une position c res vers l	alternative le force des es ports du	
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Multimodalité	lité □ Le projet SMSR (Saône-Moselle - Saône-Rhin) permet de relier le bassin rhoda pays dans lesquels le mode fluvial est particulièrement développé : Allema Suisse. Ces territoires recherchent des solutions logistiques vers le sud pour uniquement des ports du Nord et de la navigabilité du Rhin. Plus largeme l'Italie peuvent bénéficier de l'ouverture du bassin méditerranéen vers l'Eu l'Europe centrale.			
Diagnostic, stra		Le projet Saône-Moselle - Saône-Rhin permet de connecter le réseau 20 000 km de voies d'eau à grand gabarit et à son réseau de ports in françaises sont concernées : 5 régions sont traversées par le canal (la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté) et 3 régiretombées du projet (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Langu	térieurs. F Lorraine, ions béné	Huit régions l'Alsace, la éficient des	
		Au sein de cet ensemble :			
		 Le port de Fos est le seul point d'entrée pour les 20 navire service sur le couloir rhodanien ; le transport fluviomaritime p des trajets sans transbordement. 			
		 Le Rhône et la Saône sont accessibles à cette navigation fluvio avec des niveaux de contraintes variables et croissantes de jusqu'au point final de Pagny-sur-Saône. 			
	Performance logistique	☐ La majorité des transporteurs et des chargeurs mettent le transit-tir déterminant dans le choix modal (basculement des priorités en faveur de	e la fiabilit	é).	
		Les transporteurs indiquent en outre que pour réaliser des gains de pro trois couches de conteneurs sont nécessaires, ainsi que le gabarit Vb.	ductivité	importants,	
		Pour de nombreux acteurs, le projet RTE-T 24 (Corridor ferroviaire Basilea-Lötschberg-Sempione-Gênes) n'est pas concurrent du proposition complémentaire.		_	
		☐ Principales filières identifiées et impactées :			
		 Bâle : combustibles, produits fossiles, fourrage et céréales, distribution). 			
		 Mannheim : bois/ Viking Cruises indique son fort intérêt pour SMSR 	R/ BASF (g	rand export	

	et Méditerranée). Barcelone : produits sidérurgiques, automobile, conteneurs. Coblence : automobile, sidérurgie. Duisbourg : conteneurs/ possibilité de basculement d'une partie des trafics vers le sud.
Recommandations, actions, projets	La France a un déficit de terminaux intérieurs à conteneurs par rapport à ses voisins européens. Un enjeu majeur est de développer les ports existants et de positionner de nouveaux terminaux quand ils pourront bénéficier de liaisons fluviales et ferroviaires à grand gabarit.
	Les acteurs politiques et institutionnels, principalement, voient dans le projet SMSR l'opportunité de création ou de développement de plates-formes multimodales actuellement en projet ou préexistantes.

Titre du document	Analyse socio-économique de la navigation fluviale et maritime, de plaisance et commerciale dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse - Mission 1 Analyse Socio-économique ¹				
Auteur	Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (Etat et assimilé) Groupement CREOCEAN SCE NAOMIS GRELET Conseil CTS	Année	2012		
Thème dominant & contenu général	Etude (menée dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau) sur l'activité de navigation fluviale et maritime, commerciale et de plaisance, sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse pour des usages diversifiés : industriels (marchandises et passagers) et de loisirs (plaisance, bateaux-promenades).	Pages	174		
	Multimodalité Corridor Ports ; Infrastructures & points d'entrée ; Offre & demande ; Indicateurs ; Emplois-qu Schéma & plateformisation	ıalifications	-formations ;		

Contenu & données

Multimodalité

☐ Selon les données Voies Navigables de France, en 2010, le trafic fluvial sur le bassin Rhône-Saône est de 7 millions de tonnes. Les produits minéraux forment à eux seuls 43 % de ces trafics ; les produits agricoles 20 %.

42 600 EVP ont été transportés par mode fluvial, soit 426 000 tonnes. 82% du trafic est traité par le terminal à conteneur du port de Lyon Edouard Herriot. Unique site portuaire géré par la CNR, le PLEH a été aménagé entre 1935 et 1938 par la Compagnie Nationale du Rhône. En 1996, le Port Autonome de Marseille a signé des accords avec le Port de Lyon Edouard Herriot afin d'acter le PLEH comme port avancé de Marseille. Depuis 1993 ce trafic a été multiplié par 21. 170 000 EVP ont été enregistrés en 2003 au PLEH tous modes confondus, et 150 000 EVP en 2009. Une navette fluviale et une navette ferroviaire circulent chaque jour entre Lyon et Marseille. Entre 2002 et 2009, le trafic fluvial a été multiplié par 4, en passant respectivement de 14 454 à 54 291 EVP. Pour désengorger le terminal existant, la CNR a réalisé un second terminal à conteneurs multimodal en 2007.

Le Grand Port Maritime de Marseille détient actuellement entre 57 et 60% de part de marché en Rhône-Alpes. 200 000 EVP (pleins + vides) sont en provenance ou à destination de Marseille/Fos via le bassin Rhône-Saône.

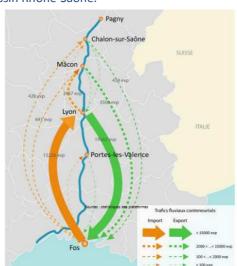


Figure 3 – Trafic fluviaux conteneurisés sur le bassin Saône-Rhône

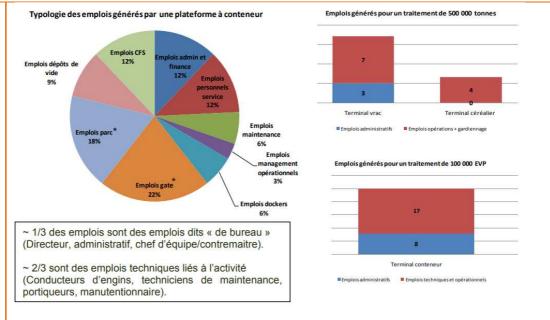
☐ La flotte de transport de marchandise sur le bassin bénéficie d'une capacité d'emport globale de 172 000 tonnes

-

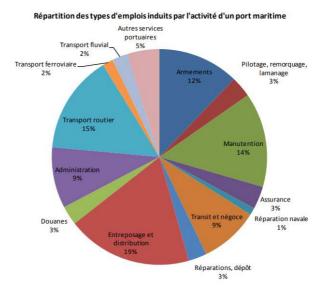
¹ seuls les trafics marchandises sont repris dans cette fiche

Aménagement et ☐ L'impact économique direct cumulé des ports fluviaux du bassin Rhône-Méditerranée représente 7.3 millions de tonnes. Les retombées sur les territoires se chiffrent à hauteur de sites 14.6 millions d'euros, dont 23% par le Port de Lyon Edouard Herriot et Lyon Terminal. L'impact économique indirect cumulé est 1.5 fois plus important sur les territoires puisqu'il représente 21.5 millions d'euros, dont 40% par le Port de Lyon Edouard Herriot et Lyon Terminal. L'impact social direct cumulé représente 545 emplois sur les sites portuaires, dont 77% pour le site de Lyon en raison de l'importance de l'activité conteneurs. L'impact social indirect cumulé dans les zones d'activités des enceintes portuaires représente quant à lui 119 emplois. Les ports de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, PLEH, Salaise, Portes-lès-Valence, Arles font l'objet d'une description reprenant notamment leurs trafics et le nombre d'emplois (pages 12 à 16). ☐ Les ports maritime de Port-la-Nouvelle, Sète Sud de France, GPM de Marseille, port de Toulon, port de Nice et ports du bassin Corse (pages 32 à 42) font l'objet d'une description reprenant notamment leurs trafics et le nombre d'emplois. L'impact économique direct cumulé représente 105 millions de tonne, dont 91% par le GPMM et 2.5% pour les ports insulaires. Les retombées sur les territoires se chiffrent à hauteur de 2.2 milliards d'euros, dont 98% par le GPMM. L'impact social direct cumulé représente 16 300 emplois, dont 85% par le GPMM. **Performance** Si les volumes sont relativement significatifs au global, de l'ordre de 7 MT en 2010, l'activité « logistique marchandises » issue de la navigation commerciale fluviale est distribuée sur un large réseau et ne représente pas pour les industriels portuaires l'unique activité. Les volumes sur les plateformes « public » (port public ou terminal privé avec prestation pour compte de tiers) ne permettent pas systématiquement d'équilibrer l'équation économique. La compétitivité du mode routier, agressive et largement plus flexible sur certains trafics, impose un nivellement du marché du transport multimodal vers le bas. Pour certains industriels disposant d'un embranchement fluvial, le transport par barge ne représente par un centre de profit mais peut être intégré dans le processus opérationnel comme données d'entrée grâce à l'effet de massification (ex : matériaux de construction). En revanche, les opérateurs de plateforme de transfert et stockage pour compte de tiers doivent élargir le panel de services afin de trouver d'autres sources de revenus que la manutention, comme le stockage, la traction ferroviaire, prestation logistique (empotage, dépotage, conditionnement, tri, préparation de commandes, ...), prestation spécialisée (exemple pour la filière bois : séchage, étuvage, traitement, ...) réparation de conteneur, location de foncier, ... Ressources ☐ Domaine fluvial : Sur le bassin les emplois sont estimés ainsi : humaines VNF compte 419 agents CNR emploie 30 ETP opérateurs portuaires environ 180 ETP opérateur fluviaux environ 420 ETP (60 non-navigants et 360 ETP navigants)

services au navires 102 ETP transport routier 190 ETP



□ Domaine maritime: 10 000 tonnes de marchandises transportées génèrent en moyenne 5 emplois au total (directs et indirects), Les emplois directement liés au port ne représentent que 13% du total. La majorité des emplois est concentrée dans la zone industrialo-portuaire.



Impacts environnementaux

Les impacts environnementaux font l'objet d'un volet et d'un rapport spécifiques. Les thématiques abordées sont notamment, la définition des masses d'eau, les impacts hydro morphologiques, le peuplement piscicole, la qualité de l'eau,...

Gouvernance

- □ La gestion des sites portuaires fluviaux (Chalon-sur-Saône, Mâcon et Villefranche-sur-Saône) le long de la Saône fait partie des attributions de Voies Navigables de France, tandis que la Compagnie Nationale du Rhône dispose de la gestion des ports sur le Rhône. La relation entre VNF / CNR avec les exploitants d'infrastructures (principalement des CCI) est contractualisée par des formes juridiques différentes : la concession d'outillage ou l'autorisation d'occupation temporaire.
- ☐ L'ensemble des sites portuaires implantés au bord de la Saône et du Rhône sont exploités par des CCI, à l'exception du Port de Lyon Edouard Herriot, directement piloté par la CNR. Les ports fluviaux appartenant à l'Etat ou délégués à VNF et à la CNR, sont exploités en grande majorité sous le régime de la concession d'outillage public. Ces concessions sont généralement données aux Chambres de Commerce et d'Industrie, même s'il est possible de

les accorder à des syndicats mixtes, syndicats intercommunaux ou sociétés d'économie mixte.

□ Pour les sites portuaires maritimes, l'année 2007 est marquée par la décentralisation de 18 ports français d'intérêt national de l'Etat vers les Collectivités Locales, par la signature des conventions de transfert de compétences. Concernant le bassin RM&C : le port de Sète (3.8 MT) et Port-la-Nouvelle (2.3 MT) sont transférés à la Région Languedoc Roussillon, le port de Toulon (1 MT) revient au Département du Var, le port de Nice (0.3 MT) au Département des Alpes Maritimes, Le transfert de compétences des ports maritimes de Bastia et d'Ajaccio a été acté en 2004 en faveur de la Région.

□ En 2008, l'Etat fait évoluer le statut des 8 ports autonomes métropolitains en grands ports maritimes, tout en restant des établissements publics d'Etat. En ce qui concerne le bassin RM&C, seul le Grand Port Maritime de Marseille est concerné par ce changement.

Titr	e du document	Amsterdam Marseille Corridor Services	multimodaux Rail-Voie	d'eau			
Aut	eur	_	Voies navigables de France, SNCF Réseau, le Grand Port maritime de Marseille, Waterwegen en Zeekanaal et le Service Public de Wallonie (Gestionnaire infrastructure, équipement, port)				
	me dominant & tenu général	Démarche européenne de développement d'un système de transport durable (mise en œuvre des corridors multimodaux à l'horizon 2030). Développement de services de fret multimodaux sur le CAM. Approche filière et géographique.					
		Multimodalité Corridor					
		Ports ; Infrastructures & points d'entrée ; Schéma & Pla	ateformisation				
Cor	itenu & données						
Trafics totaux et parts modales		☐ Le Corridor Mer du Nord - Méditerranée con Les trafics couvrent les échanges intra-euro répartis en trois groupes : la région alpine, r regroupant Espagne et Portugal ; la régio Pologne, République Tchèque et Autriche.	péens, entre les pays du co regroupant la Suisse et l'Ital	rridor et leurs ie ; la région i	ibérique,		
	Infrastructures routières & trafics	 L'autoroute A1, qui relie Paris à la Belgique, montre une densité toujours croissante de trafic de poids lourds, qui s'échangent entre ces deux pôles majeurs de production et de consommation. L'autoroute A 13 est saturée par le trafic issu du port du Havre. La traversée de la Bourgogne et de la Franche-Comté s'appuie sur 3 autoroutes (A 6, A 31 et A 36). Le sillon rhodanien présente la même situation, avec la saturation de l'A7 dont le trafic est augmenté, à partir d'Avignon, par l'importante composante de flux en provenance d'Espagne via l'autoroute A 9, lui-même saturé. 					
e des acteurs, enjeux	Multimodalité	 Le corridor connaît un trafic important : 1,629 milliards de tkm, soit 40 % du total du l'Europe des 27. 44 % des flux maritimes de toute l'Europe passent par un des ports du corridor Am 					
acte		Marseille, qui regroupe 40 % des flux fluviau		e l'UE des 27			
es		Routes (milliard de tonnes.km)	464	26 %			
e		Ferroviaire (milliard de tonnes.km)	61,5	16 %			
égi		Fluvial (milliard de tonnes.km)	59,3	40 %			
rat		Aéroports (million de tonnes)	8	61 %			
; st		Ports (million de tonnes)	1 629	44 %			
stic		Core ports (million de tonnes)	1 256	34 %			
no no		Containers TEU (million)	31,4	34 %	_		
Diagnostic, stratég		Sea passengers (million)	34,1	8 %			
		Les trafics du Corridor NSMED (source NSMED progress repor					
		□ Le <u>corridor Atlantique</u> est singulier, avec 1 (France, Allemagne, Portugal et Espagne) re sur les liaisons short-sea. Le routier y reste toutefois prédominant (75 (5 %) et le fluvial limité à la France et l'Allemant A la frontière espagnole, la part modale du de tonne pour 47,1 millions de tonne au total Le corridor Rhin-Alpes : les flux intra-europeroutier, 12 % de ferroviaire et 54 % de fluvi	éalisés en maritime : il est 5 % des trafics), tandis que la agne. ferroviaire est faible, à moir al). éens sont multimodaux, ave	fortement po e ferroviaire e ns de 5 % (2,1 ec seulement	est faible millions 34 % de		
		des volumes totaux incluant les flux interna trafics fluviaux entre les Pays-Bas, la France e Le trafic fluvial du Rhin Supérieur EVP/an à Mulhouse et 5 500 EVP/ar	ationaux et domestiques). C et la Belgique. s'établit à 95 000 EVP/an	Cela s'explique	e par les		

	 De 24 millions à 36 Mt transitent entre Strasbourg et Bâle en ferroviaire, entre 26 et 39 millions en routier, et moins de 28 millions de tonnes en fluvial. Le trafic fluvial de conteneurs sur le bassin Saône-Rhône est passé de 8 000 t en 2000 à 100 000 t en 2015. 42 000 semi-remorques par an entre Bettembourg (Luxembourg) et Le Boulou (Pyrénées Orientales). Une nouvelle liaison Calais – le Boulou vient d'être lancée. L'étude fournit une description : des ports (Le Havre, Rouen, Gennevilliers, Bonneuil sur Marne, Limay, Calais, Dunkerque, Ports de Lille) des infrastructures par bassin : Seine Escaut (p126-130). Moselle (p131-141). Rhin Supérieur (p142-146). Le bassin Saône-Rhône (p147-157) d'un exemple d'aménagement multimodal : Dourges (p178). 			
Impacts environnementaux	L'étude fournit une évaluation des coûts d'infrastructures et des coûts externes pp117-122.			
Réglementation	L'étude fournit une analyse du fond réglementaire relatif à l'internalisation des coûts externes.			
Gouvernance	 Les Ports de Moselle et le Port de Nancy développent depuis 2011 un projet de « plateforme multimodale multisites ». Une convention-cadre entre l'ensemble des acteurs publics lorrains a ainsi été signée en juillet 2011. Le GIE North Gateway a été conçu dans le but de faire mieux collaborer, entre eux et avec le port de Dunkerque, les ports intérieurs situés dans l'hinterland de ce port, ainsi que promouvoir le développement des modes de transport massifiés, fluvial et ferroviaire. L'Agence de développement Medlink Ports, association loi de 1901, réunit sur l'axe Rhône-Saône-Méditerranée les deux ports maritimes d'accès au bassin (Grand Port Maritime de Marseille et port de Sète), neuf ports fluviaux, Voies Navigables de France et la Compagnie Nationale du Rhône. 			
Préconisations	 □ Les actions à mener pour le développement du transport fluvial : Développement de services fluviaux de conteneurs depuis les ports maritimes (1 départ par jour minimum); Localisation des entrepôts en bord à voie d'eau; Gestion du stock des conteneurs vides; Présence de surfaces sous douane sur les plates-formes. Démarche pour cibler les principaux flux en regroupant plusieurs fournisseurs; Démarche pour identifier des origines – destination proches de la voie d'eau à grand gabarit. Mise en place de navettes fluviales de conteneurs. Conteneurisation des marchandises agricoles (céréales essentiellement). Projet de recherche européen U.T.I.L.E (Unité de Transport Intermodale pour une Logistique Européenne) pour développer de nouvelles caisses. Développement du Service d'Information Fluviale (SIF). 			

Titre du document		Projet Saône Moselle - Saône Rhin / Corridor Mer du Nord Méditerranée – Réunion de restitution des études 2009-2012.						
Aut	eur	VNF (Gestionnaire infrastructure, équipement, port)			Année	2017		
Thème dominant & contenu général		Bilan des	études projet SM SR de 2009 à	2012.		Pages	53	
		Multimode	alité Corridor					
		Infrastruct	ures & points d'entrée ; Offre & der	mande				
Cor	itenu et données	y. acc. acc.						
	Economie du territoire	écond interd avec La ci Crois:	économiques européennes les plus riches au cœur du réseau central européen et interconnecté avec 4 autres corridors. Porte d'entrée, par ses ports, des échanges de l'Europe avec le monde. 1,029 Mt de marchandises transitent sur le corridor en 2013.					
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		pour les conteneurs. Saturation des zones littorales du Range Nord. ☐ La Commission Européenne mise sur neuf corridors prioritaires po central transeuropéen de transport multimodal à l'horizon 2030.				ur développe	r un réseau	
	Trafics totaux et parts modales	 Trafics européens tous modes et tous produits, à p d'échanges nationaux, d'échanges entre la France et les (Espagne, Italie): International Nord/SMSR: 23 368 International Sud/SMSR: 7 715 Transit corridor: 46 575 Interrégional SMSR: 42 517 Total Milliers T: 120 172 			•			
tic, s		☐ Proje	ction selon les filières économic	ques (milliers	de tonnes):			
JOS			Produit \ Année	2010	2030	2050	7	
agi			Produits agricoles et céréales	6 929	8 738	11 296	_	
۵			Denrées alimentaires	19 042	25 905	35 150		
			Bois et pâte àpapier	4 982		4 905		
			Minerai de fer	1 495	2 047	3 069		
			Charbon	517		715		
			Produits pétroliers	4 110		6 168		
			Produits métallurgiques	7 459		12 038	4	
			Matériaux de construction	12 511		21 399	4	
			Produits chimiques Matériel de transport	11 060 13 324		17 011 22 454	4	
			Autres produits manufacturés	38 743		64 384	+	
			Total	120 172		198 590	+	
Aménagement, sites		MulServNœi	oour l'aménagement des corrido timodalité, interopérabilité, ma ices de transport uds multimodaux (PFM, Gares,.	illon manqua	s 2014-2020 :			
		■ Nou	velles technologie, RIS et innov	ation.				
Gou	uvernance	_	ne européen MIE 2014 – 2020 : central des transports.	9 corridors r	nultimodaux à met	tre en œuvre	d'ici au sein	
Recommandations, actions, projets Prendre en compte le fluvio-maritime dans la modélisation. De (espagnols, italiens) se sont montrés intéressés par ce mode de		(espa		és intéressés				

	Prendre en compte une politique tarifaire visant à internaliser les coûts externes de tous les modes de transport dans la modélisation.
	Prendre en compte les progrès technologiques sur la consommation des bateaux.
	Création de hubs multimodaux européens sur la zone d'étude. Aucune induction de trafic n'a été retenue à ce jour sur le projet.
	Des nouveaux flux générés par le développement du recyclage, conduiront à une massification sur des lieux de stockage et des installations de production de matières premières secondaires.

Titre du document	Attractivité et compétitivité du Range France Med et de l'axe R	hône-Sa	iône	
Auteur	Rapport au 1er Ministre, Élisabeth Lamure Sénatrice du Rhône, François- Michel Lambert Député des Bouches-du-Rhône (Etat et assimilé)	Année	2016	
Thème dominant & contenu général	Mission consistant à fédérer le point de vue des acteurs politiques et économiques de l'hinterland du Grand Port Maritime de Marseille et particulièrement de l'axe Rhône-Saône autour d'une vision stratégique à long terme du développement économique et logistique de l'axe			
	Multimodalité Corridor			
	Infrastructures & points d'entrée ; Ports ; Offre & demande Indicateurs ; Emplois-qualifications-formations Schéma&plateformisation			
Contenu et données				
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	mais il est passé de la 2ème à la 6ème place européenne entre les ar raison d'une régression de ses trafics d'hydrocarbures. Parallèlement le trafic conteneurs du GPM de Marseille, grâce aux invest croît fortement depuis 2012 (au même taux que celui des ports du Benell de Gènes et Barcelone). Barcelone B	tissement ux et au-c	s consent	

- □ La France importe/exporte 6 millions d'EVP/an par voie maritime dont 4 transitent par les ports français. 2 millions passent donc par les autres ports européens et pour l'essentiel par les ports du Range Nord où ils sont dépotés à proximité puis rempotés voire transformés avec un apport de valeur, puis entrent en France généralement par camion. Un objectif est que les ports français acheminent les containers générés depuis ou vers les régions françaises les plus proches, voire aillent au-delà. Ce premier volume représenterait 2 MEVP soit une croissance de 50 %. Un autre objectif serait la reconquête des flux dépotés hors du territoire.
- ☐ Les implantations où se situe la transformation fixent les trafics portuaires. Nos voisins du Nord ne s'y sont pas trompés puisque 60 % des entreprises qui n'ont qu'une seule plateforme en Europe, l'ont implantée au Benelux.

Multimodalité

En douze ans, la part massifiée des dessertes de GPM de Marseille est restée constante alors que les trafics progressaient de près de 50 %. La part fluviale est devenue équivalente à celle du ferroviaire. En 2015 :

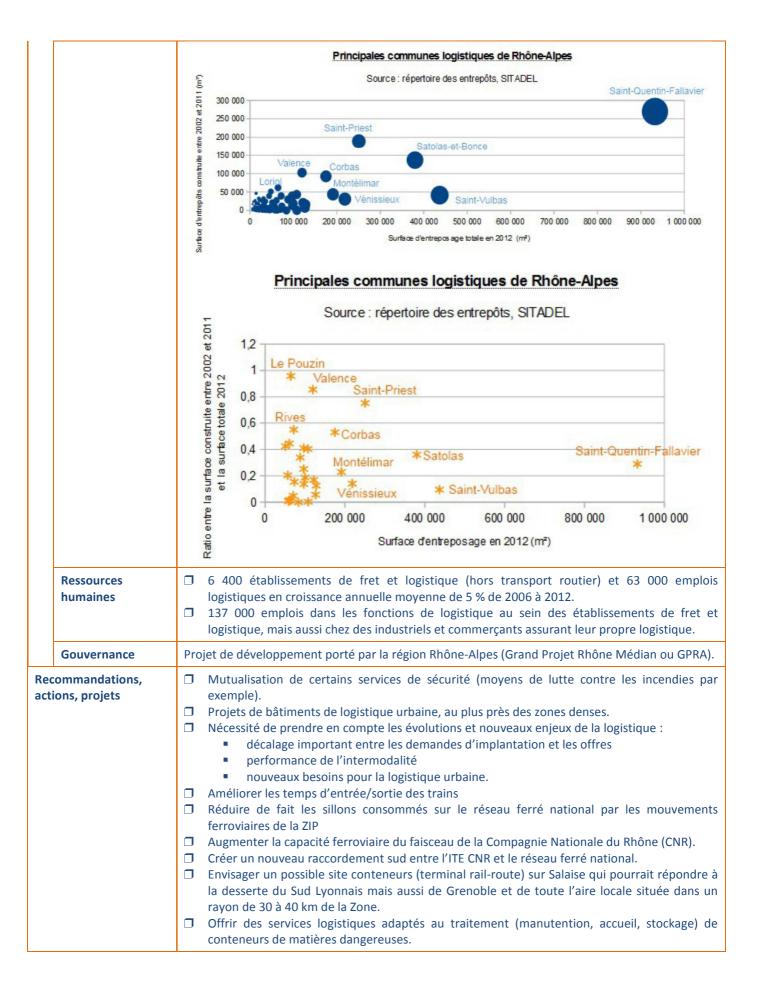
le fer transporte 10% des marchandises, soit plus de 110 000 EVP;

le fleuve représente près de 9 % des trafics soit 100 000 EVP; le mode routier reste majoritaire avec 81 %, part qui est à son plus faible niveau depuis Le transport fluvial de conteneurs est en plein essor (nouvelles dessertes fluviales à Portes-lès-Valence, consolidation, actions collectives du groupement Medlink Ports qui ont apporté visibilité, conseil aux chargeurs et services clients). Le volume de conteneurs transportés par fleuve a été multiplié par plus de 10 depuis 2001. La part modale fluviale pour le trafic de conteneurs est de l'ordre de 9 % en 2015. Mais, si on rapporte ce trafic à sa part réellement captable par le fleuve, cette part s'établit à 25 % ce qui constitue une excellente performance. **Performance** Plusieurs acteurs de la place portuaire ont présenté en audition les nombreuses initiatives d'ores et déjà en cours : la place portuaire effectue depuis quelques années un important effort pour récupérer le trafic conteneurs d'Auvergne-Rhône-Alpes (600 000/an) dont la moitié transite par Anvers. il y a 20 ans, le trafic de Suisse romane passait par Marseille. Aujourd'hui, il faut remonter une navette ferroviaire hebdomadaire; 200 000 poids lourds transitent chaque année à travers l'Espagne depuis le Maroc. Le projet de monter une ligne 2 fois par semaine entre Fos et Tanger est sur la table. Mais, « dans ce genre de dossier, les transporteurs attendent les armateurs et les armateurs attendent les transporteurs ». « Le projet attend un coup de pouce politique. Le GPM de Marseille « se positionne comme l'alternative Sud aux ports du Nord de l'Europe pour l'accès aux marchés français et européens ». Ressources humaines 1 000 conteneurs génèrent 1 emploi portuaire, 6 si la marchandise est dispatchée dans le territoire, auxquels se rajoutent 3 à 4 emplois en transport. L'enjeu crucial réside donc dans l'implantation de ces activités logistiques : plates-formes de répartition à minima, entreprises de transformation à maxima. Gouvernance Face à l'intensification de la concurrence, à la complexité de l'environnement, à la volatilité des trafics, les entreprises, les ports constituent des alliances : la place portuaire de Marseille-Fos se coordonne sous la bannière «Via Marseille Fos» pour assurer sa promotion en France et à l'étranger; la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées impulse une stratégie cohérente de développement de ses trois ports maritimes et du port fluvial de l'Ardoise sur le Rhône; l'association Medlink Ports conjugue les potentiels de nombreux acteurs pour augmenter la performance de l'axe fluvial Rhône-Saône-Méditerranée et activer le développement économique des territoires desservis. Mais pour certains acteurs il faut aller plus loin. Recommandations, Le rapport préconise l'organisation de deux territoires pour multiplier les implantations de actions, projets plates-formes logistiques et d'industries en lien avec les ports de la façade méditerranée française, de Port La Nouvelle à Nice, en passant par Sète, Marseille-Fos et Toulon: axe Rhône-Saône « Range France Med ». ☐ La mission recommande de créer un Conseil de coordination interportuaire Méditerranée, d'étendre les compétences de l'agence Medlink aux enjeux d'aménagement économique ainsi qu'à tous les modes de transport ; de créer un Délégué interministériel au développement économique de l'axe Rhône-Méditerranée en l'appuyant sur l'agence Medlink élargie pour conduire un schéma stratégique des zones logistiques et zones Les aménagements devront également contribuer à la qualité de vie dans la zone industrialoportuaire de Fos pour augmenter son attractivité. Elle demande à alléger les contraintes externes qui pèsent sur la compétitivité des ports (impôt sur les sociétés, taxe foncière, auto liquidation de la TVA) et suggère des mesures pour

	conserver l'avance du système français d'information et de gestion des flux de marchandises (CCS).
	Elle recommande en matière de développement du transport ferroviaire d'améliorer la qualité des sillons, le nœud lyonnais et de mener à bien 5 opérations d'amélioration du réseau ferré dans le périmètre du GPMM. La mission recommande au GPMM de prendre en gestion la totalité des réseaux ferrés de son périmètre pour y développer une stratégie offensive.
	En matière fluviale elle recommande d'utiliser le financement public pour résoudre le différentiel de THC.
	La mission inscrit enfin son rapport dans la lignée de la stratégie nationale « France logistique 2025 » et des objectifs que le gouvernement a présentés en mars 2016. « La logistique c'est le pilotage des flux physiques et financiers par les flux d'information », articulant étroitement enjeux portuaires, développements économiques et performances logistiques, organisation du maillage des grandes plates-formes logistiques et montée en compétence numérique des filières logistiques

3. Logistique, aménagement, plateformisation

Titr	re du document	Etat des lieux et dynamique récente de l'activité logistique en	Rhône A	pes			
Aut	teur	DREAL (Etat et assimilé) Année 2014					
Thème dominant & contenu général		Etat des lieux des dynamiques logistiques récentes en Rhône-Alpes. Pages 42 Logistique - Aménagement - Plateformisation Dynamique logistique ; Multimodalité ; Indicateurs ; Emplois-qualifications-formations					
Cor	ntenu & données						
	Economie du territoire	 Deux secteurs à enjeux logistiques : La plaine Saint-Exupéry centré sur l'aéroport. Le secteur Rhône-Médian centré sur la ZIP de Salaise Sablon Médian). 	s (Grand Pr	rojet Rhône			
	Multimodalité	 La ZIP de Salaise est déjà un site tri-modal : Trafic fluvial de 2,5 millions de tonnes dont 800 000 tonnes trait Embranchement ferroviaire Trafic ferroviaire de 300 000 tonnes. 	ées par le p	ort public			
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Aménagement, sites	Dynamique logistique: 2ème région logistique de France derrière l'Île-de-France 13 % de la surface d'entreposage de France Plus de la moitié des activités de logistique dans l'aire urbaine d Le parc des Chesnes (38), première zone logistique de France occupe 700 ha et totalise 13 000 emplois. Rhône-Alpes est le second territoire logistique le plus dynamique de France, avec une moyenne annuelle de 400 000 m² d'entrepôts mis (période 1987 − 2012). 7,9 millions de m² d'entrepôts logistiques en Rhône-Alpes ce qui co surface nationale d'entreposage. L'aire urbaine de Lyon accueille plus o surface d'entreposage de la région. Zones de concentration d'ordivantrézieux-Bouthéon, la Vallée du Rhône, le Nord-Isère et le sec Saône. Région et surfaces d'entreposage (2012) Île-de-France 13,7 millions m² Nord-Pas-de-Calais 8,1 millions m² Rhône-Alpes 7,9 millions m² Rhône-Alpes 7,9 millions m² Picardie 5 millions m² Pays-de-Loire 4,3 millions m² PACA 3,3 millions m² PACA 3,3 millions m² PACA 3,3 millions m² PACA 3,3 millions m² Pas-de-Loire 4,3 millions m² Seine-et-Marne (77) 3,9 millions m² Seine-Maritime (76) 3,2 millions m² Seine-Galais (62) 2,6 millions m² Seine-Galais (62) 2,6 millions m² Pas-de-Calais (62) 2,6 millions m² Pas-de-Calais (62) 2,6 millions m² Seire (38) 2,4 millions m² Pas-de-Calais (62) 2,6 millions m² Seire (38) 2,4 millions m² Pas-de-Calais (62) 2,7 millions m² Seire (38) 2,4 millions m²	e actuellem france derri en chantier rrespond à de la moitié entrepôts :	ère l'Île-de- sur 25 ans 13 % de la (55%) de la le secteur			



itre du document	Etude prospective sur la logistique en Rhône Alpes.					
uteur	Cluster logistique Rhône Alpes, AFT IFTIM (Association, cluster, fédération) Année 2014					
hème dominant & ontenu général	Panorama de la logistique en Rhône Alpes. Description des organisations logistiques et identification des besoins.					
	Logistique - Aménagement - Plateformisation					
	Ports ; Multimodalité ; Infrastructures & points d'entrée					
ontenu & données						
Positionnement logistique	Les corridors qui drainent les flux du Nord de l'Europe vers la Méditerra sillon rhodanien (couloir Rhône-Saône), sont des axes de trafic de fre logistiques extrêmement importants qui assurent un avantage concur attractivité aux territoires traversés, ainsi qu'à ceux qui se situent sur le sur celui-ci. 60 % du transit de fret ferroviaire en France circule déjà sur ce	et et d'im rentiel et es corrido	nplantation une bonn rs branché			
	☐ Le GPM de Marseille, principal port français sur la Méditerranée, a un l'organisation des transports et de la logistique pour tout le quart sud-e pour les échanges avec les USA et le Canada, les ports d'Anvers ou du l'celui de Marseille.	est de la F	rance. Ma			
	☐ Le port de Barcelone pourrait également alimenter Rhône-Alpes et fluviomaritime. Néanmoins, Port de Lyon Edouard Herriot est pénali ferroviaire difficile car indirecte (passage par la gare de Lyon Guillotière routière, car installé en milieu urbain.	sé par ui	ne dessert			
Trafics totaux et parts modales	Contexte de libéralisation des échanges mondiaux, et de très forte cr conteneurs en provenance d'Asie (d'ailleurs deux fois plus élevés que Asie).					
	219 millions de tonnes de marchandises ont été transportées en 2010 au ou entre Rhône-Alpes et d'autres régions, françaises ou étrangères, en m		-			
	☐ Les flux intra régionaux sont largement prédominants dans les échanges.					
	☐ 30% des flux routiers sont constitués des échanges avec les autres région		es.			
	☐ Les échanges avec les pays d'Europe pèsent en 2010 pour seulement 2%	des flux.				
	Trafic sur le corridor :route : environ 13 000 poids lourds par jour entre Beaune et Lyon					
	 fer : près de 100 trains par jour entre Dijon et Avignon (équiva poids lourds). 		viron 5 00			
	voie d'eau : 3,3 millions de tonnes par an sur le bassin mosellan sur le bassin Saône-Rhône au sud en 2010.	au nord ;	7,13 millio			
Infrastructures routières & trafics	☐ Transversale RCEA (Route Centre Europe Atlantique), qui relie l'Atlantiqu (15 000 et 20 000 Véhicules jour avec 25 et 45 % de PL).	ue à l'Eurc	pe centra			
Multimodalité	☐ La Voie d'eau : 4,2 millions de tonnes en 2010 en Rhône-Alpes, soit pronte de tonnages enregistrés sur le bassin Saône-Rhône).	olus de la	moitié de			
	☐ Le ferroviaire : En 2006, les marchandises chargées et/déchargées transportées par voie ferrée (11,8 millions de tonnes, soit 2,8 fois plus que représentaient 4,3% de l'ensemble des trafics régionaux. Les représentaient 36% des flux de fret ferroviaire en Rhône-Alpes L'étude fournit une description des trafics par mode (p22-25) et par type de	ue le trans flux into	port fluvia ernational			
	38).					
Aménagement, sites	La réalisation de 2 nouveaux terminaux à conteneurs Fos 3XL et Fos 4 X générer un trafic de 2 millions de conteneurs supplémentaires.	L est susc	ceptibles (
	L'étude fournit des fiches par filière et pôle d'activités					

	Gouvernance	Le	projet implique la région mais aussi les EPCI
Recommandations, actions, projets			Investissements inscrits dans le Schéma national des infrastructures de transport (SNIT), en particulier les liaisons fluviales à grand gabarit Saône-Rhin et Saône-Moselle (horizon 2030). Préconisation d'une étude concernant la comparaison entre relevage des ouvrages d'art limitant le tirant et passage par création des souilles pour permettre de passer à 4 couches de conteneurs entre Fos et Lyon et 3 couches entre Lyon et Pagny-sur-Saône.
			Projet " Magistrale Eco-fret ".
			Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) : Dédié au transport de fret, embranché à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, raccordé, au sud au triage de Sibelin et à la liaison Lyon-Turin, et au Nord au projet LGV Rhin-Rhône mixte et à la ligne de la Bresse.
			Aménagement des axes ferroviaires alternatifs empruntant la rive droite du Rhône, ainsi que la ligne Valence-Montmélian.
			Trains longs sur les axes de la Vallée du Rhône et de l'Arc Languedocien.
			Ligne Dijon-Ambérieu-Modane (branchement vers l'Italie).
			Travaux du tunnel de base indispensables pour la mise en service d'une desserte cadencée des navettes de l'Autoroute Ferroviaire Alpine et l'acheminement des grands containers sur l'axe Nord – Italie.
			Projet CAREX qui vise, grâce au TGV fret, à mettre en réseau le site de Lyon-Saint-Exupéry avec ceux de Paris Charles de Gaulle, Amsterdam, Londres et Liège à l'horizon 2013. Il contribue au report modal des frets routiers-camionnés et avionnés.

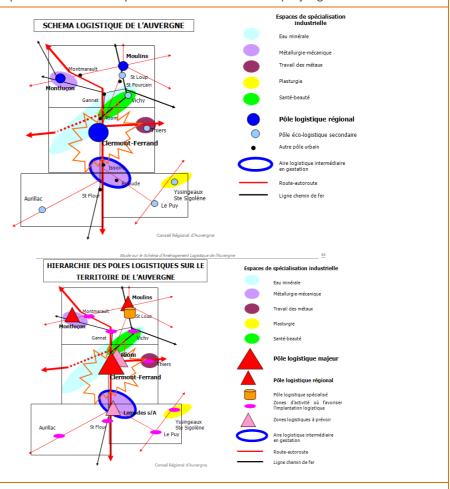
Titre du document		L'entreposage en Auvergne		
Aut	eur	Direction régionale de l'équipement d'Auvergne (Etat et assimilés) CETE Méditerranée Ann	née	2005
	me dominant & contenu éral	Evolution de l'entreposage en Auvergne entre 1980 et 2002 et détermination des critères de localisation des entrepôts. 45		
		Logistique - Aménagement - Plateformisation		
		Dynamique logistique ; Offre & demande		
Cor	ntenu & données			
	Economie du territoire & positionnement logistique	 Les atouts: Les logisticiens et chargeurs interrogés font état de la bonne ac région auvergnate. Les autoroutes A71 et A75 constituent un axe Nord-Sud qui devrait 2006. L'autoroute A89 en prolongement de l'A72 permettra de r transversal Est-Ouest (Bordeaux-Lyon), pour relier l'Europe l'Atlantique. Un autre axe transversal sera créer par la mise prog voies de la RCEA qui relie le Centre-Europe (Suisse, Sud Allemagne) Il reste toutefois des zones plus enclavées notamment dans les dép Lozère et du Cantal avec une accessibilité moindre. Les faiblesses: Plusieurs entreprises interrogées soulignent la faible régional et du tissu économique qui pèse sur les perspectives d'évoluti économique de la région. Cette relative faiblesse a des conséquences sur grands prestataires logistiques qui hésitent à s'implanter en Auvergne. 	réalise du gressi à l'At parten	achevé en er un axe Sud-Est à ve à 2 x 2 lantique. nents de la lu marché e l'activité
	Aménagement, sites	Dynamique logistique (Sitadel) :		
Diagnostic, stratégie des acteurs, enieux		□ La fin des années 80 correspond en France à la période de la réorganisation grandes entreprises, notamment de la grande distribution et à l'apparitic prestataire logistique. ■ Forte concentration des constructions sur l'aire urbaine de Clermon ■ On trouve des constructions significatives sur les aires urbaine d'Issoire et sur les communes de St Eloi les Mines et Ambert. ■ Le département du Puy de Dôme a accueilli près de 54% des sur Auvergne sur cette période. La prédominance du Puy de Dôme marquée pour les grands entrepôts puisque près de 80% des per 5 000 m² déposés en Auvergne l'ont été dans ce département. □ La dynamique logistique suit la conjoncture de la construction d'entreprise. ■ 21 permis de construire de plus de 5000 m² ont été déposés depuis superficie totale de plus de 190 000 m², soit environ 10% du total réalisée. ■ Près de la moitié des entrepôts de plus de 5 000 m² ont été coi industriels, du secteur agro-alimentaire et du secteur des biens (industrie du bois, des produits minéraux, du caoutchouc). ■ Les industriels construisent et exploitent leurs entrepôts ou ex opérations auprès de prestataires logistiques. Ces derniers d'importantes surfaces d'entrepôts depuis 1988. ■ Le secteur de la grande distribution apparaît peu représenté. ■ Deux entrepôts de plus de 5 000 m² ont été construits pour les besc de la Montagne et de la société de transport publics SEAU à Aurillace ■ Facteurs qui déterminent l'implantation : ○ Taille du bassin de consommation. ○ Présence de sites industriels. ○ Proximité des infrastructures de transport et accessibilité. ○ Disponibilité foncière, prix, aides publiques	on du nt-Ferri es de rfaces est e ermis d de l' s 1988 I de la onstrui s inte externa c ont	métier de rand. Thiers et créées en ncore plus de plus de immobilier superficie its par des rmédiaires alisent ces construit

Titi	e du document	Etude sur le schéma d'aménagement logistique de l'Auve	ergne				
Au	teur	Conseil régional Auvergne Samarcande TLT Année 2003		2003			
Thème dominant &		L'étude propose de bâtir un « Schéma d'Aménagement Logistique de l'Auvergne » afin de structurer et de hiérarchiser les zones d'accueil des fonctions logistiques harmonisant les besoins des entreprises et les besoins d'un aménagement équilibré du territoire régional.					
cor	ntenu général	Logistique - Aménagement - Plateformisation					
		Infrastructures & points d'entrée ; Multimodalité ; Dynamique logistique ; Off plateformisation	re & demana	de ; Sche	éma &		
Coi	ntenu &données						
	Economie du territoire	☐ Allier: absence de polarisation géographique en raison du maill territoire et de l'absence de métropole dominante. Industri également assez diversifiées: industrie lourde et des biens interindustrie cosmétique – santé – luxe, équipement automobile, inc	iellement, médiaires c	les act ou d'éq	tivités sont uipements,		
		☐ Le Puy-de-Dôme est marqué par une très forte polarisatil'agglomération clermontoise : 37% des emplois et 36% de la prodominé par le poids de Michelin (15000 emplois). La dist logistiques est très fortement polarisée le long de l'axe A71-A7 l'intérieur de l'agglomération clermontoise	opulation. ribution pl	Le tiss	u industriel e des sites		
		☐ Cantal: Rural et enclavé, le Cantal ne possède qu'une unité urba une bonne part de la population et de l'activité économique. La économique ainsi que son enclavement se traduisent par u l'activité logistique locale.	faiblesse d	e son p	ooids socio-		
des acteurs, enjeux		☐ Haute-Loire: Avec, seulement 340 entreprises de plus de 10 caractérise par un tissu économique largement dominé par de logistique plutôt faible. Son profil industriel marqué par le polyéthylène (35% de la production nationale) en fait un terr importants.	les PME et es industrie	par ues d'ex	n potentiel trusion de		
- 0	logistique	☐ Allier: département le plus septentrional d'Auvergne et montagneuse, un espace d'échanges et de transit. En revanche absence de polarisation géographique ;	-				
stra		☐ Puy-de-Dôme : un positionnement géologistique optimal :					
stic.		o département dynamique, concentre le potentiel économ	•	•	•		
Diagnostic. stratégie		 forte concentration spatiale du tissu industriel et démog clermontoise 	raphique su	ur l'agg	glomération		
۵		 un maillage dense sur des axes Nord/Sud majeurs (Paris, axes transversaux (Bordeaux) 	Montpellie	r, Lyon) et sur des		
		 position centrale et frontalière avec les trois autres dép le barycentre naturel de la distribution régionale 	artements a	auverg	nats en fait		
		☐ Le positionnement géologistique du Cantal est épargné de l'iso de l'A75.	lement tota	al par	la présence		
		Globalement enclavée, sauf dans sa partie Nord autour de Brioudéconomique assez modeste, la Haute-Loire ne bénéficie géologistique très avantageux. On observe une forte déconne industriel (sur Yssingeaux, tourné vers Saint-Etienne et Rhône-Al Brioude tourné vers Clermont-Ferrand et Auvergne).	pas d'un ection spati	positi iale en	tionnement tre le pôle		
	Infrastructures	☐ Trois infrastructures routières ont une importance primordiale :					
		• Les autoroutes A71 et A75 qui constituent un axe Nord-	Sud alterna	atif à l	a vallée du		

routières & trafics Rhône et qui relient Paris à Barcelone et à l'Espagne méditerranéenne. La mise en service du viaduc de Millau finalisera cet axe à vocation européenne et de faire de l'Auvergne un espace de transit. L'autoroute A89 en prolongement de l'A72 permettra de réaliser un axe transversal Est-Ouest (Bordeaux-Lyon), qui permettra de relier l'Europe du Sud-Est à l'Atlantique. La RCEA qui relie le Centre-Europe (Suisse, Sud Allemagne) à l'Atlantique est un axe important pour le trafic poids lourd; c'est une des principales routes transversales françaises pour le fret. Sa mise progressive à 2 X 2 voies en fera sans doute un axe au moins aussi important que l'A89. Dans l'Allier, des axes routiers importants, drainent un fort trafic de poids lourds : A71, RN7, RN9, RCEA (RN145) Dans le Puy-de-Dôme l'axe autoroutier A71 – A75 polarise les activités logistiques. Dans le Cantal : l'A75 enregistre un développement du trafic de transit, en lien avec la nouvelle position de carrefour de la métropole clermontoise. Dans la Haute-Loire : la N88 structure l'activité économique Multimodalité ☐ Le transport ferroviaire est beaucoup moins favorisé en matière d'investissements. Depuis l'électrification de la ligne Paris-Clermont, on ne relève aucune opération importante. En revanche, l'électrification de la ligne Lyon-Nantes est un enjeu majeur tant pour le centre de la France, que pour Lyon et la région Rhône-Alpes, ou encore que pour le port de Nantes-St Nazaire. L'Allier: même si il n'est pas un grand département ferroviaire, dispose de la plus grande densité de lignes de la région : lignes Paris - Clermont, Lyon - Nantes, paris - Bourges -Montluçon, Lyon – Limoges – Bordeaux. Le Puy de Dôme présente : des zones industrielles classiques multimodales desservies par le fer (zone du PEER, zone de Lavaur à Issoire, espace de Riom Est; des zones logistiques dédiées multi-modales (zone de Clermont Auvergne). Il n'existe aujourd'hui sur le Cantal aucune zone mono ou multimodale dédiée aux activités logistiques. Aménagement, Le Nord de la région (territoire de l'Allier) à la topographie plutôt plate, constitue une espace historique d'échanges et un carrefour infrastructurel. Favorisé par sa situation centrale à sites (PF, sites, l'échelle de la France, il recèle un potentiel logistique, notamment exogène, relativement foncier,...) important. La concentration logistique clermontoise s'est concrétisée sur trois grandes ZA à l'Est et au Nord de l'agglomération : La zone du Brézet à l'intersection de l'A 71 et de l'A 72 La zone industrielle de Cournon, qui accueille des plates-formes logistiques de distributeurs, des transporteurs et des prestataires logistiques généralistes ou spécialisés. Le secteur de Gerzat Cébazat, qui accueille des transporteurs et prestataires logistiques, notamment des messagers et transporteurs express. Gouvernance Allier: Les acteurs politiques et consulaires de l'Allier sont certainement les plus actifs de la région en faveur du développement de la logistique. Moulins a la stratégie la plus avancée, souhaitant valoriser le positionnement de carrefour favorable du chef-lieu de l'Allier, avec une offre importante. Montluçon semble suivre la même voie avec le projet de la zone de La Loue. Les zones de Montmarault et de St Loup témoignent aussi de la volonté des élus. Puy de Dôme : les politiques de développement locales, très axées sur la valorisation des savoir-faire industriels, ont donné la priorité aux industries à forte VA, au tertiaire et aux activités touristiques au détriment de la logistique. Riom réalise l'inventaire des espaces disponibles, la préparation et la normalisation d'une offre foncière

- Clermont Ferrand : la politique s'articule autour du seul parc Clermont-Auvergne
- Issoire se manifeste par un volontarisme politique fort, notamment sur la commercialisation de la zone de Lavaur.
- ☐ Cantal: Pour les acteurs locaux, la logistique représente un enjeu de premier ordre à double niveau: elle est un levier de développement local permettant notamment aux entreprises du secteur IAA d'améliorer leur compétitivité globale, et elle représente un enjeu de décloisonnement.
- ☐ Haute-Loire: Du fait du paradoxe logistico-industriel, les perspectives logistiques sont peu lisibles en Haute-Loire. La logistique n'est a priori pas un facteur de cohérence territoriale à l'échelle du département. La conséquence en est l'absence d'un projet global.

Ressources clés



Recommandations, actions, projets

- ☐ L'équipement logistique prioritaire qu'il semble nécessaire de soutenir comme espace d'accueil « d'excellence » de la logistique en Auvergne est le Parc Logistique Clermont-Auvergne, qui dispose potentiellement de tous les atouts pour devenir la locomotive logistique de la région.
- ☐ Les deux projets de zones à vocation logistique, le Parc Logistique Allier Nord à Moulins et la zone logistique de la ZA de la Loue à Montluçon, sont en importance les deux plus grands projets dans la région après Clermont-Auvergne. La mise en place d'une structure régionale de financement semble être une priorité pour aider ces programmes à aboutir.
- Conforter la zone logistique de Saint Loup: concept de zone sécurisée pour des entrepôts et sites de production de produits dangereux pourrait constituer une excellente opportunité économique en préservant la sécurité et l'environnement.
- ☐ Engager une réflexion sur la vocation de la zone de Lempdes s/Allagnon : Ce projet n'a pas la même ampleur que les trois précédents, mais il a le mérite d'élargir l'offre sur les marges Sud de la Métropole
- ☐ Mettre en place un fonds d'aide à l'accueil des activités logistiques dans les zones classiques

	Mettre en œuvre des réflexions d'aménagement autour de projets de filière
	Réserver un espace pour une extension à moyen terme des fonctions logistiques de la Métropole, à Riom Est.

Titre du document		Direc	tive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitai	ne lyonn	aise.		
Auteur		Régior	n Rhône Alpes.	Année	2006		
Thème dominant & contenu		Diagno	Diagnostique territoire et recommandations d'aménagement Pages 81				
gén	général		Logistique - Aménagement - Plateformisation				
		Schémo	a-plateformisation ; Multimodalité				
	Economie du territoire	gé	aire métropolitaine se caractérise par une activité économique dyr énéraliste, avec toutefois des secteurs plus développés : textile - harmacie, santé, métallurgie.	-			
		Oı	n compte plus de deux emplois sur trois dans le secteur tertiaire.				
			es activités de la chimie et du raffinage se concentrent majoritairer hône immédiatement au sud de Lyon.	nent dans	la vallée du		
		ľa	istoriquement industrielles, s'appuyant sur l'activité minière agglomération de Saint-Etienne et la vallée du Gier connaissent u econversion.		_		
		et	Isle-d'Abeau, plus récente, présente des spécificités dans le doma c composants électriques et électroniques, le commerce de gros gistique.				
s, enjeux		ľc	importante activité économique et industrielle qui s'exerce su prigine de problèmes environnementaux spécifiques, notamment e mosphérique, de risques industriels, de pollution des cours d'eau.				
ie des acteur	Positionnement logistique	cc au	tuation géostratégique avantageuse de la métropole lyonnaise onfortée par un système de transport efficace, capable d'assurer ux déplacements locaux comme aux flux de transit nord-sud et éluctable thrombose. C'est un enjeu régional national et européen	la fluidité d'éviter à	nécessaire		
agnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Aménagement, sites	in I'a	a plate-forme multimodale de Saint-Exupéry est d'abord un centr termodal pour les voyageurs. Sa deuxième fonction est d'être agglomération lyonnaise et du Nord-Isère. Elle est enfin un pôl onditionnement du fret aérien, fret à haute valeur ajoutée pour la l	une gare e de trans	de l'est de sport et de		
Diagn	Gouvernance	lir	e territoire métropolitain présente une organisation institution mites des quatre départements : Ain, Isère, Loire et Rhône constitu art et d'autre desquelles les coopérations ne vont pas de soi.		-		
		•	La Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon) compte communautés de communes à sa périphérie nouent avec elle de trop faibles.				
		•	La communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropol janvier 2001, regroupe aujourd'hui 43 communes englobant les l'Ondaine.				
			Le Syndicat d'Agglomération de L'Isle-d'Abeau comprend 5 com	munes			
		•	L'association Région Urbaine de Lyon (RUL), qui comprend Etienne, l'agglomération nord iséroise, Vienne, Villefranche-départements et la région Rhône-Alpes, fournit depuis déjà dun cadre de dialogue entre les grands partenaires du territoire r	sur-Saône, e nombreu	les quatre ises années		
l .	commandations, actions, jets	eı	évelopper à partir de l'armature portuaire existante 3 à 4 nouv uropéen, capables de structurer la massification et d'avoir un rôle d fférentes façades maritimes.				
		☐ De	éveloppements du Canal Seine-Nord Europe qui crée au sein uropéenne Seine-Escaut une nouvelle porte d'entrée européenne,				

	de plates-formes trimodales.
	Création d'un « cluster logistique », en s'appuyant sur la démarche française en cours « Logistique 25 ».
	Approche complète des coûts via le gain à stocker sur les ports maritimes et intérieurs, fiabilité, avantages administratifs, dédouanement
	Prise en compte de la politique de développement des modes alternatifs dans les schémas directeurs (ex SRADETT) et documents de planification.
	Recommandations par bassin : Seine – Escaut / Seine – Moselle / Saône – Rhône.
	Conforter l'action de l'Association Medlink Ports.
	Création de zones d'activités logistiques à forte valeur ajoutée, connexes aux terminaux de transbordement. Pour amortir les coûts de transbordement.
	Améliorer la correspondance fer-fleuve.
	Améliorer le partage des conteneurs, la mutualisation des flux et la traçabilité des conteneurs et des UTI.
	Développer les Services d'Information Fluviaux (SIF).
	Développer les itinéraires de contournement et de décongestion.
	Développer une liaison de transport combiné Metz/Nancy-Ile de France.
	Envisager des hubs

eur me dominant & tenu général	Région Rhône Alpes (Région) Présentation de l'Espace interdépartemental de la plaine Saint-Exupéry.	Année	2013		
	Présentation de l'Espace interdépartemental de la plaine Saint-Exupéry.				
tenu général	<u> </u>	Pages	198		
	Logistique - Aménagement - Plateformisation Schéma-plateformisation ; Multimodalité ; Dynamique logistique				
tenu & données					
Economie du territoire	métropolitain, voire au-delà, notamment pour les questions de logistique économique, d'agriculture, d'eau et d'environnement Avec cependa accompagner une croissance récente par des services collectifs structu déplacements, d'offre diversifiée de logement, ou encore d'équipements L'espace interdépartemental de Saint-Exupéry dénombre 51 400 emplois autour de polarités majeures : Saint-Quentin-Fallavier, Meyzieu, Genas, C Le territoire bénéficie d'une dynamique favorable, avec +23 % d'emplois % à l'échelle de l'aire métropolitaine, bien qu'il ait été touché par conjoncture depuis 2008. L'écart entre la croissance de l'emploi démographique se creuse ; ainsi l'indice de concentration d'emploi est pa à 108 % en 1999 puis 115 % en 2009. Le territoire est fortement marq transport et de la logistique (près de 20 % des emplois salariés), cet s'expliquant notamment par la présence de la plate-forme aéroportuaire de Chesnes. Le secteur de l'industrie, en particulier, est fortement	port » à l'intérieur des terres d'Europe du Sud. C'est un lieu de ressources de niver métropolitain, voire au-delà, notamment pour les questions de logistique, de développeméconomique, d'agriculture, d'eau et d'environnement Avec cependant des difficultés accompagner une croissance récente par des services collectifs structurants en matière déplacements, d'offre diversifiée de logement, ou encore d'équipements culturels, de sant L'espace interdépartemental de Saint-Exupéry dénombre 51 400 emplois en 2009, concent autour de polarités majeures : Saint-Quentin-Fallavier, Meyzieu, Genas, Colombier-Saugnie Le territoire bénéficie d'une dynamique favorable, avec +23 % d'emplois en 10 ans contre % à l'échelle de l'aire métropolitaine, bien qu'il ait été touché par le retournement conjoncture depuis 2008. L'écart entre la croissance de l'emploi et la croissa démographique se creuse ; ainsi l'indice de concentration d'emploi est passé de 82 % en 19 à 108 % en 1999 puis 115 % en 2009. Le territoire est fortement marqué par le secteur transport et de la logistique (près de 20 % des emplois salariés), cette surreprésentat s'expliquant notamment par la présence de la plate-forme aéroportuaire et du parc logistique Chesnes. Le secteur de l'industrie, en particulier, est fortement représenté (pren pourvoyeur d'emplois, soit 23 %), autour de spécificités fortes (machines et équipement			
Positionnement logistique	privilégié sur la grande dorsale Nord-Sud, au sein d'un carrefour interdépartemental de Saint-Exupéry y occupe une place particulière, en connexion multimodale, proximité des marchés, concentration des prestataires, ressources humaines. Il est un territoire d'accueil privilé équipements d'intermodalité rail-route. La logistique constitue sa spécificité et l'un de ses principaux moter concentre la moitié de la surface logistique de la RUL, avec plus de surfaces de plancher. Le Parc international de Chesnes (700 ha viabilisés)	trimoda cumulant entrepri gié pour urs de cr 2 millions constitue	II. L'espace les atouts : ses et des les grands roissance. Il s de m² de e le 1er parc		
Infrastructures routières & trafics	Projet de contournement autoroutier à l'Ouest (COL), afin de soulager la roca déclasser l'axe A6-A7 dans la traversée de Lyon.	ade Est de	Lyon et de		
Multimodalité	l'opportunité d'une montée en puissance du fret avionné et ferroviaire à	grande vi			
Aménagement, sites	majeur pour le développement métropolitain, avec une offre globale de 90% de cette offre est occupée (ou en prochaine commercialisation). Les court / moyen terme s'élèvent environ à 250 ha, outre la réserve à très le de Porte du Dauphiné.	e l'ordre d réserves ong terme	de 3000 ha. foncières à e de la zone		
	Infrastructures routières & trafics Multimodalité Aménagement,	économique, d'agriculture, d'eau et d'environnement Avec cependa accompagner une croissance récente par des services collectifs structure déplacements, d'offre diversifiée de logement, ou encore d'équipements L'espace interdépartemental de Saint-Exupéry dénombre 51 400 emplois autour de polarités majeures : Saint-Quentin-Fallavier, Meyzieu, Genas, C Le territoire bénéficie d'une dynamique favorable, avec +23 % d'emplois % à l'échelle de l'aire métropolitaine, bien qu'il ait été touché par conjoncture depuis 2008. L'écart entre la croissance de l'emplois démographique se creuse ; ainsi l'indice de concentration d'emploi est p à 108 % en 1999 puis 115 % en 2009. Le territoire est fortement marq transport et de la logistique (près de 20 % des emplois salariés), cet s'expliquant notamment par la présence de la plate-forme aéroportuaire de Chesnes. Le secteur de l'industrie, en particulier, est fortement pourvoyeur d'emplois, soit 23 %), autour de spécificités fortes (machi métallurgie, matériaux de construction). Positionnement logistique et pôles logistiques: Dynamique logistique et pôles logistiques: La région lyonnaise constitue le 2ème pôle logistique français, avec privilégié sur la grande dorsale Nord-Sud, au sein d'un carrefour interdépartemental de Saint-Exupéry y occupe une place particulière, en connexion multimodale, proximité des marchés, concentration des prestataires, ressources humaines. Il est un territoire d'accueil privilié équipements d'intermodalité rail-route. La logistique constitue sa spécificité et l'un de ses principaux moter concentre la moitié de la surface logistique de la RUL, avec plus des surfaces de plancher. Le Parc international de Chesnes (700 ha viabilisés) logistique français et le plus grand espace logistique d'Europe du Sud noms du secteur sont représentés. Multimodalité La zone de Cargoport et le projet CAREX sur la plate-forme au l'opportunité d'une montée en puissance du fret avionné et ferroviaire à l'opportunité d'une montée en puissance du fret avionné et ferrovia	économique, d'agriculture, d'eau et d'environnement Avec cependant des d'accompagner une croissance récente par des services collectifs structurants en déplacements, d'offre diversifiée de logement, ou encore d'équipements culturels, L'espace interdépartemental de Saint-Exupéry dénombre 51 400 emplois en 2009, autour de polarités majeures : Saint-Quentin-Fallavier, Meyzieu, Genas, Colombier □ Le territoire bénéficie d'une dynamique favorable, avec +23 % d'emplois en 10 an % à l'échelle de l'aire métropolitaine, bien qu'il ait été touché par le retour conjoncture depuis 2008. L'écart entre la croissance de l'emploi et la démographique se creuse ; ainsi l'indice de concentration d'emploi est passé de 82 à 108 % en 1999 puis 115 % en 2009. Le territoire est fortnem trarqué par le transport et de la logistique (près de 20 % des emplois salariés), cette surrep s'expliquant notamment par la présence de la plate-forme aéroportuaire et du par de Chesnes. Le secteur de l'industrie, en particulier, est fortement représent pourvoyeur d'emplois, soit 23 %), autour de spécificités fortes (machines et éq métallurgie, matériaux de construction). Positionnement logistique et pôles logistiques: □ La région lyonnaise constitue le 2ème pôle logistique français, avec un posit privilégié sur la grande dorsale Nord-Sud, au sein d'un carrefour trimoda interdépartemental de Saint-Exupéry y occupe une place particulière, en cumulant connexion multimodale, proximité des marchés, concentration des entrepris prestataires, ressources humaines. Il est un territoire d'accueil privilégié pour équipements d'intermodalité rail-route. □ La logistique constitue sa spécificité et l'un de ses principaux moteurs de cr concentre la moitié de la surface logistique de la RUL, avec plus de 2 millions surfaces de plancher. Le Parc international de Chesnes (700 ha viabilisés) constitue logistique français et le plus grand espace logistique d'Europe du Sud, où tous noms du secteur sont représentés. Projet de contournement autoroutier à l'Ouest (COL),		

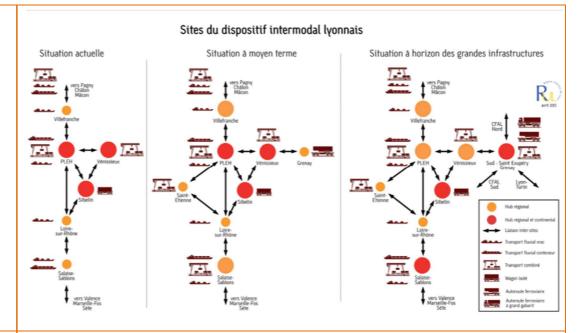
	□ La plate-forme Lyon-Saint-Exupéry, au niveau de la zone "cargoport", est un pôle de transport et de conditionnement du fret. Elle représente 230 000 tonnes traitées par an. La plate-forme bénéficie d'une très bonne desserte routière, par l'A432 à l'Est et au Sud, par la RD29 au Sud-Est, par la RD517 et la RD517E au Nord, renforcée par la mise en service de la déviation en 2X2 voies de Pusignan et Janneyrias. Elle accueille des établissements du secteur transports-logistique, la plupart en lien avec les activités aéroportuaires et ferroviaires ou avec le parc logistique de Chesnes. L'actuelle plate-forme aéroportuaire s'étend sur 1100 hectares, auxquels s'ajoute une emprise de 900 hectares en zone d'aménagement différé (ZAD), réservée dans la perspective de l'aménagement d'une 3e voire d'une 4e piste à long terme □ Le marché montre une orientation vers des bâtiments de grande taille (> 10 000 m², jusqu'à 60 000 m² voire plus). La demande placée en neuf diminue faute de produits, tandis qu'une partie du parc ancien est touchée par un phénomène d'obsolescence (environ 60 000 m² sur l'espace Saint-Exupéry, chiffre qui pourrait quadrupler dans la prochaine décennie).
Ressources humaines	La plate-forme aéroportuaire est un pôle économique important, avec près de 6000 emplois. 60% de ces emplois sont directement liés à l'activité aérienne.
Impacts environnementaux	 Des infrastructures de transports sont susceptibles de franchir des liaisons vertes ; elles doivent alors prévoir des modes de construction ménageant les continuités écologique et paysagère. La question de la préservation des espaces naturels et la gestion des eaux et des zones humides est sensible. Le territoire est concerné par les émissions de polluants liées à la plate-forme aéroportuaire : trafic aérien, logistique terrestre, centrale thermique, trafic routier de desserte En ce qui concerne le trafic aérien proprement dit ce sont les phases de décollage et de montée qui sont responsables de l'essentiel des émissions. Le monoxyde de carbone et les composés organiques volatils sont émis principalement lors du roulage au sol. Etat des lieux des plans et orientations : Un plan de protection de l'atmosphère (PPA) doit être réalisé pour chaque agglomération de plus de 250 000 habitants. L'élaboration d'un plan de déplacements urbains (PDU) est obligatoire dans les périmètres de transports urbains des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Plans de prévention du bruit dans l'environnement –PPBE : Les zones où le bruit dépasse les valeurs limites doivent faire l'objet de mesures de résorption et les zones de calme doivent être préservées. Le plan de gêne sonore (PGS) détermine des zones ouvrant droit à une aide pour le financement des travaux d'insonorisation des logements (assurée par la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) versée par les cies aériennes).
Réglementation	Toutes les communes du territoire, à l'exception de Chamagnieu, sont concernées par le risque lié au transport de matières dangereuses d'après la base de données de l'État.
Gouvernance	 □ Organiser une gouvernance métropolitaine pérenne, issue du comité de pilotage de la DTA, capable de répondre efficacement et à la bonne échelle territoriale aux grands défis auxquels est confrontée la métropole lyonnaise. ■ morcellement institutionnel important :La plaine Saint-Exupéry se découpe entre les départements du Rhône et de l'Isère, et est en relation avec le Sud du département de l'Ain. Elle est couverte par 3 SCOT : Agglomération Lyonnaise, Boucle du Rhône en Dauphiné, Nord-Isère, et est en relation avec le SCOT Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain. Elle se situe à l'interface de la communauté urbaine de Lyon «Grand Lyon », de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère «CAPI», de la communauté de communes de l'Est Lyonnais «CCEL», de la communauté de communes Porte Dauphinoise de Lyon Satolas «CCPDLS», de la communauté de communes de l'Isle Crémieu « CCIC », de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné «CCCND» et de la commune de Tignieu-Jameyzieu. Elle est couverte par 7 autorités

	organisatrices de transport et l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry se trouve en son cœur. gouvernance du projet Plaine Saint-Exupéry qui s'est exercée de 2011 à 2013 de façon relativement "informelle", en s'appuyant sur un comité de pilotage et une régie locale. La formalisation d'une gouvernance nouvelle, à travers la création d'un syndicat mixte ou d'un groupement d'intérêt public, est à l'étude, avec l'objectif d'une concrétisation en 2014.
Recommandations, actions, projets	Garantir le maintien de toutes les potentialités de développement et d'évolution de la plate- forme multimodale de Saint-Exupéry. Les activités pouvant être accueillies sur la plate-forme devront être liées au développement ou au bon fonctionnement de l'aéroport, ou contribuer au rayonnement international de la métropole.
	Mettre en œuvre une politique permettant de conserver et de valoriser les espaces naturels et agricoles majeurs tout en les reliant mieux ensemble.
	Concernant les projets d'équipement d'intermodalité rail route, deux sites se distinguent particulièrement :
	 La Plaine d'Heyrieux (Grenay) permettrait l'accueil d'un équipement de type Autoroute Ferroviaire sur ligne existante. Il s'agit d'une opportunité à court terme, dans le cadre de l'appel d'offres dont il fait l'objet. Une emprise de l'ordre de 40 hectares est réservée pour l'avenir.
	L'extrémité Sud de la plate-forme aéroportuaire, pourrait accueillir l'ensemble des équipements projetés, dont un terminal d'Autoroute Ferroviaire à grand gabarit connecté au Lyon-Turin. Le regroupement sur un même site de l'ensemble des équipements permettrait à la fois la mise en synergie des techniques (voire leur mutualisation) et une moindre consommation d'espace. Une emprise de l'ordre de 300 hectares est réservée pour l'avenir.

Titr	e du document	Scl	héma de cohérence logistique de la région urbaine de Lyon.						
Auteur		Région Urbaine de Lyon.			2015				
Thème dominant & contenu général			et des lieux des infrastructures de la logistique en région Rhône Alpes. Éconisations pour un schéma de cohérence logistique.	Pages	17				
		Logistique - Aménagement - Plateformisation							
		Schéma-plateformisation ; Multimodalité ; Dynamique logistique ; Emplois-qualifications-formations ;							
		Indicateurs							
Cor	ntenu & données								
	Positionnement logistique	Pôle logistique sur un axe intercontinental majeur doté d'une accessibilité multimodale performante, d'un axe fluvial à grand gabarit relié au GPM de Marseille et d'un réseau autoroutier maillé.							
	Infrastructures routières & trafics		Hors du trafic intra régional, le trafic rhônalpin d'origine ou à destinatio premier lieu la région PACA (25 % des échanges inter-régionaux) et en des échanges intra-européens).						
			13 000 PL / jour entre Beaune et Lyon, et 15 000 PL / jour entre Orange et	et Lyon.					
	Multimodalité	☐ Moins d'un quart des acteurs implantés dans les plateformes logistiques utilisent le mode ferroviaire pour une partie de leurs approvisionnements et seulement 10 % pour une partie de leurs expéditions.							
			La région lyonnaise ne dispose pas d'un chantier de transbordement d'a alors que ce type d'équipement est en place sur la ligne Perpignan-Luxe Lyon.						
			Un report de seulement 10 % du trafic routier actuel retirerait 1 500 ca Lyon et Marseille et constituerait 20 trains.	amions pa	r jour entre				
			Un site intermodal devrait présenter : :						
			 Une capacité à traiter les trains longs de 1 000 m, 1 250 m, voire à (références étude européenne FERRMED). 	i long terr	ne 1 500 m				
			- Une mixité des techniques, une fluidité des accès,						
			- Une proximité des marchés générateurs de trafics et des sites d'activ	vités.					
			Chantiers et sites trimodaux à développer :						
			- Sud Saint-Exupéry (liée au CFAL nord),						
			- futur chantier de Grenay (service de l'Autoroute Ferroviaire alpine Autoroute Ferroviaire classique).	combiné t	raditionnel				
			- Accès français au Lyon-Turin. Autoroute Ferroviaire à grand gabarit.						
			- terminal trimodal de Salaise-sur-Sanne						
			- Terminal trimodal à Villefranche-sur-Saône.						
			Pour relancer le fret ferroviaire :						
			- Plateforme de Sibelin.						
			- Opérateur ferroviaire de proximité (OFP).						
			- Embranchement ferroviaire.						
	Aménagement, sites (PF, sites, foncier,)		Dans le Nord-Isère, le Parc des Chesnes concentre la majorité du pard d'un site presqu'entièrement dédié à cette activité.	c d'entrep	ôts au sein				
			Dans le Grand Lyon :						
			- ZI Lyon Sud-Est et sa plateforme Sogaris.						
			- ZI MeyzieuJonage.						
			- ZI Mi-Plaine.						
			- ZI La Mouche.						

		 Port de Lyon Édouard Herriot. Le rythme moyen de transactions immobilières est important : 320 000 m2 entre 2006 et 2011 / 372 000 m2 en 2012 dans un contexte global de recul. Mais l'offre immédiatement disponible est aujourd'hui en majorité constituée de locaux de seconde main, voire obsolètes. 6 % des entrepôts sont neufs. Dynamique logistique : Le rythme de construction a globalement baissé de 16 % entre les
	_	périodes 1992-2001 et 2002-2011 : en moyenne 182 000 m² d'entrepôts construits chaque année depuis 2002, contre 217 000 m² par an pour la période précédente. Le Grand Lyon totalise 615 000 m² de locaux construits en dix ans soit un tiers des surfaces construites dans la région urbaine de Lyon. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) est le second territoire d'implantation avec 435 000 m² soit un quart des surfaces construites.
		Activités logistiques en région urbaine de Lyon :
		- 4.5 millions de mé en 2009.
		- Grands sites dédiés : Parc des Chesnes (700 ha viabilisés), Plaine de l'Ain (350 ha)
		- Marché orienté vers des bâtiments de grande taille, supérieure 30 000 mé bâtis (10 000 à 60 000 mé et plus).
		- Offre immédiate** : 450 000 m², dont 150 000 m² neuf (équivalent foncier offre en neuf = 30 ha).
		- 50 % des installations logistiques réalisées hors des grandes zones dédiées (zones banalisées ou en diffus).
		L'offre disponible en 2011 de l'ordre de 450 000 m², dont 150 000 m² en neuf, correspond à peine à un an de consommation en neuf. L'offre immédiate est insuffisante au regard de la demande du marché : + 32 % en 2012 contre un repli de l'offre de - 31 % (chiffres Arthur Loyd- Bilan Immobilier Logistique 2012).
	٥	Critères de faisabilité d'un site logistique potentiel :
		- 25 km maximum d'un bassin d'agglomération.
		- 100 ha dédiés à la logistique voire plus selon l'emplacement.
		- Une accessibilité routière d'excellence et desserte multimodale.
		- Un prix de sortie des loyers conformes aux normes du marché.
		- Des conditions réunies pour l'accès aux ressources humaines : disponibilité, formation, transports en commun.
Ressources		Près de 8 % des emplois de la région urbaine de Lyon sont des emplois logistiques.
humaines (emplois internes /		Les établissements spécialisés du transport et de la logistique emploient un peu plus de 40 000 personnes. Ils représentent 4 % de l'ensemble des emplois du territoire.
externalisés, formations, qualifications,)		70 000 à 75 000 emplois avec les postes d'intérimaires et les fonctions logistiques réalisées en compte propre par les chargeurs.
quaiiiicatioiis, <i>j</i>		Entre 2000 et 2010, le nombre d'emplois salariés des établissements du transport et de la logistique a progressé de 7 % dans la région urbaine de Lyon (+2 500) : agglomération lyonnaise (+ 8 %, soit 1 500 emplois supplémentaires) ; Nord-Isère (+ 46 %, soit 1 400 emplois supplémentaires)

Ressources clés



Recommandations, actions, projets

☐ Création d'un point de massification pour le garage et la recomposition des trains où les opérations de massification / démassification pourront s'opérer.

Prévoir dès maintenant les sites à équiper en techniques nouvelles, ferroviaires et fluviales, pour accompagner le développement de l'économie régionale et porter une ambition à la hauteur du potentiel et des enjeux.

De ce point de vue, le Port de Lyon Édouard Herriot et le chantier de Vénissieux doivent être confortés et optimisés en termes d'accessibilité et de capacité.

- ☐ La distribution urbaine des marchandises s'appuie sur un système d'équipements le plus souvent interconnectés :
 - o Des plateformes d'agglomération
 - Des espaces logistiques en hypercentre
 - o Des équipements logistiques de proximité immédiate

donc permettre l'entrée dans la ville des véhicules les plus importants possibles (trains, péniches, gros porteurs) jusqu'à des points d'éclatement au plus près des destinataires.

favoriser les hôtels logistiques, bâtiments multi-fonctions avec la logistique en rez-dechaussée, des services, de l'habitat, des bâtiments scolaires éventuellement en étages...

travailler sur la maîtrise publique du foncier logistique comme un des axes de la stratégie d'accueil de la logistique parmi d'autres (densification, réhabilitation de friches, ...

☐ Favoriser une meilleure acceptabilité sociale de la logistique

Titr	e du document	Etude des conditions d'une faisabilité d'une maîtrise publique du foncier logistique.						
Auteur		Région urbaine de Lyon (Commune, intercommunalité, Métropole)	Année	2014				
Thème dominant & contenu général		Synthèse d'étude des conditions de faisabilité d'une maîtrise publique du foncier logistique confiée par la RUL au groupement Foncéo-Adéquation.						
		Logistique - Aménagement - Plateformisation						
		Schéma-plateformisation						
	Aménagement, sites	 L'offre logistique en région urbaine lyonnaise rencontre une difficulté of aux demandes du marché, notamment pour des bâtiments de grande tait Le potentiel d'offre identifié à l'horizon de 20 ans est inférieur à 240 raisonné établi à 700 ha à l'échelle de la région urbaine lyonnaise. Les deux cibles du marché : l'offre immobilière pour un usage locatif standardisé (85% de la immobilier de la logistique en France) à développer sous forme de des superficies de 30 ha au minimum (ou le cas échéant par tranch moins 100 000m²). l'offre correspondant à la demande des chargeurs (industriel, grommerce) ou prestataires logistiques qui investissent pour leur comarché mais essentiel pour répondre à la demande de la logistique de Le marché est marqué par des valeurs locatives peu élastiques et stab situant entre 35 et 42 € HT/m²/an pour un entrepôt neuf de classe A). 	r des bâtiments de grande taille (>30 000 m2). e 20 ans est inférieur à 240 ha face à un besoin gion urbaine lyonnaise. catif standardisé (85% de la fabrique du marché à développer sous forme de parc logistique avec ou le cas échéant par tranche opérationnelle d'au des chargeurs (industriel, grande distribution, equi investissent pour leur compte propre (15% du la demande de la logistique endogène. atives peu élastiques et stables depuis 10 ans, se					
	Gouvernance	Modes opératoires pour la production de foncier logistique : selon que l'acte de vente entre la collectivité et les opérateurs privés intervienne sans aménagement ou après aménagement par la collectivité.						
Recommandations,		Les axes de la stratégie d'accueil de la logistique :						
actions, projets		Densification, réhabilitation de friches, développement de nouvelles polarités logistiques et maîtrise publique du foncier logistique.						
		☐ Mettre en place une stratégie foncière pour anticiper et maîtriser rapidement les sites stratégiques et éviter un renchérissement des prix des fonciers qui rendrait impossible la logistique sur les terrains ciblés.						
		S'adapter à un retour sur investissement qui s'effectue à long terme : remboursement différé et fractionné à hauteur des loyers perçus, gestion patrimoniale des fonciers dans le temps						
		Eléments de base pour entreprendre les négociations ou une expérimentation :						
		Durée du bail de 25 ans à minima permettant l'amortissement de l'inves 10 ans), la reconstitution des capacités d'investissement collectif (sur possibilité de financer la politique foncière agricole (sur 5 ans),						
		Loyer foncier aujourd'hui estimé entre 1 et 4 €/m². Dans les simulations cadre de l'étude, un montant de 2€/m² a été retenu dans le cas de aménagés et d'1€ / m² dans le cas de terrains non aménagés.		I				

Titr	e du document	La	performance logistique sur le territoire de la CAPI - Synthèse	de l'étu	de
Aut	Auteur		es – Pôle d'intelligence logistique uster, entité fédérative)	Année	2015
1	Thème dominant & contenu général		ude des activités logistiques sur le territoire de la CAPI en volume, mode transport, équipement et ressources humaines.	Pages	8
		Log	gistique - Aménagement - Plateformisation		
		Ind	icateurs ; Offre & demande ; Emplois-qualifications-formations ;		
Cor	itenu & données				
	Economie du territoire		Etablissements industriels, de commerce de gros et de logistique et tr activités logistiques au sein d'entrepôts de plus de 1 000 m²	ansport ex	kerçant des
			131 établissements implantés sur la CAPI représentent :		
			 plus de 1 000 m² de bâtiments logistiques chacun 10 000 emplois 		
			 2,3 millions de m² de bâtiments 		
			 4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an Un tiers des établissements fait du e-commerce. Cette activité représer du chiffre d'affaires global des entreprises logistiques de la CAPI, soit d'euros par an. 		
			59 % des établissements exportent à l'étranger et 83 % importent produites à l'étranger transitent par les usines logistiques pour être bassins de consommation.		
xne	Trafics totaux et parts modales		100 % des établissements utilisent le transport routier, mode de transport des cas.	ort domina	ant dans 94
enjeux			Répartition modale : 87% routier, 8% maritime-fluvial, 3% aérien, 2% fer	roviaire.	
stratégie des acteurs,	Infrastructures & trafics routiers		Près de 66 millions de tonnes de marchandises sont expédiés pétablissements du territoire, ce qui représente :	oar an pa	ar les 131
es a			 8 millions de palettes, 850 millions d'articles, 370 millions de colis. 		
je d			 5 175 poids lourds par jour avec un écart de 6 % entre sorties et en 	ntrées.	
stratég	Aménagement, sites		La superficie moyenne au sol d'un établissement est d'environ 18 000 m ²	2	
Diagnostic,	Pratiques et outils		29 % des 131 établissements de la CAPI pratiquent la mutualisation avec notamment pour le transport (17 %) et l'entreposage (12 %).	d'autres e	entreprises,
Dia			Activités logistiques exercées sur site (en % de clients concernés)		
			 Préparation de commande 91% Gestion de stocks 85% 		
			Gestion de stocks 85%Gestion de livraison 77%		
			 Contrôle qualité 70% 		
			• Gestion du SAV 48%		
			Prestations informatiques 46%Crossdocking 39%		
			 Logistique de recyclage 30% 		
			 Opérations douanières 23% 		
			Opérations semi-industrielles 19%Maintenance 19%		
			 Différenciation retardée 14% 		
			Autres 10%		
			uipement des établissements :		
			 4 % ont des convoyeurs. 		

		 16 % possèdent des palettiseurs. 8 % sont équipés de transstockeurs. 99 % utilisent des chariots de manutention motorisés (3 000 engins). 18 % disposent d'autres équipements spécifiques (nacelles, ponts roulants, cercleuse, etc.). 80 % exploitent un système d'information (48 % de radio-fréquence, 14 % de fréquence vocale, 14 % de code-à-barres et 4 % de RFID, ou radio-identification) et 36 % envisagent de le faire évoluer à court terme.
1	essources umaines	L'effectif annuel moyen d'un établissement est d'environ 75 personnes (salariés et intérimaires).
		 Moyenne d'âge des effectifs salariés et intérimaires : 35 ans Turnover annuel moyen sur les CDI : 7,3 % Au sein des 131 établissements, les effectifs varient au cours de l'année de 10 459 emplois en juillet au maximum à 9 617 emplois en janvier au minimum, soit un écart de 8 %. 62 % de ces établissements connaissent un effet de saisonnalité sur leurs effectifs, la variation moyenne entre les pointes d'activité est de 50 %. 60 % des établissements rencontrent des difficultés de recrutement. 63 % des salariés résident à moins de 15 kilomètres de leur lieu de travail. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT). Initiée en 2014 par l'Etat et la Région Auvergne Rhône- Alpes sur le Nord Isère à destination des entreprises du secteur logistique, cette démarche est à présent pilotée par le Pôle d'Intelligence Logistique. Cette démarche expérimentale mobilise un grand nombre d'acteurs : les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés tels l'OPCA Transports et Services, le FORCO et l'Intergros ; l'Education Nationale, la Carsat Rhône-Alpes, le Pôle Emploi et la CAPI. Les entreprises de la logistique sont parties prenantes, tout comme les organisations syndicales de salariés et le MEDEF Isère.
	mandations, s, projets	Pour aider les entreprises dans leur recrutement, le Pôle d'Intelligence Logistique organise, tous les deux ans, son propre salon dédié aux métiers, à l'emploi et à la formation en
		logistique intitulé Logistic EXPO. Déjà 31 % des établissements encouragent leurs salariés à utiliser des transports collectifs, en grande partie grâce à l'affichage d'information mais aussi par la souplesse des horaires.
		Transports : évolution du contrat de Réseau Ruban et développement des modes de transports alternatifs.
		Services : réalisation d'un pôle de services Poids Lourds sur la zone d'activité de Chesnes. Sûreté : lancement de Pil'secure, service mutualisé de rondier, et mise en place d'un projet de vidéo-protection.

4. Logistique urbaine

Titre du document		Schéma directeur de la mobilité des marchandises.			
Auteur		Valence-Romans Déplacements (Commune, Intercommunalité, Métropole)	Année	2016	
Thème dominant & contenu général		Articulation entre le PDU (volet marchandises) et le Schéma Directeur de la Mobilité des Marchandises. Orientation du SDMM vers la logistique urbaine. Problématique de l'acheminement des marchandises en milieu urbain, et plus particulièrement en zone urbaine dense. Logistique urbaine Indicateurs ; Schéma & plateformisation	Pages	52	
eurs, enjeux	Economie du territoire	 Echange de volume de marchandise dans la Drôme import/export: International: 344 600t / 363 400t France: 3 363 670t / 3 354 551t Rhône Alpes: 3 029 600t / 2 921 600t Drôme: 13 536 600t 			
des acte	Positionnement logistique	Les transporteurs sont très majoritairement situés au Sud de Valence, regroupés sur la commune de Portes-lès-Valence, qui abrite la plus importante zone industrielle du périmètre.			
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux	Trafics totaux et parts modales	 27 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur le terri 2009 soit 11% des tonnages transportés par la région Rhône-Alpes Plus de 95% de ces flux sont effectués par la route 20 000 établissements génèrent près de 16 000 mouvements marchandis En ce qui concerne le fleuve et le ferroviaire : Au niveau du port de Portes-lès-Valence : 142 000 tonnes par le fle par le fer en 2011, Le fret ferroviaire est majoritairement du transit Nord-Sud au niveau 	ses par jou uve et 26	ur. 000 tonnes	
Recommandations, actions, projets		s'implanter dans l'agglomération. Eviter le mitage logistique. Préserver les territoires sensibles de la pression logistique. Améliorer la prise en compte du développement durable. Actions préconisées : mise à disposition de foncier pour les activités logistiques. préservation des sites logistiques existants, accompagnement (obsolescence des entrepôts, agrandissement) anticipation des besoins en foncier logistique, renforcement des relations entre les entreprises et les collecti identifier leurs besoins et leurs contraintes respectifs. offre de lieux d'arrêt aux véhicules de livraison : aires de livraison, e proximité accompagnement de l'évolution des flottes de véhicules de livraison offre de services innovants aux particuliers (consignes, points relais	de leur vités afin espaces log	évolution de mieux	

- Proposer des services de stocks déportés aux commerçants.
- Harmoniser la réglementation.
- Identifier les itinéraires d'accès au centre-ville et mettre en place le jalonnement adéquat.
- Soutenir des expérimentations de livraison par modes doux.

Titi	re du document	Bilan des points relais.			
Au	teur	DREAL (Etat et assimilé) Interface transport Année 2013			
Thè	ème dominant	Le bilan global des points relais colis traite des impacts économiques, environnementaux et sociaux de ce dispositif.			
		Logistique urbaine			
		Offre & demande ; Externalités ; Schéma & plateformisation			
Coı	ntenu & données				
	Economie du territoire	 Depuis le début des années 2000, l'e-commerce vient supplanter progressivement la vente à distance et gagner des parts de marché sur l'achat « traditionnel ». La crise économique ne touche pas (encore) l'e-commerce : les ventes en ligne ont augmenté de 14 % au premier trimestre 2013 (source : FEVAD), grâce notamment à de nouveaux clients, les cyberacheteurs de plus de 65 ans (leur nombre a augmenté de 27 % sur le premier trimestre 2013). Les CSP + et les 25-49 ans restent majoritaires, mais le nombre des 50 ans et plus qui achètent en ligne a progressé, depuis quatre ans. En France, le mode « traditionnel » de distribution de colis aux particuliers est la livraison au domicile, en boîte aux lettres ou en main propre. 84 % des acheteurs en ligne ont eu recours à ce mode en 2011. La livraison en point-relais représente ainsi jusqu'à 40 % des volumes de 			
		certains e-commerçants (source : ORIUM). Le marché du colis (y compris express) se porte bien. Il représentait, en 2011, un revenu de 4 milliards d'euros, soit 30 % du revenu total des activités postales (3). Ce revenu est en constante augmentation.			
enjeux		Pour les commerçants l'atout majeur du point relais est la potentialité d'une nouvelle clientèle. Tant que les réseaux ne démarchent pas leurs concurrents, moyennes ou grandes surfaces.			
eurs,	Aménagement,	☐ L'organisation logistique de Kiala s'appuie sur un seul hub national à Lisses.			
es acte	sites	L'organisation logistique de Mondial Relay France repose sur 2 hubs (hub historique de Hem (59) et un à Orléans) et 24 agences de distribution.			
atégie des acteurs, enjeux		☐ L'organisation logistique de ColiPoste s'appuie sur 15 plates-formes de concentration des colis.			
stra	Performances	☐ Stratégie des e-commerçants			
Diagnostic, stra		 Les distributeurs sous-traitent très généralement leur transport et leur logistique. Ils lancent des appels d'offres nationaux ou internationaux pour la distribution de leurs colis aux particuliers. L'enjeu de réduction du coût de transport est important pour les e- marchands. 			
		 De plus en plus d'e-commerçants construisent leur propre réseau de distribution : les Amazon Locker Delivery, les points de retrait Cdiscount, les consignes d'Amazon dans les magasins 7-Eleven aux Etats-Unis. Google s'est positionné récemment sur ce marché, avec le rachat en 2012 de Buffer Box. 			
		☐ Stratégie des acteurs du transport et de la logistique			
		 La Poste conduit depuis 2010 une stratégie de conquête du marché du e-commerce, en proposant aux e-commerçants une offre globale de services. Grâce à des rachats ou d'entrée au capital d'e-logisticien (Orium), de spécialistes du marketing clients ou de prestataires sur le Web marchand. 			
		 L'organisation logistique des messagers repose sur un maillage territorial et la réalisation de tournées terminales – dites du dernier kilomètre – en véhicules légers. 			
		 Kiala propose des applications de suivi et de traçabilité reconnues par les professionnels du secteur. De nouveaux process sont visibles : adossement à un réseau de point-relais (Relais Colis pour TNT, Pickup Services pour Chronopost, Mondial Relay pour GLS ou 			

DHL). UPS a racheté le réseau de point-relais Kiala en 2012. Seul Mondial Relay propose des points-relais pour gros colis, mais peu nombreux en France. ☐ Vente CtoC Les modes collaboratifs de distribution où les particuliers transportent eux-mêmes des colis. (colis-covoiturage.com, postme.fr, colismalin.fr) se développe dans le cadre de l'ubérisation Bilan environnemental de la situation actuelle. **Impacts** environnementaux En ville, le meilleur scénario environnemental est celui du transporteur travaillant pour un réseau de points-relais. Toutefois, les déplacements des particuliers, en voiture, en ville, pénalisent le bilan des points-relais en termes d'émission de NOx. En effet les derniers kilomètres (aval) réalisés en voitures par les particuliers qui viennent retirer leur colis dans un point relais ne représente, au maximum, que 3 % des émissions de CO2 et 4 % des émissions de PM10 mais 33 % des émissions de NOx. En milieu rural la livraison au domicile sans RDV, a un meilleur bilan environnemental que les scénarios intégrant des points-relais en raison du bilan mitigé des transport aval (pour récupérer les colis en point relais). Scénario transport Scénario Scénario livraison Scénario livraisor Scénario livraison partenariat ave et partenariat avec Scánario de sur RDV. au Livraison par La au domicile avec aux points-relais référence un réseau de un réseau de domicile ou sur le Poste en H + 72 prise de RDV point-relais point-relais lieu de travail 50 % des colis aux particuliers sont ont directement Les colis non déposés à des Livraison au déposés en pointdistribués chutent entreprises; dans Hypothèses domicile sans prise relais et les colis dans des pointstoujours réussie 30 % des cas, la un jour sur deux de RDV non distribués relais position est déià chutent dans des intégrée à la points-relais. tournée -6.67 % CO, 358.87 g -0.89 % -6.48 % -2.61 % -3.54 % -8.84 % Emissions en milieu PM₁₀ 0,0394 g + 1.46 % -3.06 % -0.09 % -0.13 % -3.07 % -19.78 % urbain (un colis) 0.1602 g + 9.68% + 24.15% -7.68% -10.42% + 23.60% + 11.43% CO2 532,76 g + 6.01% + 18,79% -1.97% -3,93% + 18.13% -50,48% Emissions en milieu + 23.64% + 82.68% -3.00% -6.00% 81.68% -79,45% rural (un colis) + 37.72% + 133.84% -3.00% -5.99% + 132.84% -9.12% Synthèse des simulations et bilan environnemental. ☐ Si on considère les émissions de NOX, le meilleur scénario est la distribution de colis sur RDV, au domicile ou sur le lieu de travail (pas de transport en ville par des véhicules de particuliers, et optimisation des kilomètres parcourus par les véhicules utilitaires). **Performance** Pour le secteur de Lyon, les colis transitent par l'agence ColiPoste de Lyon Est, située à Vaulxen-Velin. Environ 225 000 colis sont distribués chaque année depuis cette agence pour les logistique secteurs de Lyon et Villeurbanne, soit 750 par jour environ, répartis dans 6 tournées. Chaque tournée (sous-traitée) est réalisée par des véhicules utilitaires thermiques et livre 110 à 120 colis. Le taux de réussite en première instance est très élevé (87 – 88 %). Les délais de livraison (contractuels) de Colis Privé sont J+3 ou J+4. Colis Privé peut déposer le colis dans la boîte aux lettres (quand elle est accessible) ou le remettre à un tiers. De ce fait, le taux de réussite de cette première présentation est élevé : 92 % des colis sont livrés en première instance. Pour les secteurs de Lyon et de la Dombes, les livraisons sont réalisées au départ de l'agence de Vaulx-en-Velin. Les flux amont sont réalisés par 6 à 7 lignes et 5000 à 6000 colis sont distribués quotidiennement. Pour le secteur de Lyon, 2 tournées sont réalisées quotidiennement. 100 à 120 positions / tournée (livraison ou enlèvement de 100 à 120 colis). 3 ou 4 points-relais sont livrés quotidiennement dans ce secteur. 6 % des colis sont livrés lors du second passage du livreur et seuls 2 % des colis sont déposés

		en points-relais des réseaux Kiala ou Mondial Relay.
		L'activité B to C de TNT Express national ne représente que 5 % de son activité. Pour la LAD (85 % des envois) le taux de réussite est de 75 % en moyenne à Lyon, 83 % en moyenne en campagne. En cas d'absence du destinataire, les colis sont adressés en points-relais du réseau Relais Colis. La remise directe en points-relais concerne 10 à 13 % des envois de colis, la livraison sur le lieu de travail de 2 à 5 %. Secteur de Lyon 3 les tournées partent de l'entrepôt de Pierre-Bénite. 19 lignes (16 nationales, 3 régionales) approvisionnent quotidiennement la plate-forme. 65 tournées de livraison sont réalisées de 8 h à 13 h, et environ 80 tournées de ramasse. Pour le seul secteur de Lyon, une trentaine de tournées de livraisons sont réalisées dont 7 sous-traitées à Becycle. En moyenne, chaque tournée fait 55 arrêts, 65 positions et livre 104 colis.
	0	Le poids moyen d'un envoi de France Express (Géodis) est de 26 à 27 kg, chaque envoi comptant en moyenne 2,2 colis. L'activité B to C représente 20 % des positions de France Express. Avec Zara le taux de réussite du livreur au premier passage était de 90 %. Secteur de Lyon 3 : les tournées partent de l'agence de Corbas. 88 lignes approvisionnement quotidiennement la plate-forme de Corbas, dont une ligne dédiée aux colis de Kiala (au départ de l'entrepôt de Lisses). Les livraisons de colis Kiala sont réalisées par des semi-remorques chargées de 66 « box Kiala » au maximum (les box ont les dimensions de palettes Europe). 25 colis sont transportés dans chacune de ces box.
		L'agence de France Express de Corbas est le point de départ de 90 tournées matinales et de 70 à 75 tournées d'après-midi. (3 à 20 colis livrés à chaque point-relais ; les flux retour représentent 20 à 25 % des colis livrés).France Express livre le secteur de Lyon 3 avec deux tournées au départ de Corbas. Le nombre de positions réalisées par tournée dépend du véhicule utilisé : de 2 à 8 avec un porteur, 40 à 45 positions avec un 20 m3.
		Secteur de la Dombes : Les colis de Kiala représentent l'équivalent d'une semi-remorque (3à 4 boxs par jour, soit de 80 à 120 colis). 16 à 17 tournées de livraisons (de 50 à 160 km) partent de Péronnas. Au total, 500 poses sont réalisées quotidiennement dont une soixantaine pour les particuliers, et une dizaine pour des points-relais. France Express livre de 5 à 10 colis par jour à chaque point-relais de l'Ain. Les taux de retour des colis Kiala sont de 25 à 30 %.
		Secteurs des Dombes: 5000 colis sont livrés quotidiennement Au total, 55 tournées sont gérées au départ de l'agence ou de l'entrepôt voisin du sous-traitant. Une tournée réalise 60 positions en moyenne (ratio de 1,5 à 2 colis par position selon les tournées; en moyenne, 1,7 colis par position). Chaque tournée distribue ou récupère ainsi une centaine de colis. Les colis adressés en points-relais représentent 18 % des colis des particuliers. En moyenne, 6 colis sont déposés quotidiennement à chaque point-relais Pickup. Le taux de réussite au premier passage est de 60-65 % à Lyon, contre 86 % dans la Dombes.
		L'activité B to C représente de 30 à 35 % des livraisons de Chronopost. Secteur de Lyon : 75 tournées sont réalisées depuis Décines. 95 % des tournées sont sous-traitées. Une tournée réalise en moyenne 75 positions soit environ 110 colis livrés par tournée. En moyenne, 5 colis sont distribués quotidiennement dans les 100 points relais Pickup de l'agglomération lyonnaise. Les colis adressés aux points-relais représentent de 15 à 20 % des flux B to C de Chronopost Lyon.
		La majorité de l'activité d'UPS à Lyon est la livraison aux particuliers (70 % de son activité). 4 à 5 tournées assurent les livraisons et enlèvements du secteur de Lyon 3. Les livraisons aux particuliers, sur ce secteur, ne représentent que 5 % des flux. UPS ne propose que des livraisons au domicile, sans RDV. 60 à 65 % des colis sont livrés lors du premier ou du second passage du livreur.
Recommandations, actions, projets		Informer sur le « coût carbone » du déplacement du particulier pour retirer son colis et l'inciter à choisir un point-relais proche d'un lieu fréquenté habituellement.
	□	Sensibiliser sur la « non-transparence » de la livraison. Avec la création d'un label « colis vert ». Pour inciter les e-consommateurs à opter pour une livraison avec un délai plus important, qui laisserait plus de souplesse aux transporteurs et leur permettrait d'optimiser leurs plans de distribution, et donc leur bilan carbone.
	□	Conserver des points-relais dans les centres villes et garantir leur approvisionnement dans de

	bonnes conditions.
	Inciter les entreprises à autoriser les livraisons sur le lieu de travail.
	Imposer dans les immeubles neufs l'installation d'une ou plusieurs consignes de plus grande capacité pour des colis plus volumineux.

Titre du document		Plan de Déplacements Urbains d'Annemasse Agglo			
Auteur		Annemasse Agglomération Année 2014		2014	
Thème dominant &		Plan de déplacement urbain de l'agglomération pour 10 ans avec un chapitre portant sur les marchandises et livraisons Pages 351			
	itenu général	Logistique urbaine	•	•	
		Externalités ; Schéma & plateformisation ; Multimodalité ; Infrastructures & po	ints d'entrée		
Cor	ntenu & données				
	Economie du territoire	 Situé en Haute-Savoie du Nord, le territoire d'Annemasse Agglo s'in transfrontalier de plus de 860 000 habitants, et un bassin de métropole principale est Genève. Elle rassemble 12 communes habitants. A l'échelle d'Annemasse Agglo, 4 955 établissements génèrent par la commune de la c	400 000 emplo sur un territoire	ois, dont la e de 75 000	
		enlèvements de marchandises / semaine. 40% de cette activité es d'Annemasse. Près de 70 % des livraisons et des enlèvements de en tournée.	st localisée sur l	a commune	
		Les carrières du Salève, à Etrembière : 80 % de la production est o situé dans un rayon inférieur à 20 km.	lestinée au mar	ché français	
	Positionnement logistique	☐ Une position de carrefour : Le territoire d'Annemasse Agglo est s axes européens de communication :	itué à l'interfac	e de grands	
		 un axe Nord/Sud qui relie la vallée du Rhin, en passant Méditerranée 	par la Suisse,	jusqu'à la	
š		 un axe Est/Ouest qui relie Paris à l'Italie par le tunnel du Mont 			
s, enje		☐ Le territoire constitue également un point d'entrée pour l'accès au et pour la Haute-Savoie, puisqu'il est à l'interface des liaisons :	x métropoles rh	ône-alpines	
eur		 Genève-Annecy-Grenoble 			
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		Lyon-Genève-Thonon-les-Bains et Chamonix			
		 Genève et les vallées haut-savoyardes (Giffre, Quatre rivières, 	Arve).		
		☐ Le territoire d'Annemasse Agglo possède de fortes contrai géographique, qui limite fortement l'urbanisation. Le territoire massif du Salève et à l'Est par celui des Voirons.			
		L'activité marchandises à l'échelle transfrontalière génère actuelle enlèvements de marchandises/semaine, essentiellement réalisé Agglo ne représente que 10 % des livraisons et enlèvements de Genève. Les échanges liés aux marchandises entre les deux pays so	s sur Genève. de marchandise	Annemasse	
	Infrastructures routières	☐ Le territoire d'Annemasse Agglo est situé à proximité d'un axe str et internationaux de marchandises : l'autoroute blanche A40. La l'essentiel des trafics de poids-lourds d'échanges et de transit du te	gratuité perme		
		☐ La portion "Bellegarde-Annemasse" de l'autoroute A40 est empru poids-lourds. Le trafic poids-lourds est assez équilibré entre les de de 10 % de l'ensemble des flux.		•	
		La part des poids lourds (véhicules de plus de 3,5 tonnes) représen routiers sur l'agglomération annemassienne.	te seulement 69	% des trafics	
	Multimodalité	Un réseau ferroviaire en étoile de 4 branches centré sur Annen Annecy, la Roche-Foron et Saint-Gervais; Thonon et Evian; Genève	_	de et Lyon ;	
		☐ Malgré une position de carrefour, le réseau ferroviaire est uniq uniques qui ne permettent pas d'augmenter considérablement l'of		ué de voies	
		☐ Le réseau est également déconnecté de différents pôles d'échange plusieurs ruptures de charge : la gare d'Annemasse n'est pas r			

		Cornavin, la ligne Annecy-Annemasse est la moins performante bien qu'elle relie les 2 principales agglomérations de Haute-Savoie.
		☐ La part des déplacements ferroviaires est faible sur le territoire (2% des déplacements) : le territoire ne possède pas de liaisons régulières en TGV ou Grandes Lignes qui desservent aujourd'hui Genève, Bellegarde où Annecy.
	Aménagement, sites	Annemasse Agglo à l'image des autres territoires français frontaliers avec Genève subit une forte pression foncière.
		"L'effet frontière" s'explique par des motifs administratifs, techniques (ex: différence d'électrification des réseaux ferrés), ou économique: organisation logistique tournée vers Lyon pour la France et sur l'axe lémanique pour la Suisse
		☐ La principale gêne occasionnée par les livraisons de marchandises sur le territoire d'Annemasse-Agglo est le stationnement illicite et/ou gênant.
	Impacts environnementaux	Le poids du TM n'est pas majoritaire dans la circulation générale, mais celui-ci génère 50 % des émissions d'oxyde d'azote (NOx) et 40 % des émissions de particules (PM) liés aux transports à l'échelle d'une agglomération.
	Réglementation	☐ Le projet de PDU et ses actions doivent être compatibles avec les orientations du SCOT de la Région d'Annemasse. Le PDU s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme des 12 communes de l'agglomération ainsi qu'aux arrêtés de stationnement et de circulation pris par les maires.
		☐ Le PDU propose d'adapter la réglementation afin de répondre aux besoins des acteurs du transport de marchandises, itinéraires PL, tonnage au sol interdit et plages horaires en zone dense,
	Gouvernance	Des fiches actions identifient les acteurs à impliquer : pilote, partenaires, et la répartition des financements par actions.
Rec	ommandations,	Projets de liaison ferroviaire CEVA (Cornavin : Eaux Vives – Annemasse) :
acti	ons, projets	 Connecter les réseaux ferrés français et suisse en réalisant notamment la jonction entre la gare d'Annemasse et la gare de Cornavin;
		 Assurer une liaison ferroviaire de type RER avec une offre cadencée (6 trains par heures entre Annemasse et Genève);
		 Réaménager la gare d'Annemasse pour supporter ces nouvelles ambitions avec maintien du fret ferroviaire
		Echéances prévisionnelles :
		o Début des travaux en Suisse : 2011
		 Début des travaux en France : 2014
		 Mise en service prévisionnelle : fin 2017
		Le PDU poursuit l'objectif de développer et de garantir des aires de livraison au cœur des espaces générateurs et à forte densité économique. Des études seront lancées afin d'étudier les emprises privées à réserver pour l'intégration d'espaces logistiques près des centres urbains et des sites multimodaux (gares).
		☐ Le PDU se propose d'étudier la faisabilité d'une plate-forme logistique à proximité de l'actuelle gare d'Annemasse, d'entre 500 et 5 000 m², comme le préconise le schéma logistique marchandise 2030 du PAFVG.
		le PDU encourage la mise en place par les communes de points en centre-ville offrant de nouveaux services mutualisés aux commerçants, transporteurs et particuliers (dépôts de colis, points relais,)

Titr	e du document	Plan d'actions pour une logistique urbaine durable dans la Métropole Grenobloise					
Auteur		Grenoble Alpes Métropole (Commune, intercommunalité, Métropole) Année 2015					
Thème dominant &		Démarche de concertation autour des enjeux de : dynamisme économique et de compétitivité du territoire, qualité de vie et santé , aménagement et urbanisme 40					
con	tenu général	Logistique urbaine					
		Indicateurs ; Schéma & plateformisation ; Externalités ;					
Cor	itenu & données						
	Economie du territoire	☐ Chiffres sur le transport de marchandises en ville (Source : Diagnostic du transport de marchandises Moyennes nationales en agglomération. Programme National Marchandises en Ville). Il représente :					
		 9 à 15 % des déplacements de véhicules, 					
		 15 à 25 % en véhicules.km équivalents véhicule particulier (EVP), avec un impact environnemental important en termes d'émission de GES et de particules fines 					
		 1/4 du temps d'occupation de la voirie en agglomération, 2/3 en hyper centre. 					
		 En milieu urbain, plus de la moitié des livraisons - enlèvement est réalisée avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes. 					
		 Les 2/3 des livraisons - enlèvements sont réalisés par le commerce et le secteur tertiaire 					
		 Les heures de pointe des livraisons - enlèvements sont entre 10 et 11h et 16 et 17h. 					
		 Il implique tous les acteurs de la chaîne (émetteurs, récepteurs, transporteurs, institutionnels, usagers,) 					
jeux	Positionnement logistique	☐ Il dépasse la métropole grenobloise et s'appuie sur l'acheminement du fret via des plates- formes logistiques et de distribution aménagées à l'échelle nationale et internationale. Or :					
Diagnostic, stratégie des acteurs, enjeux		 Les grandes plates-formes, d'échelle nationale ou internationale, sont implantées principalement dans l'Est lyonnais, l'Ain et le Nord-Isère (pôle logistique international des Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier, aéroport international de Lyon Saint-Exupéry, Port de Salaise - Sablons). 					
		 Dans la région grenobloise, les plates-formes logistiques sont localisées à proximité des grandes infrastructures autoroutières. 					
		 Les activités du transport et de la distribution dans la métropole grenobloise sont principalement dédiées à la desserte de son territoire. 					
		 Les équipements logistiques ont tendance à s'éloigner du cœur de la métropole et sont au Nord-Ouest de la métropole, tournées vers le lyonnais. 					
		 L'évolution des modes de vie (e-commerce, drive, livraisons à domicile) engendre de nouveaux besoins logistiques. La multiplication des « points relais » constitue un exemple de fonctionnement induit par cette évolution : 120 points relais dans la Métropole liés à quatre principaux opérateurs : Kiala, Mondial Relai, Relay Colis et Pickup Services. 					
	Infrastructures routières	L'accès au centre de la métropole grenobloise est difficile. 40 % des livraisons - enlèvements sont effectués dans la commune de Grenoble. L'éloignement des entreprises de transport entraîne un allongement des derniers kilomètres », et augmente le temps passé dans la congestion en entrée d'agglomération, en particulier sur l'A48 et l'A480 saturées aux périodes de pointe. Les poids-lourds représentent 5 % du trafic routier total de la métropole grenobloise et les flux sont polarisés : près de 2/3 des flux de poids lourds sont tournés vers le Nord Isère et le Lyonnais. Les trafics de poids lourds les plus élevés sont comptabilisés sur l'A48 et l'A4801, avec plus de 6 000 véhicules par jour.					
	Impacts environnementaux	A l'échelle de la région grenobloise, près de 30 % des émissions de Gaz à Effet de Serre sont liées aux activités de transports (personnes et marchandises). Les poids lourds génèrent 18 % des émissions de PM10 (particules fines) alors qu'ils ne représentent que 5 à 10 % du trafic. Le					

		nouveau Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) 2015 fixe, pour le secteur des transports, des objectifs de réduction de 43 % des émissions d'oxyde d'azote et de 37 % des émissions de particules dans la région grenobloise.
	ouvernance et glementation	☐ Le SCOT de la région urbaine grenobloise, adopté en décembre 2012, indique de grandes orientations pour le transport de marchandises :
		 Maîtriser le développement des plates-formes logistiques
		 Favoriser les actions visant le report modal
		 Préserver des espaces susceptibles d'accueillir des fonctions logistiques localisées près des voies ferrées particulièrement en milieu urbain et dans les zones d'activités économiques et commerciales existantes.
		 Maintenir les emprises des embranchements ferroviaires existants prévoir la possibilité d'en aménager de nouveaux en lien avec les nouvelles zones d'activités.
		 Prendre en compte le transport de matières dangereuses
		 Mutualiser les infrastructures (partage de la voirie, mixité fret-voyageurs).
	mandations, s, projets	16 actions en faveur d'une logistique urbaine durable (chaque action fait l'objet d'une "fiche descriptive)
		 Action n°1 : Pérenniser un espace de dialogue public – privé sur le transport de marchandises et la logistique urbaine dans la région grenobloise
		 Action n° 2 : Création d'outils d'observation et de suivi du transport de marchandises et de la logistique urbaine
		☐ Action n°3 : Promouvoir et valoriser les métiers de la logistique urbaine
		 Action n°4 : Elaborer un schéma des équipements logistiques à l'échelle de la région urbaine grenobloise
		☐ Action n°5 : Intégrer la logistique dans les documents d'urbanisme et de planification
		☐ Action n°6 : Définir un schéma hiérarchisé d'équipements logistiques pour la métropole
		 Action n°7 : Améliorer la desserte du centre-ville de Grenoble, en étudiant notamment l'opportunité de la création d'un centre de distribution urbaine (CDU)
		 Action n°8 : Développer des services logistiques dans les centralités et les pôles d'échanges de la métropole
		☐ Action n°9 : Élaborer un schéma des aires de livraison
		 Action n°10 : Mettre en cohérence les réglementations relatives au transport de marchandises (circulation et stationnement)
		☐ Action n°11 : Faciliter le contrôle de la réglementation
		 Action n°12 : Mettre en place une réglementation favorisant l'usage des véhicules de livraison moins polluants
		 Action n°13 : Encourager les « bonnes pratiques » réduisant les nuisances et l'impact environnemental des livraisons
		 Action n°14: Expérimenter un décalage d'horaires de livraison en dehors des périodes de congestion des réseaux
		☐ Action n°15 : Développer le concept d'espaces de stationnement multi-usages
		☐ Action n°16 : Favoriser le report vers des alternatives à la route

A

Aéroports4
agro-alimentaire
Ain
aires de livraison
Aiton
Ajaccio4
Allier 60, 61, 62
Ambérieu-en-Bugey
Andance
Andancette
Andrézieux-Bouthéon
Annecy
Annemasse Agglo
Annonay
Autoroute Ferroviaire31, 37, 38, 58, 68, 69
avionné
axe logistique Lille-Paris-Lyon-Marseille34
В
Badan
Bastia
Beaujolais-Val-de-Saône5!
Beaurepaire39
Bellegarde83
Benelux
biens intermédiaires
bonnes pratiques
Bourg-en-Bresse
Brioude
BTP
20, 21
C
L
canal latéral du Rhône24
Canal Seine-Nord Europe6
Cantal
CAPI
CAREX
centre de distribution urbaine
céréales12, 22, 38, 41, 48, 49
CEVA83
CFAL
Chambéry20
Chanas
chantiers de transport combiné rail-route26, 31, 34
charte22
Chasse-sur-Rhône3
chimie
classe A
Clermont-Ferrand
12, 20, 3.

<i>cluster</i>
cohérence territoriale61
colis
Colombier-Saugnieu66
combiné rail-route
comités consultatifs
compétitivité
congestion
Conseil de coordination interportuaire
conteneurs 20, 22, 24, 26, 29, 32, 34, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 51, 52, 56, 57, 58, 64
contournement ferroviaire29, 34
Corbas
Cornavin
corridor2, 33, 34, 39, 41, 43, 47, 49, 51, 57
cosmétique60
cours ferroviaires
D
D
déchèterie fluviale22
déchets20, 22
Délégué interministériel52
Densification72
dernier kilomètre
<i>dialogue</i> 64, 85
documents d'urbanisme et de planification85
dorsale66
drive84
DTA67
dynamique logistique
Dynamique logistique
E
e-commerce
économie circulaire
effet "tunnel"
embranchement
emplois8, 18, 26, 28, 39, 43, 44, 51, 52, 55, 56, 60, 64, 66, 67, 69,
70, 73, 74, 82
Emplois-qualifications-formations43, 51, 55
Engagement National pour le fret ferroviaire34
enlèvements79, 82, 84
entrepôts
équipement automobile60
espaces de stationnement85
espaces naturels68
ETP
Évian17
EVP20, 22, 31, 33, 43, 47, 51, 84
exogène61
extrusion60

F	industrialo-portuaire24, 26, 28, 30, 44, 52
	industrie alimentaire60
FERRMED69	infrastructures 8, 15, 20, 26, 29, 31, 34, 37, 39, 41, 45, 47, 48, 49,
ferroutage	57, 58, 59, 60, 66, 67, 69, 73, 82, 84
ferroviaire14, 15, 17, 18, 24, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 41, 44, 47, 48, 55, 56, 57, 58, 61, 66, 69, 73, 76, 83	Infrastructures & points d'entrée12, 15, 17, 20, 24, 29, 31, 33, 36, 39, 41, 43, 47, 49, 51
filières économiques20, 49	INSPIRA26, 39
filières logistiques52	Installations Terminales Embranchées12
fluvial 2, 20, 22, 25, 29, 31, 32, 41, 44, 45, 47, 48, 55, 57, 69, 73	Isle-d'Abeau64
fluviomaritime41	ITE 12, 13, 14, 17, 18, 56
flux 2, 17, 18, 22, 29, 33, 36, 37, 38, 39, 47, 48, 49, 57, 60, 64, 76, 79, 82	K
foncier	IX
Fos 3XL57	KPA8
Fos 4 XL57	KPI8
franchissement du Rhône29, 39	
Fréjus	L
friches	_
	l'Ardoise52
G	La Mouche69
ď	label80
Genas	Les Fromentaux32
Genay22	Leyment32
Genève	livraisons
Gerzat61	livraisons à domicile84
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences	logistique endogène72
Territoriale74	logistique urbaine
Givors	Loire-sur-Rhône22, 39
Gothard36, 37	Lozère59
<i>gouvernance</i> 10, 67	luxe60
GPM de Marseille 51, 57, 69	Lyon20, 22, 24, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 43, 44, 45,
GPM La Rochelle33	55, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 79, 82, 83, 84
GPM Nantes-Saint-Nazaire	Lyon Édouard Herriot20, 22, 69, 71
Grand Port Maritime de Marseille20, 43, 44, 45, 48, 52	Lyon Terminal22, 44
grande distribution	Lyon-Saint-Exupéry32, 67, 84
granulats	Lyon-Turin58, 68, 69
Grenay 32, 37, 68, 69	
Grenoble	M
guichet unique25	
Guillotière	m² d'entrepôts13, 55
	machines et équipements66
Н	Magistrale31, 58
	Marseille-Fos52
Haute-Loire	matériaux de construction44, 66
Haute-Savoie17	matériaux de démolition22
heures de pointe84	matières dangereuses22, 56, 67, 85
hinterland	Medlink
horaires	Mer du Nord - Méditerranée47
horaires de livraison	métallurgie17, 38, 64, 66
hub31, 36, 38, 49, 64, 78	Meyzieu66, 69
Hydrocarbure22	Mions-Corbas31
	mitage
I	mixité fret-voyageurs85
	MLMC17
Indicateurs 8, 17, 43, 51, 55	Modane37, 58

Mont Blanc36	pharmacie64
Mont Cenis36, 37	Pil'es
Nontgenèvre36	pipe-line20
Nontluçon 12, 61, 62	Plaine de l'Ain69
Montmélian37, 38, 58	Plaine Saint-Exupéry66
Moulins 12, 34, 61, 62	Plan de Protection de l'Atmosphère84
Aultimodalité .3, 11, 12, 15, 17, 20, 24, 26, 29, 31, 33, 36, 38, 39,	Plan de Relance de l'Economie Française34
41, 43, 47, 49, 51, 55, 57, 61, 66, 69, 82	Plan Rhône25, 30
Aultimodalité & ports	plate-forme 20, 22, 25, 26, 29, 42, 48, 51, 52, 64, 66, 67, 68, 78
Aultimodalité Corridor	79, 83, 84, 85
Aultimodalité ferroviaire	Plateformisation
Aultimodalité OFP	PLEH
nultimodaux	PLU
nutualisation	POCL 34
14, 04, 06, 75	
••	points relais
N	polarités logistiques
42 F2	Pôle d'Intelligence Logistique
navette ferroviaire	pôle métropolitain lyonnais
navette fluviale	pôles logistiques66
navettes	Pôles logistiques13
Nevers-Chagny34	pollution atmosphérique64
nœud ferroviaire lyonnais31	pollution des cours d'eau64
Nœuds49	Port avancé25
lord-Isère 55, 64, 67, 69, 70	port de Barcelone57
North Gateway48	Port de Lyon Edouard Herriot22, 24, 29, 31, 32, 37, 43, 44, 45, 57
Nouvelle Transversale Ferroviaire Est-Ouest33	port de Nice44, 45
NOx	Port de Salaise - Sablons29, 84
NTFEO33, 34	port de Toulon44, 45
	Porte du Dauphiné66
0	Portes-lès-Valence
· ·	Port-la-Nouvelle44, 45
Observatoire3, 7, 8, 9, 10, 14, 30	ports3, 15, 20, 22, 24, 25, 26, 31, 33, 36, 41, 42, 43, 44, 45, 47,
Observatoire de la Logistique10	48, 49, 51, 52, 57, 64
obsolescence	ports du bassin Corse44
Offre & demande 12, 17, 20, 29, 33, 36, 39, 41, 43, 49, 51	positionnement géologistique60
offre ferroviaire	prestataires logistiques
offre foncière	
offre immobilière	produits dangereux
offre trimodale	Puy-de-Dôme
DFP	_
• •	Q
DPL	
Orbassano	quais22, 24
OSIRIS25	
	R
P	
Dogny cur Coône	raffinage
Pagny-sur-Saône	Range France Med51, 52
PANDA	Range Nord
Parc des Chesnes	Range Sud41
parc logistique	recyclage22, 49, 73
part du transport combiné rail-route31	réglementation 31, 36, 76, 83, 85
particules	répartition modale12, 26
parts modales36, 47, 49, 51, 57, 73	report modal
passages alpins36, 37	réseau central transeuropéen de transport multimodal49

Réseau Orienté Fret34	short-sea47
Reventin39	Sibelin
rhénan33	sillon alpin37, 38
Rhin Supérieur47	SNIT34, 58
Rhin-Alpes47	Solaize
Rhin-Doubs-Saône33	St Germain au Mont d'Or31
Rhône Médian 28, 39, 55, 56	stationnement83, 85
Rhône Pluriel25	stockage20, 39, 44, 49, 56
Rhône-Saône26, 43, 48, 51, 52, 57	stratégie foncière72
Rhône-Saône-Méditerranée48, 52	Supply-Chain9
risques industriels64	système de management environnemental24
Rives du Rhône25	
Roanne	T
rocades ferroviaires34	•
Rotterdam-Duisburg-Basilea-Lötschberg-Sempione-Gênes 41	temps d'occupation de la voirie84
Roussillon 26, 39, 41, 45	terminal 12, 18, 24, 26, 29, 32, 37, 42, 43, 44, 56, 57, 64, 68, 69
Routes47	Territoires Hydrogènes28
routier9, 10, 29, 31, 37, 39, 44, 47, 49, 51, 56, 57, 67, 69, 73, 84	textile - habillement64
routiers-camionnés58	TGV fret58
	THC52
S	tissu économique12, 59, 60
	tournées78, 79
Sablons22, 24, 26, 29, 30, 32, 39	trafics 12, 13, 14, 17, 18, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 47, 49,
Saint Etienne - Pont de l'Ane31	57, 60, 66, 69, 73, 82
Saint Rambert d'Albon39	trains mixtes18
Saint Romain en Gal39	transport combiné rail-route
Saint-Clair-les-Roches39	transport ferroviaire12, 17, 52, 61
Sainte-Sigolène12	transport fluvial22
Saint-Etienne24, 26, 64	triage31, 32, 37, 58
Saint-Exupéry	tunnel de base58
Saint-Priest31	
Saint-Quentin-Fallavier20, 66	U
Saint-Rambert39	C
Saint-Vallier	U.T.I.L.E48
Salaise 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 39, 44, 55, 56, 69, 84	UIC 7 à 917
santé 60, 64, 66	
Saône-Moselle41, 58	V
Saône-Moselle - Saône-Rhin41	•
Saône-Rhin41, 58	Valence 24, 26, 29, 37, 51, 58, 76
Saône-Rhône 33, 47, 57	valeurs locatives72
Savoie17, 82	vallée du Gier64
schéma20, 22, 28, 52, 60, 69, 76, 83, 85	Vallée du Rhône 24, 26, 36, 55, 58, 60, 64
Schéma & Plateformisation24, 47	Vaulx-en-Velin79
Schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon 25	Vénissieux
Schéma départemental des espaces d'accueil d'activités	VFCEA34
économiques25	Via Marseille Fos52
schéma des équipements logistiques85	Vichy
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme Givors-	Vienne
Vienne	Villefranche-sur-Saône
schéma portuaire20, 22, 28	Vintimille
Schéma Régional des Services de Transports25	voie d'eau20, 22, 24, 29, 57
schéma stratégique52	voie ferrée rive droite du Rhône29
SCOT2, 22, 25, 28, 67, 83, 85	voies uniques12, 82
Service d'Information Fluviale48	
Sète	

VV	L
wagons isolés17, 31, 38	ZIP24, 39, 55, 56
	zone de chalandise31
Y	zone portuaire22, 29
	zones d'activités
Yssingeaux60	zones logistiques